

Directeur : Renato Di Ruzza
Conseiller scientifique : Yves Schwartz
Responsable d'édition : Dominique Efros
Responsable du secrétariat : Christiane Mirtillo
n° ISSN : 2101-8413

ADMINISTRATION - SECRETARIAT

Département d'Ergologie
Université de Provence
29, avenue Robert Schuman
13621 Aix en Provence, cedex 1
ergolog@univ-provence.fr
04 42 95 33 29

ABONNEMENT

Envoyer le bon de commande (en dernière page du numéro) au secrétariat de la revue

Comité éditorial

Yolande Benarrosh, sociologie, professeure, université de Provence

Georges Comet, histoire, professeur émérite, université de Provence

Ana Luisa Correa-Telles, ergonomie, consultante

Daisy Cunha, science de l'éducation, professeure, université fédérale de Minas Gerais, Brésil

Marcelle Duc, sociologie, maître de conférences, université de Toulouse II

Louis Durrive, directeur pédagogique du centre de formation L'Atelier, science de l'éducation, PAST, université Pasteur, Strasbourg

Roseli Figaro, science de la communication, professeure, université de São Paulo, Brésil

Marianne Lacomblez, psychologie, professeure, université de Porto, Portugal

Roland Le Bris, économie, consultant

Samira Mahlaoui, science de l'éducation, chargée d'études, CEREQ, Marseille

Nicole Mencacci, science de l'éducation, maître de conférences, IUFM, Nice

Maria Ines Rosa, sociologie, ex-professeure à l'Unicamp, Campinas, Brésil

Dominique Morizot, science de la communication, PAST, université de Provence

Abdallah Nourouline, philosophie, maître de conférences HDR, université des Comores

Cristina Sampaio, science du langage, professeure, université fédérale de Pernambuco, Brésil

Frédéric Saujat, science de l'éducation, maître de conférences, IUFM, université de Provence

Isabelle Singer, cinéaste, maître de conférences, université de Provence

Pascal Tourrés, économie, consultant

Eric Verdier, socio-économie, directeur de recherche CNRS, Lest, université de Provence

Comité de parrainage scientifique

Mateo Alaluf, sociologue, professeur, université libre de Bruxelles, Belgique

Marie Bellemare, ergonome, professeure, université de Laval, Canada

Jussara Brito, ingénieur, chercheur en santé et travail, fundação Oswaldo Cruz, Rio de Janeiro, Brésil

Bernard Bourgeois, philosophe, professeur émérite, université de Paris I, France

Bernard Charlot, science de l'éducation, professeur, université Paris VIII, France / université fédérale de Sergipe, Brésil

Abderrahmane Fyad, médecin du travail, professeur, faculté de médecine d'Oran, Algérie

Joseph Halevi, économiste, professeur, université de Sidney, Australie

François Hubault, ergonome, maître de conférences, université de Paris I, France

Francisco Lima, ergonome, professeur, université fédérale du Minas Gerais, Brésil

Bruno Maggi, économiste, professeur, université de Bologne, Italie

Eloisa Helena Santos, science de l'éducation, professeure, université fédérale du Minas Gerais, Brésil

Maria Cecilia Perez Souza-e-Silva, linguiste, professeure, université de la PUC de Sao Paulo, Brésil

Mario Vidal, ergonome, professeur, université d'Etat de Rio de Janeiro, Brésil

SOMMAIRE

<i>Les auteurs</i>	p. 7
<i>Résumés</i>	p. 9

PARTIE A : ARTICLES

François Vatin Industrialisation, division du travail et compétences ouvrières. Le débat du premier XX ^e siècle entre économistes, technologues et penseurs sociaux	p. 27
Sylvain Lavelle Le principe dialogique et l'activité humaine. Technique, travail, culture	p. 59
Cecília Souza e Silva et Vera Sant'Anna Parcours pour l'articulation entre langage, ergologie, travail et développement	p. 105

PARTIE B : CONFERENCES

Eliza Echternacht

Activité humaine et développement : la gestion de la santé humaine dans les expériences productives locales en débat

p. 123

Carlos Brandão, Marcelo Proni et Hipólita Siqueira

Notes sur la diversité et la singularité des développements possibles

p. 141

Fatima Doumbia

Le concept de développement aujourd'hui en Afrique ou le paradoxe d'un concept sous – développé

p. 159

Tine Manvoutouka

Représentations du travail en Afrique

p. 181

Bulletin d'abonnement

p. 203

LES AUTEURS

Brandão Carlos, Professeur Titulaire, Université Estadual de Campinas, Institut d'Économie, Campinas, Brésil, brandao@carlosbrandao.org

Doumbia Fatima, Enseignante-chercheure en Philosophie, Université de Cocody, Abidjan, Côte d'Ivoire, fatidoum@yahoo.fr

Echternacht Eliza, Professeure d'ergonomie, Université Fédérale de Minas Gerais, Département d'Ingénierie de Production, Laboratoire Production et Santé, Belo Horizonte, eliza@dep.ufmg.br

Lavelle Sylvain, Enseignant-Chercheur en Philosophie, Centre Ethique, Technique & Société, ICAM Lille, Ecole d'Ingénieurs, Département d'Humanités, France, sylvain.lavelle@icam.fr

Manvoutouka Tine, Doctorante au Centre d'Epistémologie et d'Ergologie Comparatives, Université de Provence, chargée de mission pour le Réseau international Ergologie, Travail et Développement, roth.tine@gmail.com

Proni Marcelo, Professeur d'Économie, Université Estadual de Campinas, Institut d'Économie, Centre d'Études Syndicales et d'Économie du Travail, Campinas, Brésil, mwproni@eco.unicamp.br

Sant'Anna Vera, Professeure de linguistique, Université d'Etat du Rio de Janeiro, Département de Lettres Neo-latines, Laboratoire Pratiques Langagières et Subjectivité, Rio de Janeiro, Brésil, verasantanna@terra.com.br

Siqueira Hipólita, Docteur en Développement Économique, Université Estadual de Campinas, Institut d'Économie, Campinas, Brésil, hiposique@hotmail.com

Souza e Silva Cecília, Professeure de linguistique et d'études du langage, Université Catholique de São Paulo, Département de Linguistique Appliquée et d'Études du Langage, Laboratoire Langage et Travail, São Paulo, Brésil, cecilinh@uol.com.br

Vatin François, Professeur, Université de Paris Ouest Nanterre La Défense, Laboratoire des Intitutions et Dynamiques Historiques de l'Économie, vatin@u-paris10.fr

RESUMES
(français, anglais, portugais)

**INDUSTRIALISATION, DIVISION DU TRAVAIL ET COMPETENCES OUVRIERES.
LE DEBAT DU PREMIER XX^e SIECLE ENTRE ECONOMISTES, TECHNOLOGUES ET
PENSEURS SOCIAUX**

François Vatin

Cet article se penche sur les débats sur les avantages et les inconvénients de la division du travail et du machinisme, débats qui commencent dès l'aube de la Révolution industrielle. Il prend pour point de départ la pensée d'un littérateur contre-révolutionnaire oublié, Pierre-Edouard Lemontey, qui, dès 1801, avait développé une critique brillante et incisive du célèbre texte d'Adam Smith sur la division du travail. On trouve chez Lemontey un cadre argumentatif qui sera repris périodiquement tout au long des XIX^e et XX^e siècles. Pourtant, dès les années 1820, les technologues français comme Pierre-Joseph Christian, Charles Dupin ou Claude-Lucien Bergery avaient montré que la réduction mécanique de l'homme, non seulement n'était pas possible, mais surtout n'était pas désirable, y compris dans les intérêts bien compris de l'entrepreneur capitaliste. Marx délaissera ces auteurs et leur

préfèrera les technologues anglais, Charles Babbage et surtout Andrew Ure, qui, dans l'esprit de la pensée économique « manchesterienne », présentaient avec plus de cynisme l'exploitation de la main d'œuvre par le patronat. On confondra souvent la critique marxiste de l'ordre capitaliste et la critique contre-révolutionnaire de Lemontey dans la figure d'une tendancielle « déqualification du travail », qui se serait poursuivie pendant deux siècles. Une telle thèse est difficilement admissible si l'on considère que, parallèlement, la durée moyenne de la formation initiale n'a cessé de s'élever. Cet article cherche à montrer que, derrière l'apparente question de l'autonomie technique (qualification/déqualification), ce qui est en jeu est en fait celle de l'autonomie économique, autrement dit du salariat. Pour déjouer ces contresens, il faut, suivant Marx, pourtant souvent mal compris en la matière, dissocier le concept générique de « travail » des formes d'encadrement social (et d'exploitation) de celui-ci, et notamment de celle dominante aujourd'hui de salariat.

Mots clés : Division du travail, Machinisme, Technologues, Déqualification, Salariat

This article is about the debates on the advantages and disadvantages of work division and mechanization that started during the industrial revolution. It begins with the work of a forgotten counter-revolutionary writer, Pierre-Edouard Lemontey, who wrote in 1801 a brilliant and incisive critique of the famous text of Adam Smith on work division. Lemontey's argumentation has been regularly used during the 19th and 20th centuries. Though, already in the 1820's, French technologists such as Pierre-Joseph Christian, Charles Dupin or Claude-Lucien Bergery had shown that reducing the human being to mechanization was not only impossible but was certainly not desirable, neither for the well-known interests of the capitalist entrepreneur. Marx didn't show much interest to these authors and preferred to them the English technologists Charles Babbage and especially Andrew Ure, who in

the spirit of the Manchester economic thought presented with much more cynicism the exploitation of workforce by employers. Marx's critique of the capitalist order and Lemontey's counter-revolutionary critique were often confused concerning the underlying disqualification of work during two centuries. Such a thesis is hard to admit when considering the increase of time allocated to initial education in the same time period. This article tries to show that behind the problem of technical autonomy (skilled/unskilled) there is actually the problem of economic autonomy of employees. In order to understand this misinterpretation, according to Marx who has often been misunderstood on this matter, one has to dissociate the generic concept of work from the social forms of management (and exploitation of work), and especially from the dominant one of wage system.

Keywords : Work division, Mechanization, Technologists, Disqualification, Wage system

Este artigo se debruça sobre os debates em torno das vantagens e inconvenientes da divisão do trabalho e do maquinismo, debates estes que começaram na aurora da Revolução Industrial. Ele toma como ponto de partida o pensamento de um ensaísta contra-revolucionário esquecido – Pierre-Edouard Lemontey, que desde 1801 havia desenvolvido uma crítica brilhante e incisiva do célebre texto de Adam Smith sobre a divisão do trabalho. Encontramos em Lemontey um quadro argumentativo que será retomado periodicamente ao longo dos séculos XIX e XX. No entanto, desde os anos 1820 os tecnólogos franceses como Pierre Joseph Christian, Charles Dupin ou Claude-Lucien Bergery haviam mostrado que a redução maquínica do homem, não somente não era possível, mas sobretudo não era desejável, inclusive tendo-se em conta os interesses do empreendedor capitalista. Marx deixará de lado estes autores preferindo a eles os tecnólogos ingleses Charles Babbage e sobretudo Andrew Ure que, de acordo com o espírito do pensamento econômico “manchesteriano”, apresentavam com mais

cinismo a exploração da mão de obra pelo patronato. A crítica marxista da ordem capitalista será frequentemente confundida com a crítica contra-revolucionária de Lemontey na figura de uma “desqualificação do trabalho” tendencial, que será perseguida durante dois séculos. Uma tal tese é dificilmente admissível, se considerarmos que, paralelamente, a duração média da formação inicial não parou de aumentar. Este artigo tenta mostrar que, por detrás da aparente questão da autonomia técnica (qualificação / desqualificação), o que está em jogo é de fato a questão da autonomia econômica, ou seja, do salariado. Para sair deste contrasenso é preciso seguir Marx – que foi no entanto muitas vezes incompreendido nesta matéria – e dissociar o conceito genérico de “trabalho” das formas de enquadramento social (e de exploração) do mesmo, e principalmente da forma hoje dominante de salariado.

Palavras chave : Divisão do trabalho, Maquinismo, Tecnólogos, Desqualificação, Salariado

LE PRINCIPE DIALOGIQUE ET L’ACTIVITE HUMAINE. TECHNIQUE, TRAVAIL, CULTURE

Sylvain Lavelle

Le paradigme dialogique, incarné pour une large part par la raison communicationnelle d’Habermas, se trouve confronté à des limites théoriques et pratiques radicales. Ces limites sont inhérentes à l’agir communicationnel et à sa démarcation de l’agir cognitif, instrumental et stratégique. Elles concernent également le choix du procéduralisme délibératif et sa référence à la situation idéale de parole et la

visée d'entente. La procédure dialogique requiert en effet que soient satisfaites certaines conditions de la discussion au sein d'un espace public. Or, nombre de contextes d'échange et d'activité où domine la rationalité ou la légitimité de la technique, du travail ou de la culture ne peuvent satisfaire de telles conditions. Ces espaces de discussion se trouvent en effet exposés à des antagonismes ou des asymétries fondamentales qui rendent impossibles la satisfaction des conditions optimales de la discussion. Les limites du dialogisme incitent à explorer d'autres modèles que celui d'Habermas au sein de paradigmes non-dialogiques qui réservent néanmoins une place au dialogue. La voie « post-dialogique » suggère que le dialogisme doit composer avec des situations dans lesquels la discussion se trouve plus ou moins soumise à une forme d'intérêt et de contrainte et liée à certaines conditions contextuelles d'arrière-plan. Cette voie est représentée d'ores et déjà par un ensemble de philosophes, tels que Van Eemeren et Grootendorst, Maesschalck et Lenoble, Honneth ou Schwartz. Un des développements possible de la voie post-dialogique consiste à se concentrer sur les conditions institutionnelles et non institutionnelles de la délibération et de la coopération dans les activités cognitives, instrumentales et stratégiques, en articulant les conditions dialogiques avec les conditions non-dialogiques.

Mots clés : Dialogue, Activité, Travail, Délibération, Coopération

The dialogic paradigm embodied to a large extent by Habermas's communicative reason is confronted with radical theoretical and practical limits. These limitations are inherent in communicative action and its demarcation of the cognitive, instrumental and strategic actions. They also concern the choice of deliberative proceduralism and its reference to the ideal speech situation and the aim of mutual understanding. The dialogic process requires in fact that certain conditions are met for discussion in a

public space to take place. Yet many contexts of exchange and activity are dominated by the rationality or the legitimacy of technology, work or culture and then can not satisfy such conditions. These spheres of discourse are indeed exposed to fundamental antagonisms or asymmetries that render impossible the satisfaction of the optimal conditions for discussion. The limits of dialogism requires to explore other models than that of Habermas in non-dialogic paradigms, which nevertheless reserve a place for dialogue. The 'post-dialogic' way suggests that dialogism must deal with situations in which the discussion is more or less subject to some form of interest and constraint, and related to some contextual background conditions. This track is already represented by a set of philosophers, such as Van Eemeren and Grootendorst, Maesschalck and Lenoble, Honneth or Schwartz. One of the possible developments of the post-dialogical way is to focus on the institutional and non institutional deliberation and cooperation in cognitive, instrumental and strategic actions, then articulating dialogical conditions with non-dialogical conditions.

Keywords : Dialogue, Work, Labour, Deliberation, Cooperation

O paradigma dialógico, incarnado em grande parte pela razão comunicacional d'Habermas, encontra-se confrontado à limites teóricos e práticos radicais. Estes limites são inerentes ao agir comunicacional e à sua demarcação do agir cognitivo, instrumental e estratégico. Eles concentram também a escolha do proceduralismo deliberativo e sua referência à situação ideal de palavra e ao objetivo de entendimento. O procedimento dialógico requer que sejam satisfeitas certas condições da discussão no seio de um espaço público. Ora, diversos contextos de troca e de atividade onde dominam a racionalidade ou a legitimidade da técnica, do trabalho ou da cultura, não podem satisfazer tais condições. Tais espaços de discussão se encontram de fato expostos à antagonismos ou assimetrias

fundamentais, que tornam impossível a satisfação das condições perfeitas da discussão. Os limites do dialogismo incitam à explorar outros modelos para além do modelo d’Habermas no seio dos paradigmas não-dialógicos que reservam entretanto um espaço ao diálogo. A via “pós-dialógica” sugere que o dialogismo deve compor com situações nas quais a discussão se encontra mais ou menos submetida a uma forma de interesse e de obrigação ligada a certas condições contextuais de fundo. Esta via já é representada por um conjunto de filósofos tais como Van Eemeren e Grootendorst, Maesschalck e Lenoble, Honneth ou Schwartz. Um dos possíveis desenvolvimentos da via pós-dialógica consiste em concentrar-se sobre as condições institucionais e não institucionais da deliberação e da cooperação nas atividades cognitivas, instrumentais e estratégicas, articulando as condições dialógicas com as condições não-dialógicas.

Palavras chave : Diálogo, Atividade, Trabalho, Deliberação, Cooperação

PARCOURS POUR L’ARTICULATION ENTRE LANGAGE, ERGOLOGIE, TRAVAIL ET DEVELOPPEMENT

Cecília Souza e Silva et Vera Sant’Anna

Cet article a pour objectif d’articuler la notion de développement (Amartya Sen, 1999), la démarche ergologique orientée vers l’activité de travail (Schwartz, 1997, 2008) et les études de langage selon une perspective discursive (Maingueneau, 1984 ; Possenti, 2004). Une telle articulation s’ouvre à l’idée d’un « littérisme discursif » de nature à procurer aux individus un espace de liberté pour élargir

leurs « capacités » de compréhension du monde et une participation plus critique au développement de leur environnement socio-historique.

Mots clés : Développement, Ergologie, Capabilités, Travail, Littérisme discursif

This paper aims to articulate the notion of development (Amartya Sen,1999), the ergological focus targeted at the work activity (Schwartz, 1997, 2008), and language studies seen in the discourse perspective (Maingueneau, 1984, Possenti, 2004). Such articulation is open to the idea of a “discourse literacy” that is capable of providing the individual with a space of freedom to enhance his/her capability to understand the world and participate in a more critical way in the development of his/her social-historical surroundings.

Keywords : Development, Ergology, Capability, Work, Discourse literacy

Este artigo tem por objetivo articular a noção de desenvolvimento (Amartya Sen,1999), o enfoque ergológico voltado para a atividade de trabalho (Schwartz, 1997, 2008) e os estudos da linguagem vistos sob a perspectiva discursiva (Maingueneau, 1984; Possenti, 2004). Tal articulação abre-se à idéia de um “letramento discursivo” capaz de proporcionar ao indivíduo um espaço de liberdade para aumentar suas capacidades de compreensão do mundo e de participação mais crítica no desenvolvimento do seu entorno sócio-histórico.

Palavras chave : Desenvolvimento, Ergologia, Capacidades, Trabalho, Letramento discursivo

ACTIVITE HUMAINE ET DEVELOPPEMENT : LA GESTION DE LA SANTE HUMAINE DANS LES EXPERIENCES PRODUCTIVES LOCALES EN DEBAT

Eliza Echternacht

Cet article examine le binôme travail-développement par le biais de la santé humaine en tant que thème transversal des demandes sociales d'orientations nouvelles de la production et de la citoyenneté, lequel sollicite, de par son appartenance au champ épistémique de l'activité humaine, une perspective micro-macro. Sur la base des témoignages des sujets d'expériences productives présents aux 2^{èmes}. Journées du Réseau International « Ergologie, Travail et Développement », il cherche dans la démarche ergologique l'instrumentalité nécessaire pour penser la gestion du risque au travail dans la singularité des interactions entre les corps, en tant que matrices de l'activité humaine, et la concrétude des moyens techniques et sociaux.

Mots clés : Gestion de la santé, Corps, Perspective micro-macro, Réserves d'alternatives, Binôme travail-développement

This article discusses the binomial work-development in relation to human health as a theme that crosses over the social demands of change in the course of production and citizenship, and by belonging to an epistemic field of human activity, applies for the micro-macro perspective. Based on the reports of the individuals experiences and the presentation about their productive experiences during the II Journey of International Network Ergology, Work and Development, seeks to find the approach ergological necessary instrumentality to think about risk management at work in the

uniqueness of the interactions between the body - as a matrix of human activity and the concreteness of the technical and social means.

Keywords : Health management body, Micro-macro perspective, Reservation of alternatives, Binomial work-development

Esse artigo aborda o binômio trabalho-desenvolvimento através da saúde humana, enquanto temática que atravessa as demandas sociais de mudança dos rumos da produção e da cidadania e, por pertencer ao campo epistêmico da atividade humana, solicita a *perspectiva micro-macro*. Baseado nos relatos dos sujeitos das experiências produtivas presentes na II Jornada da Rede Internacional Ergologia, Trabalho e Desenvolvimento, busca encontrar na abordagem ergológica a instrumentalidade necessária para pensar a gestão do risco no trabalho na singularidade das interações entre o corpo enquanto *matriz da atividade humana* e a concretude dos meios técnicos e sociais.

Palavras chave : Gestão da saúde, Corpo, Perspectiva micro-macro, Reservas de alternativas, Binômio trabalho-desenvolvimento

NOTES SUR LA DIVERSITÉ ET LA SINGULARITÉ DES DÉVELOPPEMENTS POSSIBLES

Carlos Brandão, Marcelo Proni et Hipólita Siqueira

Cet article cherche à discuter le processus de développement dans ses multiples dimensions, à partir d'un argument central selon lequel il n'y a pas de sens à élaborer une théorie générale et abstraite du développement. Guidé par la tradition de pensée critique latino-américaine, il met l'accent sur le dialogue avec la littérature actuelle qui traite de la variété de styles et de modèles de développement. Ensuite, il se focalise sur le sous-développement brésilien et ses conséquences pour le marché du travail et les relations de travail, en soulignant l'épuisement du modèle de développement national dans les années 1980 et l'inflexion des directives du pays à partir des années 1990. Enfin, il suggère que la conjoncture actuelle offre la possibilité, une fois de plus, de réinventer l'idée de développement dans le but de replacer le travail au centre de ce débat.

Mots clés : Développement, Travail, Celso Furtado, Amérique Latine, Brésil

This article seeks to discuss the process of development in its multiple dimensions from the core argument that makes no sense to draw a general and abstract theory of development. Guided by the tradition of critical thinking in Latin American, it stresses the dialogue with current literature on the variety of styles and patterns of development. Then it focuses on Brazil's underdevelopment problem and its consequences to the labour market and employment relations, highlighting the depletion of the 1980's national development model and the inflection on the country's bearing from the 1990's. Finally it suggests that the current situation enables, once again, to reinvent the idea of development so that labour can be replaced in the center of this debate.

Keywords : Development, Labour, Celso Furtado, Latin America, Brazil

Este artigo procura discutir o processo de desenvolvimento em suas múltiplas dimensões, a partir do argumento central de que não tem sentido elaborar uma teoria geral e abstrata do desenvolvimento. Orienta-se pela tradição do pensamento crítico latino-americano, enfatizando o diálogo com a literatura atual sobre a variedade de estilos e padrões de desenvolvimento. Em seguida, enfoca a problemática do subdesenvolvimento brasileiro e suas consequências para o mercado de trabalho e as relações de trabalho, destacando o esgotamento do modelo de desenvolvimento nacional nos anos 1980 e a inflexão nos rumos do País a partir da década de 1990. Ao final, sugere que a conjuntura atual possibilita, mais uma vez, reinventar a ideia de desenvolvimento para que o trabalho seja recolocado no centro desse debate.

Palavras chave : Desenvolvimento, Trabalho, Celso Furtado, América Latina, Brasil

LE CONCEPT DE DEVELOPPEMENT AUJOURD’HUI EN AFRIQUE OU LE PARADOXE D’UN CONCEPT SOUS – DEVELOPPE

Fatima Doumbia

Le développement, il faut être développé ! Une mode qui ne se démode pas ? Une religion pratiquée par tous ? Un concept à plusieurs tiroirs ? On le clame tant qu’on en oublie le contenu. Toutes les sociétés veulent être développées. Mais devant les échecs des différentes politiques de développement, nous nous interrogeons sur les raisons de ces échecs. Les plans changent, et l’état de sous-développement demeure. Pourtant nous constatons que si les noms des plans ne sont pas les mêmes, le

concept de développement reste toujours aussi inadapté pour saisir une situation dans laquelle vit non un « facteur humain » mais une personne humaine. C'est cette critique conceptuelle qui nous encouragera à adopter la démarche ergologique qui seule interroge le développement dans sa théorie et son effectivité. Si le développement doit et peut cesser d'être un mythe, sous quelles conditions peut-on y arriver ?

Mots clés : PPTE, Développement, Côte d'Ivoire, Homme, Ergologie

The development, every country has to be developed ! A fashion which does not go out of fashion ? A religion practised by all ? A concept in several drawers ? We cry out it as long as we forget the sens. All the societies want to be developed. As the various development policies are a failure, we wonder about the reasons of these failures. Plans change, but the state of underdevelopment don't change. Also we can give to plans different names, the concept of development always remains so unsuitable to seize a situation in which lives not a human factor but a man. It is this abstract criticism who will encourage us to adopt the ergologique approach who only questions the development in its theory and its effectiveness. If the development owes and can stop being a myth, what about the conditions to make it real ?

Keywords : PPTTE, Development, Ivory Coast, Human, Ergology

O desenvolvimento, é necessário ser desenvolvido! Será uma moda que nunca passa? Uma religião praticada por todos? Um conceito com várias gavetas? De tanto falar de desenvolvimento acaba-se por esquecer o seu conteúdo. Todas as sociedades querem ser desenvolvidas. Mas na frente dos malogros das diferentes políticas de desenvolvimento, interrogamo-nos sobre as razões destes malogros. Os

planos mudam, mas o estado de subdesenvolvimento permanece. No entanto constatamos, se os nomes dos planos não são os mesmos, o conceito de desenvolvimento ainda continua a ser inadaptado para captar uma situação onde não é um factor humano que vive mas um homem. É esta crítica conceitual que nos incitará a adotar a proposta ergológica a única que questiona o desenvolvimento dentro de sua teoria e de sua efectividade. Se o desenvolvimento deve e pode deixar de ser um mito, quais são as condições para alcançá-lo?

Palavras chaves : PPME, Desenvolvimento, Côte d'Ivoire, Homem, Ergologia

REPRESENTATIONS DU TRAVAIL EN AFRIQUE

Tine Manvoutouka

Deux postures antagonistes existent dès lors que l'on parle des représentations du travail dans le monde : soit on part d'une définition préalable du concept de travail, soit on part des représentations du travail des sociétés étudiées. Partir d'une définition préalable permet effectivement de faire des classifications et d'identifier des non-correspondances, du type travail formel et travail informel. Cependant, partir d'une définition préalable du travail présente le risque de ne point trouver de notion de travail distincte dans les sociétés observées, que des activités qui nous apparaissent d'un même genre ne sont pas conceptualisées comme activité de travail, ou que l'organisation sociale des sociétés ne procède pas à un découpage des activités humaines socialisées. La deuxième posture consistant à partir des définitions reconnues par le collectif de vie étudié permet de reconstruire le point de vue

local, les spécificités de l'activité avec les valeurs et les pratiques qui s'y rapportent. Au lieu d'une définition qui délimite des catégories non représentatives de la réalité, elle permet une formulation positive des rapports des hommes entre eux et avec le monde.

Mots clés : Travail, Développement, Travail informel, Anthropologie, Système foncier

There are two different approaches to define work worldwide. Either you start with a definition of the concept of work or you start with the work representations of a society. A definition of work allows one to make classifications and comparisons, such as formal and informal work. There is however a risk not to find a distinct notion of work in certain societies, or that similar activities are not conceptualised as working activities, or that the social organisation of a society does not separate different social human activities. The second approach, which takes into account the local definitions of work, allows one to build the local history with its own activities and values. Instead of a definition that does not represent the whole reality, it allows a positive description of human relations interacting with the world around them.

Keywords : Work, Development, Informal work, Anthropology, Land law

Existem duas posturas antagonistas quando falamos de representações do trabalho no mundo : ou partimos de uma definição prévia do conceito de trabalho, ou partimos de representações do trabalho nas sociedades estudadas. Partir de uma definição prévia permite de fato fazer classificações e identificar não correspondências, do tipo trabalho formal e trabalho informal. No entanto, partir de uma definição prévia do trabalho é também correr o risco de não encontrar uma noção de trabalho distinta nas sociedades observadas, que as atividades que nos parecem de um mesmo gênero não

sejam conceptualizadas como atividade de trabalho, ou que a organização social das sociedades não proceda a um recorte das atividades humanas socializadas. A segunda postura, consistindo em partir de definições reconhecidas pelo coletivo de vida estudado, permite a reconstrução do ponto de vista local, as especificidades da atividade com os valores e as práticas a estes ligadas. Ao invés de uma definição que delimita categorias que não são representativas da realidade, ela permite uma formulação positiva das relações dos homens entre si e com o mundo.

Palavras chave : Trabalho, Desenvolvimento, Trabalho informal, Antropologia, Sistema fundiário

A. ARTICLES

INDUSTRIALISATION, DIVISION DU TRAVAIL ET COMPETENCES OUVRIERES. LE DEBAT DU PREMIER XIX^E SIECLE ENTRE ECONOMISTES, TECHNOLOGUES ET PENSEURS SOCIAUX.

François Vatin

Prologue

Je me permets d'ouvrir cet article par un souvenir de pédagogue. Quand, au début des années 1980, je commençais, à Rennes, à enseigner autour de la thématique du travail, je trouvais fréquemment dans les copies que je corrigeais un étrange raccourci entre la présentation de la manufacture d'épingles d'Adam Smith (1776) et celle de l'organisation scientifique du travail de Frederick W. Taylor (1903). Plus d'un siècle séparait ces deux auteurs, et pas n'importe quel siècle : le XIX^e siècle de notre ère, siècle considéré communément comme celui du triomphe de l'industrie, du marché libéral et de l'idéologie capitaliste qui les soutenait, l'un et l'autre. Le XIX^e siècle aurait-il eu si peu de consistance que l'on pouvait ainsi accoler Smith et Taylor comme deux auteurs jumeaux ?

Je ne tardais pas à me rendre compte que mes étudiants me renvoyaient en miroir l'enseignement qui leur était dispensé depuis leurs classes d'histoire du collège. Cette histoire reposait en bonne part sur un concept mythifié : celui de « révolution industrielle », concept qui, dans son interprétation scolaire, laisse accroire que, du jour au lendemain ou presque, à la fin du XVIII^e siècle en Angleterre, au début du XIX^e siècle en France, le monde européen se serait réveillé différent, que les campagnes verdoyantes auraient fait place à des villes noires de charbon où les cheminées des usines auraient remplacé les clochers des églises ...

Cette fable scolaire rendait le XIX^e siècle impensable, puisqu'on transformait ainsi, en gommant le temps, un processus long, complexe et contradictoire en une « révolution », au sens d'un simple retournement, comme une pièce qui passe du « face » au « pile », si vite que l'on peut négliger l'épaisseur de la tranche pour ne voir que deux surfaces opposées¹. *A contrario*, je vais tenter ici de redonner un peu de son épaisseur au XIX^e siècle afin de mieux comprendre comment s'y posa la question du travail ouvrier. Nos institutions présentes du travail sont en effet le produit de la difficile genèse du salariat moderne au XIX^e siècle. Revenir sur celle-ci éclaire donc encore les enjeux contemporains.

¹ Pour une histoire de la notion de « révolution industrielle », voir l'ouvrage, un peu ancien, de Claude Fohlen, 1971, *Qu'est-ce que la révolution industrielle ?* Paris, Robert Lafont, et mon étude dans le prolongement de cet ouvrage : « Modèle et contre-modèle anglais de Jean-Baptiste Say à Eugène Buret : Révolution industrielle et question sociale (1815-1840) », in Sylvie Aprile et Fabrice Bensimon (dir.), 2006, *La France et l'Angleterre au XIX^e siècle*, Paris, Creaphis, pp. 69-88.

1. Formes techniques et formes sociales du travail : l'impensé du XIX^e siècle

A l'encontre de la fable scolaire de la révolution industrielle, rappelons quelques faits bien connus.

- La France reste un pays à dominante rurale jusqu'au milieu du XX^e siècle ; la disparition de la France rurale est contemporaine de la montée du tertiaire dans la seconde moitié du XX^e siècle, plus que de celle de l'industrie, qui d'ailleurs, dans sa forme moderne, concentrée ne date, pour l'essentiel, que de la fin du XIX^e siècle.
- L'industrialisation elle-même s'est opérée de façon dispersée ; l'industrie fut, dans bien des secteurs, longtemps elle-même rurale, notamment en France.
- La « grande industrie » ne fut qu'une modalité de l'industrialisation, pas la plus précoce, ni jamais la plus importante statistiquement.
- Le salariat lui-même n'est pas une forme si facile à identifier ; de nombreuses formes hybrides existent tout au long du XIX^e siècle et encore aujourd'hui.

L'œuvre de Marx a à cet égard un caractère paradoxal : mieux que tout autre il a su mettre en évidence la forme idéal-typique de l'opposition capital/travail qui domina le débat social des XIX^e et XX^e siècles. De ce fait, on a eu trop tendance à considérer sur un mode réaliste sa description idéaltypisée de l'industrie et des rapports de production capitalistes, comme si c'était là une

description fidèle et exhaustive de la réalité du travail de son temps. Soulignons deux points à cet égard.

- La description que Marx fait de la grande industrie (chapitre XV du livre premier du *Capital*) a été inspirée des technologues anglais et, principalement de la *Philosophie des manufactures* d'Andrew Ure (1835)². Or il s'agit là d'un texte qui porte sur le seul secteur textile, celui où se développe, dès la première moitié du XIX^e siècle, le modèle de la grande industrie concentrée, dite alors « manufacture à l'anglaise ». De plus, Ure, que Marx appelait joliment le « Pindare de la fabrique », écrit dans esprit d'apologétique industrielle et force le trait à dessein. Très habilement, utilisant la force de l'adversaire, Marx retourne cette apologie de la fabrique en une critique virulente de l'exploitation industrielle.
- L'analyse que développe Marx du rapport salarial pur (« pure vente d'une force ou capacité de travail ») ignore délibérément les modalités complexes du marché du travail de son temps. Il faut, pour en prendre la mesure, lire la belle étude des formes du salaire qu'a fournie Bernard Mottez en 1966³. C'est en contournant l'analyse marxiste du rapport salarial que ce dernier a pu ouvrir un nouveau champ de questionnement et, notamment, souligner l'importance du modèle du « marchandage », ce qu'il désigne, reprenant la formule à l'économiste libéral Léon Faucher, par l'expression de « l'ouvrier marchand de son travail ».

² A. Ure, 1836, *Philosophie des manufactures* (1835), Bruxelles, Hauman.

³ B. Mottez, 1966, *Systèmes de salaire et politiques patronales*, Paris, éditions du CNRS.

Face à la force de ces concepts idéaux-typiques par lesquels on a pensé de façon souvent caricaturale le XIX^e siècle (la Révolution industrielle, le salariat, le paupérisme urbain, etc.), il est difficile de restaurer la complexité des formes de travail industriel à cette époque. Malgré l'existence de nombreuses monographies, une vue d'ensemble à même de se substituer à des figures scolaires ossifiées nous fait encore défaut. Je me souviens à cet égard de la frustration qui fut la mienne quand je faisais ma thèse à la fin des années 1970 et que je recherchais des éléments d'histoire concrète du travail. Ce que l'on appelait alors l'*histoire du travail* était une histoire du mouvement social. Il y avait bien une *histoire technique*, mais c'était une histoire des inventions. Quant à l'*histoire des entreprises*, c'était une histoire du capital.

Je n'ai pas l'ambition ici de compenser un tel manque, qui fait encore aujourd'hui de la question du travail au XIX^e siècle un impensé théorique. Constat paradoxal, puisque le XIX^e siècle peut être défini comme le « siècle du travail », celui où ce concept domine les débats sociaux, et, au-delà inspire, toute la représentation du monde⁴. Les formes concrètes, techniques mais aussi socio-économiques, du travail au cours de cette période restent pourtant encore mal connues. La raison en est à mon sens la difficulté à penser la transition complexe qui a mené à notre modernité salariale. Prenant Marx trop à la lettre, on a fait comme si le travail moderne était né brusquement avec la « révolution industrielle », sorti tout armé de la cuisse de ce moderne *Moloch* qu'est le Capitalisme.

⁴ Voir mon ouvrage *Le travail et ses valeurs*, Paris, Albin Michel, 2008.

Sans prétendre résoudre le problème au fond, je vais tenter de soulever un coin du voile en m'appuyant sur un matériau d'histoire de la pensée. Je repartirai à cette fin de mon entrée en matière : Smith et la question de la division du travail.

2. La division du travail : Smith, Say et Lemontey

Jusqu'à aujourd'hui, la célèbre description de la manufacture d'épingles de Smith a servi d'illustration emblématique pour penser le travail moderne, parcellarisé, déqualifié, appauvri, tel qu'il se serait développé à la suite la Révolution industrielle anglaise. C'est bien pourquoi mes étudiants de Rennes ne pouvaient penser ce qui sépare Smith de Taylor. Cet usage scolaire du texte de Smith est un contresens, tant d'un point de vue théorique que d'un point de vue historique. Smith n'était pas un technologue, il reprenait en fait sa description de la manufacture d'épingles aux Encyclopédistes français, qui avaient eux-mêmes répliqué un article de Perronnet consacré à la fabrication d'épingles dans la région de Caen en 1740 !⁵ Mais surtout, l'enjeu de Smith était ailleurs : moins loin qu'il n'y paraît de celui de Durkheim plus d'un siècle plus tard ; il était en effet de montrer que la société moderne reposait sur l'échange social, rendu possible par le principe de « sympathie », c'est-à-dire la

⁵ Voir J.-P. Séris, 1994, *Qu'est-ce que la division du travail ?* Ferguson, Paris, Vrin ; J.L. Peaucelle, 2007, *Adam Smith et la division du travail, la naissance d'une idée fausse* », Paris, L'Harmattan.

capacité des hommes à l'inter-subjectivité, issue vraisemblablement selon Smith de leur capacité langagière⁶.

Mais les descriptions des épingliers par Smith ont frappé les esprits. Elles furent présentées *ad nauseam* tout au long du XIX^e siècle comme le symbole de l'industrie triomphante et notre enseignement scolaire a reproduit ce cliché. Pourtant, dès 1803, Jean-Baptiste Say, le principal disciple français de Smith, n'avait pas hésité à critiquer son maître sur ce point, soulignant que le principal instrument du progrès industriel n'était pas la division parcellaire des travaux, mais la maîtrise des forces naturelles⁷. Symétriquement, l'élaboration de la figure de Smith comme contre-modèle illustrant les méfaits de l'industrialisation est ancienne, puisqu'elle date de 1801. Elle a été produite par un littérateur Pierre-Édouard Lemontey (1762-1826) qui a fourni cette année-là le canevas de la critique récurrente du travail industriel, telle qu'on peut la retrouver jusqu'à nos jours⁸.

⁶ On a longtemps, en raison d'un contresens sur la théorie de l'échange de Smith, opposé son premier livre : *La théorie des sentiments moraux* (1757) à sa *Richesse des nations* (1776). Pour une analyse a contrario de la cohérence de cette œuvre, voir J. Mathiot, 1990, *Adam Smith. Philosophie et économie*, Paris, Presses universitaires de France.

⁷ J.-B. Say, 2007, *Traité d'économie politique*, 1^{ère} édition 1803, Paris, Economica (édition *variorum*) ; pour une analyse de la théorie de la production de Say, voir mon article : « Pensée industrielle et théorie de la production chez Jean-Baptiste Say », in Jean-Pierre Potier et André Tiran (éd.), 2002, *Jean-Baptiste Say. Nouveaux regards sur son œuvre*, Paris, Economica, pp. 605-628.

⁸ P.E. Lemontey, 2006, « Influence morale de la division du travail considérée sous le rapport de la conservation du gouvernement et de la stabilité des institutions sociales » (1801), *Revue du Mauss*, n° 27, premier semestre, *ibidem*, pp. 384-

Il est intéressant de s'arrêter sur cet auteur et sur ce texte. Largement oublié aujourd'hui, Lemontey était très connu en son temps et son texte est cité par nombre de ceux qui débattent des questions du travail dans la première moitié du XIX^e siècle en France : Say, Dupin, Comte, Proudhon, etc., mais aussi Marx et même, à la fin du XIX^e siècle, Durkheim. Lemontey était lyonnais ; il avait fait partie de l'administration révolutionnaire à Lyon en 1789 et avait été élu à l'Assemblée législative. Exilé sous la Terreur, il ne revint à Lyon qu'en 1795, où il fut de nouveau administrateur pendant deux ans. Il s'installa ensuite à Paris, où il obtint diverses prébendes et notamment un poste de chef du « bureau de la police littéraire ». Selon son témoignage, sa diatribe contre la division du travail avait été écrite sous la Terreur, dans une optique contre-révolutionnaire : « *Ce morceau fait partie d'un ouvrage intitulé : Des moyens conservateurs en politique, dont je recueillis les matériaux tandis que le génie de la destruction couvrait la France de ruines. J'ai un peu imité le matelot, qui oublie dans les ports les vœux qu'il faisait dans la tempête. Je me suis moins hâté de parler de principes conservateurs, lorsque j'ai vu toute la nation y revenir d'elle-même* »⁹.

Dans cet opuscule, Lemontey distingue trois types de conséquences morales de la division du travail :

- son influence « *sur les agents qu'elle emploie* » (§ 1), c'est-à-dire la question de la « *déqualification* » ;

397 ; édition annotée par mes soins et accompagnée de mon commentaire : « Pierre-Edouard Lemontey, l'invention de la sociologie du travail et la question salariale », *ibidem*, p. 398-420.

⁹ P.-E. Lemontey, *op. cit.*, p. 384.

- son influence « *sur les agents qu'elle réforme* » (§ 2), c'est-à-dire la question du chômage ;
- son influence enfin « *sur le corps de la nation* » (§ 3), c'est-à-dire la concentration capitaliste et la polarisation de la structuration sociale au détriment de « *la classe moyenne, la partie la plus estimable de toutes les nations* »¹⁰.

C'est sur le premier, qui est, d'ailleurs le plus développé, celui où Lemontey a le mieux exploité son brio littéraire et qui, de ce fait, a le plus marqué ses contemporains, que je vais m'arrêter. Dans ces quelques pages, Lemontey développe, en effet, une critique acide de l'« ouvrier-machine » (*sic*), qui fut largement reproduite jusqu'à aujourd'hui, génie littéraire en moins :

« Plus la division du travail sera parfaite et l'application des machines étendue, plus l'intelligence de l'ouvrier se resserrera. Une minute, une seconde, consommeront tout son savoir ; et la minute, la seconde suivante, verront répéter la même chose. Tel homme est destiné à ne représenter toute sa vie qu'un levier ; tel autre une cheville ou une manivelle. On voit bien que la nature humaine est de trop dans un pareil instrument, et que le mécanicien n'attend que le moment où son art perfectionné pourra y suppléer par un ressort. Cependant l'intelligence ne saurait être une faculté oisive ; elle meurt de disette comme le corps ; elle est soumise à des accidents que nous appellerons des caprices tant que nous en ignorons les causes premières. La simple monotonie, le retour continu du même son, du même geste, importun, d'abord, irritent un instant, et plongent ensuite dans le sommeil ou la

¹⁰ *Idem*, p. 394.

torpeur. Le somnambulisme, les affections nerveuses et cataleptiques, les diverses asphyxies de l'âme sont probablement les suites d'un semblable désordre. Serait-il donc possible que la succession éternelle du même acte n'engourdit la pensée et ne finit par la paralyser ? On couvre d'un bandeau les yeux de l'animal qu'on destine à parcourir une ligne circulaire. L'ouvrier-machine trouve une ressource équivalente dans la dégradation complète de ses facultés intellectuelles. Il en est qui perdent dans l'isolement jusqu'au souvenir du langage. L'être dont l'économie des arts a réduit l'existence à un seul geste paraît descendu à la classe équivoque de ces polypes, où l'on n'aperçoit point de tête et qui semble ne vivre que par leurs bras »¹¹.

Lemontey double cette première critique d'un argument plus sociologique. Il fait en effet l'éloge des ouvriers itinérants de l'Ancien régime, dont « *le trait le plus saillant de leur caractère était l'amour de l'indépendance, ce goût d'une vie errante qui promenait leur industrie dans les grandes villes de la France et de l'Europe...* »¹², pour leur opposer ces ouvriers-machines sédentaires devenus totalement dépendants de leur maître : « *Si l'homme développe ainsi son entendement par l'exercice d'un travail*

¹¹ *Idem*, p. 388. Sur la figure des polypes (animalcules capables de se reproduire par bourgeonnement), qui hante les représentations sociales depuis leur découverte au milieu du XVIII^e siècle par Abraham Trembley, voir F. Vatin, 2002, « À quoi rêvent les polypes ? Individuation et sociation d'Abraham Trembley à Émile Durkheim » in Laurent Fedi (éd.), *Les cigognes de la philosophie. Etudes sur les migrations conceptuelles*, Paris, L'Harmattan, pp. 85-215, repris in F. Vatin, 2005, *Trois essais sur la genèse de la pensée sociologique. Politique, Epistémologie, Cosmologie*, Paris, La Découverte, pp. 123-217.

¹² *Idem*, p. 388.

compliqué, on doit s'attendre à un effet tout contraire d'un travail divisé. Le premier qui porte dans ses bras tout un métier, sent sa force et son indépendance ; le second tient de la nature des machines au milieu desquelles il vit ; il ne saurait se dissimuler qu'il n'est en lui-même qu'un accessoire, et que, séparé d'elles, il n'a plus ni capacité, ni moyen d'existence. C'est un triste témoignage à se rendre que de n'avoir jamais levé qu'une soupape, ou de n'avoir fait jamais que la dix-huitième partie d'une épingle. Le sentiment de sa faiblesse sera donc le trait dominant de l'ouvrier-machine, et le rendra nécessairement timide et sédentaire. (...) Comme son travail est d'une extrême simplicité et qu'il peut être remplacé par le premier venu ; comme lui-même ne saurait, sans un hasard inespéré, retrouver ailleurs la place qu'il aurait perdue, il reste vis-à-vis du maître de l'atelier dans une dépendance aussi absolue que décourageante. Le prix de la main-d'œuvre, regardé autant comme une grâce que comme un salaire, sera calculé par cette froide et dure économie qui est la base des établissements manufacturiers. Nous trouverons donc partout l'ouvrier-machine pauvre, servile et sans émulation »¹³.

Par de tels propos, Lemontey suivait Smith lui-même qui tempérait singulièrement dans la suite de son ouvrage les propos avancés dans les premiers chapitres, qui furent souvent les seuls lus :

« Dans les progrès que fait la division du travail, l'occupation de la très majeure partie de ceux qui vivent de travail, c'est-à-dire la masse du peuple, se borne à un très petit nombre d'opérations simples, très souvent une ou deux. Or l'intelligence de la plupart des hommes se forme nécessairement par leurs occupations ordinaires. Un homme qui passe toute sa vie à remplir un petit nombre

¹³ *Idem*, p. 389.

d'opérations simples, dont les effets sont peut-être aussi toujours les mêmes ou très approchant les mêmes, n'a pas lieu de développer son intelligence ni d'exercer son imagination (...) et devient, en général, aussi stupide et ignorant qu'il soit possible à une créature humaine de le devenir. (...) Ainsi sa dextérité dans son métier particulier est une qualité qu'il semble avoir acquise aux dépens de ses qualités intellectuelles, de ses vertus sociales et de ses dispositions guerrières »¹⁴.

Lemontey fut en 1803 plagié par Say dans la première édition de son *Traité*. Dans la réédition en 1816 de sa critique de Smith, Lemontey s'amusait de ce plagiat : « *M. J.-B. Say m'a fait l'honneur d'adopter dans son excellent traité d'économie politique le principe que j'ai mis à jour dans ce fragment sur l'influence morale de la division du travail. Le titre un peu frivole de mon livre ne lui a, sans doute, pas permis de me citer. Je ne puis attribuer qu'à ce motif le silence d'un écrivain trop riche de son propre fonds pour désavouer un emprunt aussi modique »*¹⁵. Si Say ne cite pas pour autant Lemontey dans les éditions ultérieures de son *Traité*, il lui consacre un chapitre entier de son

¹⁴ A. Smith, *op. cit.*, tome 2, p. 406. En fait, Adam Smith reprenait sur ce point son maître Adam Ferguson. Voir le passage de son *Essai sur l'histoire de la société civile* (1767), traduction française, Paris, 1783, repris par J.-P. Sérès in *Qu'est-ce que la division du travail ? op. cit.*, pp. 58-65 ; 62-63). Le passage est largement repris par Marx dans *Misère de la philosophie* (1847) in Marx, *Œuvres, Economie*, tome 1, Paris, Gallimard, 1965, pp. 6-136 : 96.

¹⁵ *Idem*, p. 194.

Cours en 1828¹⁶. Il s'agit maintenant de le critiquer, tout en reconnaissant qu'il a « *indiscutablement raison sur plusieurs points* »¹⁷.

Say souligne, d'abord, que Lemontey aurait « *confond(u) l'influence de la séparation des occupations avec l'influence des machines* », lesquelles, le plus souvent, selon lui, ne simplifieraient pas le travail, mais diminueraient le nombre d'hommes mobilisés. Il précise ensuite que la division du travail conduit à une distribution sélective des travailleurs en fonction de leurs compétences : « *Parmi les maçons, celui qui a de l'étoffe pour faire un bon appareilleur, ne reste pas longtemps scieur de pierre* »¹⁸. Enfin il souligne que, dans les campagnes où le travail est moins divisé, la main-d'œuvre ne témoigne pas pour autant d'une « *supériorité morale ou intellectuelle marquée* »¹⁹. Mais surtout, comme on l'a vu, il considère que la division du travail n'est pas le cœur du progrès techno-économique, qui repose, d'abord, sur la maîtrise des forces naturelles et sur ce que l'on appellera le « *machinisme* » : « *Du moment que l'homme n'a plus à faire que la fonction d'une cheville ou d'une manivelle, on le décharge de cette fonction toute mécanique et l'on en charge un moteur* »²⁰.

¹⁶ J.-B. Say, *Cours complet d'économie politique pratique* (1828-1829), Paris, Bruxelles, Hauman, 1840, p. 84-85.

¹⁷ *Idem*, p. 84.

¹⁸ *Idem.*, p. 84.

¹⁹ *Idem*, pp. 85.

²⁰ *Idem*, p. 85.

Mais si Say rejette l'argument d'abrutissement du travailleur, il admet, en revanche celui de dépendance à l'égard de l'entrepreneur, argument qu'il avait fait sien dès 1803 dans son plagiat de Lemontey : « *C'en est un plus grave [d'inconvénient] de rendre chaque travailleur, en particulier trop dépendant de ses confrères et des entrepreneurs d'industrie. Comme dépendant de ses confrères, son existence est précaire. Un homme qui sait faire des sabots peut faire des sabots partout ; mais un homme qui ne sait faire que des cadrans de montre, s'il est conduit par la fortune dans un pays où il n'y a pas une fabrique d'horlogerie montée en grand, ne pourra rien faire du tout. (...) Comme dépendant de l'entrepreneur d'industrie, l'ouvrier qui ne fait qu'une partie d'un produit a ce désavantage que le nombre des concurrents qui ont besoin de son travail est borné à celui des entrepreneurs ; tandis que s'il faisait un produit tout entier, il tirerait avantage de la concurrence des consommateurs* »²¹.

Nous allons voir les critiques que Say adresse à Lemontey précisées dans la littérature des technologues français des années 1820-1840.

3. L'ouvrier et la machine : la pensée industrielle des technologues français

On trouve en 1819 une critique de Lemontey analogue à celle de Say chez Pierre-Joseph Christian, le premier directeur du Conservatoire royal des arts et métiers : « *L'on craint qu'à force d'étendre*

²¹ *Idem*, p. 84.

*l'emploi des machines, l'ouvrier, réduit pour toute affaire à leur imprimer le mouvement, ne devienne lui-même une sorte de machine ; ce qui serait assurément l'effet le plus déplorable qui puisse atteindre l'espèce humaine. Heureusement que cette crainte est vaine et cet effet impossible »²². Dix ans plus tard, dans son *Economie industrielle*, très inspirée de Say, Claude-Lucien Bergery aligne dans le même esprit un riche ensemble d'arguments :*

« Les détracteurs de la division du travail lui reprochent encore de dégrader l'homme, en le ravalant au niveau des machines qu'il met en jeu. Un ouvrier doit s'estimer bien peu, disent-ils, lorsqu'il s'avoue n'être capable que de faire la dixième partie d'une épingle. (...) Tout cela est loin d'être rigoureusement vrai, et, d'abord, l'ouvrier qui a de l'intelligence, ne la perd point par suite de la division du travail, attendu qu'il dédaigne les ateliers où il ne peut l'exercer complètement et qu'il en cherche d'autres où le salaire soit plus élevé. On n'emploie donc guère que ceux qui, sous le rapport de l'intelligence, n'ont rien ou presque rien à perdre. Ensuite est-il prouvé que l'abrutissement soit l'effet nécessaire d'un travail qui n'occupe point l'esprit ? Il me semble, au contraire, qu'on réfléchit fort bien en travaillant, lorsqu'on est capable de réfléchir et que les mouvements nécessaires n'exigent aucune attention. (...) J'ajouterai que les travaux des champs où la division n'est pas grande, ne passent point pour avoir les inconvénients signalés, et que cependant le garçon de ferme ne me paraît pas doué d'une intelligence bien supérieure à celle de l'ouvrier qui ne fait jamais qu'une seule partie d'un produit. (...) Enfin est-il possible de croire qu'un fabricant continue longtemps d'employer un

²² P.-J. Christian, 1819, *Vues sur le système général des opérations industrielles ou Plan de technonomie*, Paris Bouchard et Huzard, p. 24.

ouvrier à un travail qui n'exige absolument aucune intelligence ? La force de l'homme est trop chère pour qu'on ne s'empresse pas d'y substituer celle du cheval, ou mieux encore celle d'un moteur inanimé tel que l'eau ou la vapeur. Mais quand bien même la division du travail ferait tomber ou rester dans l'idiotisme quelques ouvriers, je ne vois pas qu'on dût la proscrire comme contraire aux progrès intellectuels de l'homme. Il me semble qu'elle exige pour surveiller et diriger l'ensemble des opérations, quelques contremaîtres bien supérieurs en intelligence à tous les ouvriers qui façonneraient dans leur entier les objets auxquels on l'applique »²³.

Ce dernier point était développé en 1826 par Charles Dupin qui comparait le travail dans la Rome antique et dans la société moderne : « *La seule différence que je puisse apercevoir entre les manouvriers de l'antiquité et les manouvriers des temps modernes, c'est que les premiers exécutaient des opérations machinales accablantes pour leurs forces, tandis que les derniers en exécutent de légères et de faciles. (...) Il n'y a pas là, ce me semble, de quoi s'affliger profondément, ni de quoi crier à la dégénération de l'espèce humaine »²⁴. Il ajoutait : « *L'industrie des temps modernes**

²³ C.-L. Bergery, *Economie industrielle ou science de l'industrie*, Metz, 3 volumes (1829-1830), tome 2 « Economie du fabricant », pp. 116-118. Voir sur cet auteur mon ouvrage : *Morale et calcul économiques dans le premier XIX^e siècle : l'Economie industrielle de Claude-Lucien Bergery*, Paris, l'Harmattan, 2007.

²⁴ Ch. Dupin, *Géométrie et mécanique des arts et métiers et des beaux arts*. Cours normal à l'usage des Artistes et des Ouvriers, des sous-chefs et des chefs d'atelier et de manufactures, 3 vol., Paris, Bachelier 1825-1826, tome 2, 1826, p. 130-131. Voir sur cet auteur Carole Christen et François Vatin (dir), 2009, *Charles Dupin (1784-1873), savant, économiste, pédagogue et parlementaire du Premier au Second Empire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

présente, pour développer l'intelligence, une foule d'occupations inconnues des anciens. (...) Chacun de ces arts exige sans doute quelques manouvriers, quelques hommes-machines ; mais tous exigent aussi, pour la direction générale et pour les opérations principales, des artistes dont l'esprit soit très exercé »²⁵.

En 1841, dans l'article « technologie » qu'il fournit à l'*Encyclopédie nouvelle*, dirigée par les anciens saint-simoniens Pierre Leroux et Jean Reynaud, l'ingénieur des Ponts-et-Chaussées Léon Lalanne, reconnaît les risques d'un appauvrissement du travail en cas d'une division trop poussée. Aussi, anticipant la psycho-sociologie du travail du XX^e siècle, recommandait-il une logique d'enrichissement des tâches : *« On ne peut méconnaître non plus que, dans certaines opérations très fatigantes pour une partie du corps, il n'y ait avantage à changer la nature du travail auquel l'ouvrier est occupé. C'est ainsi que, sur les routes de Suisse, l'homme qui casse le caillou, charge lui-même, dans une espèce de petite trémie, les pierres brutes que leur propre poids amène successivement sur l'enclume où la masse doit les briser. Le travail à la pelle pour le remplissage de la trémie met en action d'autres muscles que ceux qui sont employés à la manœuvre du marteau, et il est loin d'ajouter à la fatigue de l'ouvrier. Cet avantage ne se trouve pas dans le procédé anglais où un enfant est chargé de placer, sans interruption, sur l'enclume, les cailloux à briser par le casseur »²⁶. Pourtant, au*

²⁵ *Idem*, pp. 131-132.

²⁶ Léon Lalanne, 1841, « Technologie », in Pierre Leroux et Jean Reynaud (dir.), *Encyclopédie nouvelle ou dictionnaire philosophique, scientifique, littéraire et industriel offrant le tableau des connaissances humaines au XIX^e siècle*, t. VIII, Paris, Gosselin, p. 581 (cet ouvrage, incomplet, est paru en fascicules de 1836 à 1841).

final, comme Say, Christian, Dupin ou Bergery, il était convaincu que l'avenir de l'organisation industrielle n'était pas dans une subdivision sans cesse plus poussée du travail humain, mais bien dans le développement du machinisme : « *Mais le principe de la division du travail cesse de choquer l'intelligence et la dignité de l'homme, dès qu'il est appliqué à des organes mécaniques. C'est, dans ce sens, qu'il est appelé à prendre une extension indéfinie à mesure que la science des machines se développera d'avantage* »²⁷.

Il nous faut maintenant en contrepoint citer les technologues anglais, Andrew Ure et Charles Babbage, qui constituent, comme on l'a vu, la source principale de Marx en la matière.

4. Les technologues anglais et l'automate industriel

Citons d'abord Andrew Ure, dont le cynisme avait tant séduit Marx. Celui-ci affirme sans ambages l'intérêt disciplinaire de la division du travail, qui réduirait les capacités de résistance des ouvriers²⁸ :

²⁷ *Idem.* Lalanne rend, sur ce point, un hommage ambigu au technologue anglais Andrew Ure, le chantre de la fabrique automatique, qui « libère des caprices de la main-d'œuvre » (voir *infra*) : « *Cette tendance n'a pas échappé à M. Andrew Ure ; mais il l'attribue à des motifs que nous ne saurions admettre...* » (*ibidem*).

²⁸ Cette explication politique de l'avantage pour l'industrie capitaliste de la division du travail n'a été qu'en partie reprise par Marx. Elle a été développée en revanche par l'historien américain Stephen Marglin, dans une approche inspirée par Marx mais aussi par Foucault : « *Origine et fonction de la parcellisation des tâches. À quoi servent les patrons ?* », in André Gorz,

« D'après le système automatique, le talent de l'artisan se trouve progressivement suppléé par de simples surveillants de mécanique. La faiblesse de la nature est telle que plus l'ouvrier est habile, plus il devient volontaire et intraitable et, par conséquent, moins il est propre à un système mécanique, à l'ensemble duquel ses boutades capricieuses peuvent faire un tort considérable. Le grand point du manufacturier actuel est donc, en combinant la science avec les capitaux, de réduire la tâche de ses ouvriers à exercer leur vigilance et leur dextérité, facultés bientôt perfectionnées dans la jeunesse, lorsqu'on les fixe sur un seul objet »²⁹.

Partisan aussi de la division du travail, Babbage pousse plus loin dans l'analyse. Il montre d'abord que la division du travail n'est pas réservée au travail de force, car le travail de l'esprit peut aussi faire l'objet d'une codification et donc d'une machinisation. Il s'inspire ici de l'expérience française de

1973, *Critique de la division du travail*, Paris, Seuil, pp. 50-89. Pour lui la division du travail ne serait aucunement économiquement plus avantageuse, contrairement à ce qu'avait soutenu Smith ; son intérêt résiderait uniquement dans sa capacité à « diviser pour régner ». Lemontey avait pourtant répondu par avance avec humour à Ure et à Marglin : « *C'est au sein des troupeaux pacifiques que les vertiges font les plus grands ravages. Une foule stupide se précipite, sous le plus vil des chefs, avec l'aveuglement de l'ignorance et l'impétuosité des impressions nouvelles. Les hommes de métiers, indépendants et voyageurs, seraient individuellement plus redoutables ; mais leur réunion les rend moins dangereux. Chacun d'eux est trop fier pour vouloir être le second dans une émeute ; il s'éloigne plutôt que d'obéir ; et c'est vraiment le cas où il n'y a point de sédition, parce qu'il y a trop de séditeux* » (pp. 389-390).

²⁹ A. Ure, *op. cit.*, p. 30.

l'établissement sous la Révolution par le baron Riche de Prony des tables de logarithmes³⁰. Celui-ci, inspiré par Smith, « *conçut l'expédient de mettre ses logarithmes en manufacture comme les épingles* »³¹. À cette fin, il décomposa le travail en trois « sections » : la première, réunissant « *cinq ou six des plus célèbres mathématiciens de France* », était chargée d'élaborer des formules ; la seconde, composée « *de sept ou huit personnes encore très versées dans les mathématiques* », convertissait ces formules en opérations numériques ; la troisième enfin « *dont la composition variait de soixante à quatre-vingt membres, prenait les nombres tels qu'ils étaient établis par la seconde et ne s'occupait pas d'autre chose que de faire les additions et les soustractions, au moyen desquelles les tables se trouvaient complètement achevées* »³².

Mais surtout, de cette expérience, Babbage tire une conclusion fondamentale du point de vue de l'organisation du travail. On y a vu parfois, à juste titre, un « quatrième principe », oublié par Smith, pour expliquer les avantages de la division du travail³³ : « *La conséquence à tirer de tout ce qui précède, c'est que, dans les travaux de l'esprit comme dans les travaux purement mécaniques, la*

³⁰ G. Riche de Prony, Notice sur les grandes tables logarithmiques et trigonométriques calculées au Bureau du cadastre, Paris, Baudouin, an IX (1800) ; cf. Babbage, *op. cit.*, pp. 119 et sq.

³¹ Ch. Babbage, *op. cit.*, p. 120. Babbage cite ici une brochure française dont il ne fournit pas les références précises.

³² *Idem*, p. 121.

³³ Alfred Marshall, *Industry and Trade*, Londres, 1919, cité par Harry Braverman, *Travail et capitalisme monopoliste* (1974), Paris, Maspéro, 1976, p. 73. Babbage signalait que ce principe avait été formulé avant lui par l'économiste italien Gioja dans son *Nuovo prospetto delle Scienze Economiche*, Milan, 1815, Tome 1, chapitre IV.

division du travail présente cet avantage, imparfaitement apprécié jusqu'à ce jour, qu'elle permet de s'appliquer à chaque procédé et que, par conséquent, elle permet de n'acheter que le degré exact de capacité et d'instruction que réclame l'exécution de ce même procédé »³⁴.

Cette conclusion est remarquable en ce qu'elle introduit un principe d'analyse différentielle dans la gestion de la main-d'œuvre, qui anticipe la conception économique néo-classique du salaire comme prix de la « productivité marginale du travail ». Mais cette dimension du problème en masque une autre : l'analyse du travail intellectuel en séquences élémentaires peut, poussée à son terme, conduire à substituer dans cette fonction aussi, la machine à l'homme. C'est ce que souligne, d'ailleurs, Babbage lui-même dans la suite de ce chapitre en montrant comment on peut ramener le calcul de la table des nombres carrés à celle de sommes de 2³⁵. Ce type de raisonnement l'amène à concevoir des dispositifs de calcul mécanique perfectionnés³⁶. C'est cette approche techno-économique puissante de la division du travail qui fit de Babbage un précurseur remarquable de l'ordinateur³⁷.

³⁴ *Idem*, p. 131.

³⁵ $a^2 = a + 2b$, où b est la somme de 1 à $(a-1)$.

³⁶ Peu après, son cadet Georges Boole montrera que tout calcul peut se ramener à une suite de 0 et de 1, fondant ainsi l'« algèbre de Boole ». Comme l'a souligné Marie-José Durand-Richard, ces deux algébristes anglais contemporains appartiennent bien au même espace intellectuel (« Babbage et Boole : les lois du calcul symbolique », *Intellectica*, 2004/2-39, pp. 23-53).

³⁷ Voir, sur ce point, Robert Ligonnière, 1987, *Préhistoire et histoire des ordinateurs*, Paris, Laffont.

Au final, les technologues anglais, en développant le principe de division du travail, ne parviennent pas à une conclusion diamétralement opposée à celle des technologues français qui en minoraient l'importance. La décomposition analytique des tâches ne saurait constituer le point de fuite du travail industriel ; plutôt que de machiniser l'homme il vaut mieux, toutes choses égales par ailleurs, remplacer l'homme par la machine : « *La plus parfaite des manufactures, disait Ure en ouvrant sa Philosophie des manufactures, est celle qui peut entièrement se passer du travail des mains* »³⁸. C'est bien ce principe automatique qui peut débarrasser l'employeur des « caprices de la main d'œuvre ». En poussant le concept de division du travail à ses limites, Babbage arrive à une conclusion similaire. Si on peut décomposer analytiquement toute tâche, même intellectuelle, cela signifie que l'on peut confier toute tâche, même intellectuelle à la machine. Autrement dit la machinisation du travail humain, si elle peut être un moyen dans l'organisation capitaliste du travail, n'en est pas pour autant la fin ultime. Elle n'est souvent qu'un instrument de transition.

5. Division du travail et salariat

Comme le disait déjà Say, on a donc beaucoup exagéré l'importance du principe de division du travail attribué à Smith. Tout au moins si on interprète le premier chapitre Smith (ce qui est une erreur) dans l'esprit d'un ouvrage d'organisation du travail. Le cœur du développement industriel capitaliste est bien dans le machinisme et l'automatisme. Les technologues en France comme en Angleterre en

³⁸ A. Ure, *op. cit.* p. 3.

étaient convaincus depuis le début du XIX^e siècle. La critique de Lemontey, qui en préfigure bien d'autres analogues, est brillante et élégante. Elle mérite l'influence qu'elle a exercée tout au long du XIX^e siècle. Mais, sur le fond, elle ne touche pas juste. Elle a orienté une critique romantique du travail industriel, qui culmine dans les années 1830-1840 chez Sismondi, Buret, Proudhon, Flora Tristan, Michelet et qui a marqué la conscience sociale française jusque chez les fondateurs de la sociologie du travail comme Friedmann³⁹. Cette critique romantique, qui prend sa source chez Lemontey, est fondamentalement d'origine contre-révolutionnaire.

Il est étonnant, à cet égard, de voir à quel point l'argumentaire de Lemontey a pu, inchangé, traverser les siècles dans le regard peu instrumenté posé par les intellectuels humanistes sur le travail industriel. Citons à cet égard un échange suggestif datant de 1879 entre le philosophe Paul Janet et le jeune Charles Gide⁴⁰. Émile Doumergue, le directeur de la revue *Christianisme au XIX^e siècle*, s'était

³⁹ Sur la critique romantique de l'industrialisation, voir mon article « Romantisme économique et philosophie de la misère en France dans les années 1820-1840 », *Romantisme*, n° 133, 3^{ème} trimestre 2006, pp. 35-47. Sur le cas précis de Buret, voir mon étude approfondie de cet auteur : « Avant Marx et Polanyi, Eugène Buret : Le travail, la servitude et la vie », Communication au VII^e Colloque international Karl Polanyi, Lyon, mai 1999, *Revue du Mauss*, n° 18, 2001, pp. 237-280. Repris (révisé) in *Trois essais sur la genèse de la pensée sociologique*, op. cit. Sur le cas de Friedmann, voir mon article : « Marxisme, machinisme, humanisme : Georges Friedmann avant et après-guerre », *Sociologie du travail*, n° 46, 2004, pp. 205-223.

⁴⁰ Charles Gide, *Écrits (1869-1886)*, Paris, L'Harmattan, 1999, deux lettres parues dans *Le Christianisme du XIX^e siècle* du 24 janvier 1879, pp. 233-236.

appuyé dans un éditorial sur un article de Paul Janet dans la *Revue des deux mondes*⁴¹, qui affirmait notamment : « *la division du travail, d'une part, l'invention de machines, de l'autre, doivent, à la longue, réduire l'ouvrier à devenir, je ne dis pas même une machine, mais un rouage de machine* », et encore : « *Quel peut être, se demande M. Janet dans le passage que vous citez, le développement de l'intelligence chez celui qui passe douze heures par jour à tirer une ficelle, à pousser un piston, à tourner une manivelle, à ouvrir ou à fermer un robinet ?* »

On reconnaîtra là sans peine l'influence de Lemontey. A ces arguments, Charles Gide objecte, à l'instar des technologues que j'ai cité :

« Il est vrai que quelques auteurs ont dit beaucoup de mal de la division du travail, mais aucun économiste sérieux (en dehors d'un écrivain de l'école catholique, M. de Sismondi Henri [sic ; en fait Jean-Charles Léonard Simonde de Sismondi], dont les doctrines ne sont plus aujourd'hui qu'un objet de curiosité), n'a soutenu que l'invention des machines tendit à affaiblir l'intelligence des classes ouvrières. Elle fait juste le contraire en déchargeant l'ouvrier de la partie la plus matérielle et la plus ingrate de sa tâche. (...) J'en demande bien pardon à M. Janet, mais je crois qu'il serait fort en peine de citer une seule usine où on vit un ouvrier occupé à pousser les pistons ou à tourner les manivelles, ou si tant est qu'il ait vu chose pareille, c'est assurément dans quelque usine où la machine n'a pas encore pénétré. Partout où les machines sont établies, ce sont elles qui poussent les pistons et tournent les manivelles, et c'est précisément parce qu'elles le font que les ouvriers sont dispensés de cette tâche

⁴¹ P. Janet, 1879, « L'instruction primaire au point de vue psychologique », *Revue des deux mondes*, 1^{er} janvier, p. 42.

automatique et abrutissante. Voyez cet ouvrier devant sa machine : ses bras reposent parce que la vapeur travaille, toutes ses facultés intellectuelles sont en éveil : si son attention se lasse, la machine va s'arrêter ; si sa vigilance est en défaut, la machine va sauter. Ce n'est plus un manœuvre, c'est à peine un ouvrier : c'est presque un maître, dont l'occupation consiste à diriger et à discipliner ces forces naturelles enchaînées dans les machines et contraintes à travailler sous ses ordres. (...) L'industrie moderne, à divers points de vue, est grosse de péril, mais c'est prendre les choses à rebours que d'affirmer qu'elle tend à faire de l'homme une machine »⁴².

Or, curieusement, l'éditeur contemporain de Charles Gide, Marc Pénin, fait ici une note pour donner tort à son auteur et faire passer cette critique pertinente d'un observateur de l'industrie contre des propos de chaire d'un philosophe pour une erreur de jeunesse ! Pourquoi alors une telle permanence dans l'erreur ? Il faut revenir au propos de Say, qui, rappelons-le, donnait raison à Lemontey sur un point : la question de la dépendance. Bergery aussi le suivait sur ce point :

« Il ne me serait pas aussi facile de défendre ce même mode contre ceux qui l'accusent de tenir l'ouvrier dans une constante dépendance. C'est malheureusement une vérité qu'après avoir appris dans un atelier à façonner une seule des pièces d'un produit, on ne peut trouver d'ouvrage que dans des ateliers tout à fait pareils. On éprouve même un refus, si la seule place qu'on soit capable d'y occuper n'est pas vacante, et force est bien alors de rester à la merci de son entrepreneur. Un tel sort est digne de pitié assurément ; celui de l'homme qui exerce un métier complet est mille fois

⁴² Ch. Gide, *op. cit.*

préférable ; l'homme jouit pleinement de sa liberté, quand il est assez habile pour créer des valeurs sans aucune aide : il s'engage, à peu près, où il veut et quand il veut ; il peut même s'il sait se conduire, parvenir à fabriquer pour son propre compte. Mais de ce que la division du travail place les agents d'une entreprise dans la dépendance du chef, ce n'est pas une raison pour que celui-ci la repousse. Je crains même que bien des gens ne soient portés à l'adopter, précisément à cause de ce grave défaut. J'en ressentirai un grand chagrin, car comment espérer que de pareils êtres accordent ce que la justice et l'humanité réclament pour les malheureux qui attendent leur pain de la main d'un maître ? »⁴³.

Il faut voir là les inquiétudes de ces libéraux du début du XIX^e siècle face à l'émergence du salariat, c'est-à-dire d'une relation qui fait de l'ouvrier le « dépendant » de l'employeur. Cette configuration est complètement contraire aux idéaux des libéraux qui craignent l'émergence d'une « nouvelle féodalité », d'une « féodalité industrielle » où le capitaliste aurait remplacé le seigneur. Tout au long du XIX^e siècle, ils tenteront de résister à la reconnaissance du fait salarial, finalement effectuée par les juristes quand ils définiront, à l'occasion de la loi de 1898 sur les accidents du travail, le « principe de subordination juridique et technique » qui fonde le « contrat de travail »⁴⁴.

⁴³ Bergery, *op. cit.*, pp. 118-119.

⁴⁴ Voir mon article avec Thierry Pillon, 2002, « Retour sur la question salariale. Actualité d'un vieux problème », *Sociologia del Lavoro*, n° 85 ; version réduite in *Histoire et Société*, n° 1, 2002, pp. 95-106 ; repris in F. Vatin, 2007, (dir.), *Le salariat. Théorie, histoire et formes*, Paris, La Dispute.

Comme l'a montré Marx, si l'homme est « chosifié » dans les rapports de production capitalistes, c'est bien sous ce registre économique, c'est-à-dire à travers le principe salarial, qui fait de lui « quelqu'un qui a porté sa propre peau au marché et ne peut plus s'attendre qu'à une chose, à être tanné ». On comprend donc qu'il fasse ses « choux gras » des propos cyniques des technologues anglais, comme Ure, qui présente le travailleur comme un pur instrument entre les mains du capitaliste. C'est pour les mêmes raisons qu'il préférerait Ricardo aux économistes libéraux-sociaux français de l'époque, qui, comme Buret, dénonçaient alors le cynisme des « manchestériens » comme Ricardo. Marx, dès ses premiers manuscrits économiques de 1844 adoptait la position de Ricardo contre celle de Buret, alors qu'il ne connaissait encore de Ricardo que les extraits cités par Buret⁴⁵. Pour lui, c'est la société capitaliste qui est cynique, pas la théorie qui cherche à en rendre compte. C'est pourquoi les auteurs les plus « cyniques », comme Ricardo, sont aussi les plus « scientifiques ».

Pour autant, Marx était parfaitement conscient que la chosification de l'homme par le rapport salarial ne pouvait pas être véritablement accomplie dans le cours du travail lui-même. C'est pourquoi il insère dans le plan du *Capital*, juste avant de traiter du marché de la force de travail (c'est-à-dire de l'institution salariale) et de l'exploitation capitaliste qui s'ensuit, un important paragraphe sur la « production de valeur d'usage », où il définit le travail dans une optique anthropo-technologique : *« Le travail est d'abord un procès qui se passe entre l'homme et la nature, un procès dans lequel l'homme règle et contrôle son métabolisme avec la nature par la médiation de sa propre action. Il se présente face à la matière naturelle comme une puissance naturelle lui-même. (...) Mais en agissant*

⁴⁵ Voir sur ce point mon étude sur Buret citée.

sur la nature extérieure et en la modifiant par ce mouvement, il modifie aussi sa propre nature »⁴⁶. Marx qui, mieux que tout autre, a su analyser la façon dont le travail était chosifié par les rapports de production capitalistes, entendait bien montrer que, pour autant, le travail ne pouvait pas être réduit à cette forme sociale historiquement daté qu'est le salariat. Le travail n'est réductible au salariat, ni dans le temps long de l'histoire des sociétés, ni, aujourd'hui même, sur l'ensemble du globe, ni même quand il s'accomplit effectivement dans un cadre salarial⁴⁷.

Conclusion

On comprend au terme de ce parcours pourquoi on ne peut prendre à la lettre certaines formes de description misérabiliste du travail au XIX^e siècle. Il ne s'agit pas de nier l'existence d'une misère ouvrière ; elle existait indiscutablement, même si on peut douter que la situation des classes populaires rurales était plus favorable⁴⁸. Mais le travail n'a jamais été réduit en « pure dépense de force ».

⁴⁶ Karl Marx, , 1993, *Le capital*, livre 1 (1867-1883), nouvelle traduction de Jean-Pierre Lefebvre, Paris, Puf, pp. 199-200.

⁴⁷ Voir à ce sujet ma critique de la pensée de Dominique Méda, 2010, « De la définition du travail ou Marx contre Méda », in Christophe Laval (dir.), « Regards croisés sur le travail : histoires et théories », Presses universitaires d'Orléans, pp. 43-48.

⁴⁸ L'association de la misère à la ville et à l'industrie doit également être comprise dans l'esprit contre-révolutionnaire initié par Lemontey. Elle est théorisée par Alban de Villeneuve-Bargemont, penseur d'opinion politique « ultra », auteur d'une *Economie politique chrétienne*, Paris, 1831. Buret a su sociologiser le problème en définissant la misère comme « la pauvreté

L'erreur de la tradition de critique sociale du travail industriel, poussée par certaines envolées de Marx, mais surtout par la permanence d'un point de vue romantique d'essence contre-révolutionnaire initié par Lemontey, est d'avoir pris à la lettre l'idée d'une soumission totale du travail en acte à la logique du capital. Sans doute, il y a une volonté permanente de maîtrise pour contrôler la production de valeur économique. Mais celle-ci n'est jamais accomplie, puisque ce que le capital attend toujours du travail humain, c'est ce qu'il ne peut obtenir de la machine, soit selon la formule de Marx, son caractère « vivant ». Ainsi, le capital a-t-il dû toujours composer avec le travailleur, seul détenteur de cette « vie » qu'on ne peut pleinement lui arracher. Etudier le travail salarié, au XIX^e siècle comme aujourd'hui, c'est donc s'intéresser à cette tension insoluble entre travail et capital, « travail mort » et « travail vivant ».

morale ment ressentie ». Ce serait le spectacle de la richesse urbaine qui transformerait le dénuement, connu aussi à la campagne, en « misère ».

LE PRINCIPE DIALOGIQUE ET L'ACTIVITE HUMAINE. TECHNIQUE, TRAVAIL, CULTURE⁴⁹

Sylvain LAVELLE

« Il me semble – c'est ce dont m'a instruit la fréquentation des lieux de travail – qu'à un certain niveau il est licite de dire que tout acte technique est réinvention, récréation, issue provisoire d'un débat entre normes antécédentes – à signification ambiguë – et êtres qui, en ce débat, recomposent les linéaments d'un milieu de vie. Tout acte technique est, en même temps, à tous les niveaux entre l'informel et l'explicite, prise de position sur les 'traditions', prise de position sociale, éthique, politique ».

Yves Schwartz, *Le paradigme ergologique*

⁴⁹ Je remercie vivement les divers interlocuteurs avec qui j'ai eu l'occasion et la chance de pouvoir discuter des divers sujets abordés dans cet article : Yves Schwartz, Emmanuel Picavet, Pierre-Antoine Chardel, Philippe Goujon, François Hubaut, Sidi Mohammed Barkat, Francis Chateauraynaud, Jean-Michel Fourniau, Cécile Méadel, Christophe Dejours, Yves Clot, Philippe Urfalino, Marianne Doury, Danièle Bourcier, Gilles Hériard Dubreuil.

Introduction

Le principe dialogique a fini par s'imposer comme un fondement philosophique de l'échange social entre individus et communautés porteurs de rationalités hétérogènes. Sans nul doute, il importe au plus haut point dans le contexte des sociétés complexes de pouvoir établir un dialogue entre acteurs, qu'ils soient gouvernants, experts, décideurs, élus, travailleurs, fidèles ou citoyens. Pour autant, le dialogisme est-il le nouvel « horizon indépassable de notre temps », pour reprendre la formule de Sartre à propos du marxisme ?

Le principe dialogique se trouve associé pour une large part à la philosophie de la raison et de la communication d'Habermas, qui met en avant une conception procédurale de la discussion connue sous le nom de procéduralisme. Elle concerne plus largement d'autres penseurs contemporains, de Arendt à Rawls et Latour, auteurs qui participent chacun à leur manière de ce qu'il convient de nommer le paradigme dialogique. Il convient toutefois de prendre acte des difficultés que rencontre la procédure dialogique qui suppose chez Habermas une situation idéale de parole, une visée d'entente et pour tout dire, une certaine idéologie du consensus, de la paix et de l'unité. Ces difficultés sont particulièrement évidentes lorsque la procédure dialogique s'applique dans des milieux pour le moins réfractaires dominés par la rationalité ou la légitimité de la technique, du travail, ou même de la culture. Ces milieux peuvent du reste être appréhendés selon la perspective d'autres paradigmes que le

paradigme dialogique, soit les paradigmes technologique, ergologique et anthropologique. Dans ces milieux, les asymétries ou antagonismes divers entre partenaires, que ce soit en termes de positions et de dispositions, de savoirs et de pouvoirs, d'intérêts, de compétences et de ressources rendent la communication ou la discussion problématique, c'est-à-dire difficile, toujours contrainte, souvent conflictuelle et parfois violente. Ces difficultés se manifestent en outre au sein même des dispositifs délibératifs tels que les débats publics ou les conférences de citoyens, qui sont censés fonctionner comme autant d'institutions dialogiques optimales.

La pensée dite « post-dialogique » peut désigner une orientation de la philosophie et des sciences humaines en direction d'un paradigme alternatif qui conteste les postulats de la raison communicationnelle et prétend « sortir du modèle délibératif », selon l'expression de Maesschalck⁵⁰. L'idée fondamentale du post-dialogisme est que le dialogisme doit composer avec des situations de parole et des contextes d'échange et d'activité dans lesquels la communication et la discussion se trouvent plus ou moins soumises à une forme de contrainte et d'intérêt, liées à certaines conditions contextuelles d'arrière-plan. Il est admis à titre d'hypothèse que les relations antagoniques ou asymétriques entre acteurs ne sont pas absentes des contextes de communication optimaux définis en termes de qualité procédurale de la discussion. A plus forte raison, elles sont manifestes dans des contextes de communication non optimaux, où ces relations antagoniques et asymétriques sont

⁵⁰ Maesschalck M., « Désillusions de la gouvernance démocratique. Sortir du modèle délibératif et après ? », in Goujon P. et Lavelle S., 2007, *Technique, communication et société : à la recherche d'un modèle de gouvernance*, Presses universitaires de Namur.

normales et parfois maximales en intensité. Ainsi, il existe des contextes d'échange et d'activité qui ne satisfont pas et ne satisferont sans doute jamais les critères propres aux situations de paroles « libres de contrainte », ni ne permettent le moindre « échange constructif », un peu sur le modèle du dialogue de sourds. De tels contextes ne sont pas pour autant dénués de sens, ni d'enjeu ou de portée, au regard des possibilités qu'offrent le conflit, précisément, mais aussi la persuasion, la négociation ou la décision, autant de voies peu prisées par Habermas. Ces divers plans ou horizons peuvent du reste constituer pour ainsi dire l'accompagnement, le prolongement ou le dénouement de la discussion proprement dite.

Dans une telle hypothèse, la limite de la performance dialogique suggère de considérer la « dimension cachée » de la délibération, mais aussi par extension, celle de la coopération entre acteurs. La « dimension cachée », pour reprendre l'expression de Edward T. Hall, est entendue ici dans le sens large d'une hétérologie, littéralement « l'Autre de la raison et du discours ». Elle désigne l'ensemble des conditions d'arrière-plan, soit les conditions matérielles, corporelles, mentales, culturelles, organisationnelles, institutionnelles, etc., qui conditionnent l'échange social en général et l'échange discursif en particulier. Les questions d'un programme de recherche « post-dialogique » sont donc les suivantes :

- (1) En quoi consiste le paradigme dialogique tel qu'il s'est incarné dans la philosophie de la raison et de la communication d'Habermas ?
- (2) Quelles différences et quelles relations peut-on envisager entre le paradigme dialogique et des paradigmes non dialogiques (technologique, ergologique, anthropologique pour l'essentiel) ?

(3) Quelle voie « post-dialogique » déjà existante permet d'envisager un dépassement des limites de la philosophie d'Habermas ?

(4) Quelles conditions institutionnelles et non-institutionnelles peuvent définir une délibération et une coopération entre acteurs dans les activités cognitives, instrumentales et stratégiques ?

Il convient de comparer tout d'abord les paradigmes dialogiques, en allant au delà du modèle d'Habermas, et les paradigmes non dialogiques fondés sur le primat de la technique, du travail et de la culture. Il importe ensuite de présenter les grandes lignes de ce que pourrait être la voie « post-dialogique » qui permette de préciser les conditions et les limites de la délibération et de la coopération dans les activités cognitives, instrumentales et stratégiques.

1. Le paradigme dialogique chez Habermas

Le paradigme dialogique désigne de façon générale l'ensemble des modèles de la communication qui impliquent pour ego la relation d'alternance avec un alter ego réel ou imaginaire dans l'usage du discours oral ou écrit. En fait, il n'existe pas à proprement parler un paradigme dialogique, mais plutôt une variété de modèles dialogiques, de laquelle peut se dégager malgré tout une certaine unité philosophique.

L'idée commune aux philosophies dialogiques est qu'il existe au sein de l'action humaine une sphère dialogique, soit la sphère du langage, du discours, de l'argumentation et de la raison. Elle se distingue

d'autres sphères que l'on pourrait appeler technologique et ergologique, soit les sphères de la production et du service, de la conception et de l'exécution, et plus généralement, de la transformation du monde naturel et social par la technique et le travail. Selon Habermas, le risque de domination et d'aliénation qui est inhérent au déploiement de la rationalité technique (cognitive, instrumentale et stratégique), laquelle caractérise les sphères technologique et ergologique, pourrait être limité par le déploiement d'une rationalité éthique (communicationnelle) privilégiant la visée de l'entente, laquelle en comparaison caractérise la sphère dialogique. Il va de soi pour Habermas que la sphère dialogique ne saurait se satisfaire d'une sorte de principe de relativité anthropologique, qui irait jusqu'à nier la possibilité de la discussion et de l'entente, compte tenu de l'hétérogénéité des référentiels sociaux et culturels des partenaires de la communication.

La philosophie de la communication d'Habermas, qui s'inscrit à l'évidence dans le sillage du « tournant linguistique » (Rorty), incarne à elle seule le paradigme dialogique. Elle prétend dépasser les philosophies de la raison, de la conscience et de la société élaborées jusqu'alors, mais confrontées à leurs limites inhérentes. Le paradigme dialogique fondé sur le primat du langage peut être considéré comme une alternative radicale au paradigme monologique fondé sur le primat de la conscience. Ainsi, un sujet n'est pas seulement un être qui pense et qui juge (subjectivité), c'est d'abord, selon Habermas, un être qui agit et qui parle avec autrui (intersubjectivité).

La philosophie de la raison communicationnelle d'Habermas trouve son origine dans la réflexion sur la notion d'espace public. Il s'agit d'un lieu de délibération, plus politique que physique à proprement

parler, qui constitue une nécessité fonctionnelle pour la reproduction d'une société moderne⁵¹ ⁵². L'espace public est le seul lieu selon Habermas qui répond à ces deux caractéristiques : d'un côté, il est le théâtre des débats publics où la société se réfléchit elle-même et élabore une volonté substantielle ; de l'autre, il peut être comparé à un plan où viennent se refléter les différents problèmes que pose aux sociétés modernes la séparation en plusieurs systèmes sociaux (économie, science, art, politique, ...).

Le fondement de la philosophie de la communication d'Habermas est une pragmatique universelle, une « théorie de l'agir communicationnel » qui se trouve déclinée dans ses versants épistémique, technique, éthique et esthétique. L'agir communicationnel désigne les activités sociales fondées sur la communication et orientées vers l'entente, et doit être distingué de l'agir cognitif-instrumental et de l'agir stratégique, qui concernent les activités sociales de manipulation orientées vers le succès - respectivement, dans le monde naturel et dans le monde humain. Habermas introduit comme chacun sait une différence entre la communication qui relève d'une activité spontanée et ordinaire, et la discussion qui prend le relais de la précédente lorsque se font jour des différends ou des litiges qu'il convient de soumettre à un processus d'argumentation.

⁵¹ On peut rappeler que pour Edward T. Hall, la « dimension cachée » désigne l'espace social et personnel et sa perception par l'homme.

⁵² Habermas J., 1978, *L'espace public*, Paris, Payot.

Les activités fondées sur la communication sociale et orientées vers l'entente entre les partenaires constituent le fondement de l'agir normatif permettant la régulation de l'ensemble des activités sociales⁵³. Elle vise à mettre en relation deux niveaux séparés par les sociétés modernes et complexes, disjonction qui est à l'origine de pathologies sociales, mais que l'agir communicationnel peut contribuer à réduire :

- (1) Le niveau de la « rationalité du système » (la rationalité systémique) qui correspond sur le plan historique à l'essor moderne de la science expérimentale, de l'état bureaucratique, de l'économie capitaliste et du droit formel.
- (2) Le niveau du « monde vécu » (le « monde de la vie », Lebenswelt) des individus et des communautés qui correspond sur le plan social à un milieu de langue et de culture structuré par un ensemble d'habitudes, de croyances, de valeurs et de règles formant un fonds commun d'évidences partagées.

Dans le prolongement de l'agir communicationnel, l'éthique de la discussion d'Habermas se distingue comme une éthique procédurale. Elle privilégie une procédure de discussion qui implique de faire usage d'arguments et à laquelle doivent se soumettre les partenaires de la communauté de discussion. La procédure de l'éthique de la discussion exige de satisfaire certains critères qui ne présupposent en principe aucun contenu moral particulier, à l'exception de ceux qui découlent du respect de la procédure. L'éthique de la discussion énonce deux principes [2, p. 34].

⁵³ Habermas J., 1987, *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard.

Principe D (*Discussion*) : « *Seules peuvent prétendre à la validité les normes qui pourraient trouver l'accord de tous les concernés en tant qu'ils participent à une discussion pratique* ».

Principe U (*Universalisation*) : « *Dans le cas de normes valides, les conséquences et les effets secondaires, qui d'une manière prévisible découlent d'une observation universelle de la norme dans l'intention de satisfaire les intérêts de tout un chacun, doivent pouvoir être acceptées sans contrainte par tous* ».

Ces deux principes stipulent en substance que les normes ne doivent leur validité qu'à un consensus obtenu au terme d'une discussion libre de toute contrainte, et en connaissance des effets directs ou non de l'observation de la norme par tout un chacun.

L'éthique de la discussion est soumise à une sorte de déflation lorsqu'il est question, dans l'examen des rapports entre droit et démocratie, des conditions d'une politique délibérative. Il arrive que la discussion se trouve réfrénée dans les espaces sociaux où l'institution s'organise elle-même pour intégrer des éléments de négociation, de concertation et de délibération. C'est pourquoi certains acteurs de la délibération recherchent un espace social informel en dehors de l'institution, qui échappe ainsi à la contrainte des règles de discussion propres à l'espace institutionnel⁵⁴. Ces espaces informels peuvent porter à l'attention des institutions des problèmes qu'elles seraient incapables d'elles-mêmes de convertir en délibération publique.

⁵⁴ Habermas J., 1997, *Droit et démocratie*, Paris, Gallimard.

Il y a démocratie selon Habermas lorsque les systèmes de pouvoirs politiques et administratifs, marqués respectivement par l'autonomie et la bureaucratie, se trouvent soumis à la volonté politique qui s'élabore dans les espaces publics de délibération. L'intervention des acteurs de ces espaces publics, en étant à l'origine de la création des règles de droit régissant la vie collective, possède une signification critique en ce sens qu'ils contestent la prétention des systèmes à faire de la politique en se fermant sur eux-mêmes. L'hypothèse de la démocratie radicale d'Habermas est qu'il existe un lieu dans nos sociétés où, à côté de l'élection et du tribunal ou bien des relations entre administration et citoyens, des processus de formation collective de la volonté ont des chances réelles de se produire et d'infléchir le cours des choses. L'opinion publique est constituée par cet acteur collectif spécialisé dans un rôle de conscience, de résistance et de proposition, et apte à traduire la réflexion sur le vécu de son existence en une force sociale qui alimente la société et fait vivre la démocratie.

En dépit des critiques qui lui ont été adressées, Habermas maintient qu'il existe des idéalizations fondamentales qui sont présupposées dans l'agir communicationnel⁵⁵ :

- (a) la publicité et l'inclusion : quiconque peut apporter une contribution pertinente à la controverse dont une prétention à la validité est l'objet ne peut être exclu
- (b) l'égalité des droits dans la communication : tous reçoivent les mêmes chances de s'exprimer sur la question débattue
- (c) l'exclusion de toute mystification ou illusion : les participants doivent penser ce qu'ils disent

⁵⁵ Habermas J., 2006, *Idéalizations et communication*, Paris Fayard.

(d) l'absence de contrainte : la communication doit être affranchie de toute restriction susceptible d'empêcher la manifestation du meilleur argument et de déterminer l'issue de la discussion.

2. Les paradigmes non-dialogiques : technique, travail, culture

Il importe maintenant de confronter le paradigme dialogique incarné par la philosophie de la raison communicationnelle d'Habermas avec les paradigmes non-dialogiques, c'est-à-dire les matrices disciplinaires ou interdisciplinaires qui ne font pas du principe du dialogue le fondement de leur philosophie. C'est le cas pour le paradigme technologique qui propose d'articuler technique et société, mais sans nécessairement accorder au dialogue une fonction cardinale. C'est le cas également pour le paradigme ergologique qui prend pour fondement la question du travail, de même que pour le paradigme anthropologique qui privilégie la dimension de la culture. Il convient de préciser en quoi ces paradigmes non dialogiques se distinguent du paradigme dialogique, mais aussi en quoi ils s'en rapprochent, étant entendu qu'ils reconnaissent malgré tout dans leur domaine propre une fonction au dialogue, ou du moins à la communication.

2.1. La technique et le paradigme technologique

Le paradigme technologique place au fondement de sa philosophie la relation entre technique et société, en contestant l'idée d'une technique « pure », quoique cela puisse vouloir dire au demeurant.

La technique en tant que technologie peut désigner soit l'ingénierie, c'est-à-dire la technique fondée sur un système ou un corpus théorique, soit l'industrie, c'est-à-dire la technique façonnée par des exigences ou des contraintes économiques, mais ayant par ailleurs un impact sur la société. Le paradigme technologique suggère une intégration poussée entre la science et la technique, désormais liées dans et par le processus de la production industrielle. L'idée fondamentale est que le procès de la technique se décompose en une succession de phases, qui comprend la conception, la production et l'utilisation d'artifices techniques. L'orientation de la conception et de la production vers l'utilisation signalent la dépendance du procès de la technique à l'égard de critères externes relevant du contexte d'usage.

Le paradigme technologique suggère qu'un artifice technique possède une double dimension, c'est-à-dire structurale, matérielle (aspect « physique ») d'un côté, mais aussi fonctionnelle ou intentionnelle (aspect « téléique ») de l'autre. Il existe, selon l'expression de Peter Kroes, une « nature duale » de l'artifice technique, lequel, en tant que produit humain, articule structure et fonction⁵⁶. Un artifice technique est pour ainsi dire une matérialisation de connaissances, de volontés, d'actes, de décisions et de valeurs, soit un ensemble de théories et de pratiques matérialisées. Une question importante consiste à se demander dans quelle mesure les facteurs « externes », en particuliers l'utilisation, conditionnent la conception et la production d'un artifice. A l'inverse, on peut se demander dans quelle mesure les facteurs « internes », la conception et la production, conditionnent l'utilisation, et

⁵⁶ Kroes P., Meijers A., 2006, *The dual nature of technical artefacts*, Studies in the History and Philosophy of Science, Elsevier.

plus encore, le comportement de l'utilisateur. Ces deux questions peuvent être traduites dans le langage de la structure et de la fonction, mais aussi, dans le langage de la signification, c'est-à-dire des connotations sémiotiques de l'objet. De ce point de vue, il existe une nature triple, et non pas seulement duale comme le pensait Kroes, des artifices techniques : structure, fonction et signification⁵⁷.

Il n'en demeure pas moins que le paradigme technologique accorde une certaine importance au dialogue, que ce soit entre les acteurs techniques eux-mêmes, ou entre les acteurs techniques et les acteurs sociaux. L'idée est que la technique, comprise aussi bien dans le sens d'une technique matérielle que d'une technique sociale, vise l'efficacité et utilise à cette fin les ressources d'une expertise, qui peut être aussi bien celle d'un ingénieur que celle d'un ouvrier au demeurant. La dimension dialogique de la technique tient à ce que s'ajoute à la visée d'efficacité le besoin de construire une légitimité de la technique, laquelle peut inclure l'enjeu de validité des connaissances et des normes, et qui recourt pour cela à la discussion. Dans le premier cas, il s'agit d'un dialogue inhérent à la coopération entre communautés d'experts, dans le second cas, il s'agit d'un dialogue inhérent à la coopération entre communautés d'experts et de profanes. C'est ce qui se produit dans ce qu'il est convenu d'appeler au sens épistémique la co-conception (co-design), ou plus précisément, avec une connotation éthique ou esthétique, dans la conception sensible aux valeurs (value-sensitive design). Il importe en effet dans un contexte de contestation du développement technique, mais aussi

⁵⁷ Lavelle S., 2007, «Technology and engineering in context : analytical, phenomenological and pragmatic perspectives », In *Engineering in context*, Academica, Aarhus ; ainsi que Lavelle S., 2009, « Politique des artefacts », *Cités*, PUF, Automne.

d'attention aux demandes sociales multiples, d'intégrer les suggestions ou les exigences formulées par les usagers et les citoyens. C'est tout le sens de la démocratie dialogique, visant au-delà du dialogue une démocratie technique, de proposer un modèle de construction commune (co-production) dans le cadre de dispositifs dialogiques, également appelés forums hybrides⁵⁸. Les controverses dites « socio-techniques » mêlant experts et profanes sont ainsi vouées à l'exploration de zones d'incertitudes, à l'élaboration de trajectoires d'apprentissage et à la reconnaissance des identités des acteurs en présence⁵⁹. Cependant, il n'est pas évident que le dialogue dans un espace de discussion entre experts et citoyens puisse toujours se développer de façon inclusive ou conclusive, compte tenu des différences de connaissance et d'intérêt des partenaires, mais aussi d'une certaine inertie du procès industriel de la technique, dont on ne peut modifier aisément la trajectoire.

2.2. Le travail et le paradigme ergologique

Le paradigme ergologique, selon l'expression de Schwartz, place au fondement de sa philosophie la relation entre prescription et exécution, entre travail prescrit et travail réel. Cette opposition entre la prescription et l'exécution ouvre tout le problème de l'écart entre les deux et renvoie à une autre opposition, celle du travail mort (celui de la machine, par exemple) et du travail vivant (celui de l'homme). Le travail peut être considéré dans un sens étroit comme une tâche, qui implique

⁵⁸ Callon M., 1997, « Des différentes formes de démocratie technique », *Annales des Mines*.

⁵⁹ Callon M., Lascoumes P., Barthe Y., 2001, *Agir dans un monde incertain*, Paris, Seuil.

l'exécution d'une prescription, ou dans un sens plus large comme une activité, qui exige l'invention des modalités d'opération permettant l'exécution d'une tâche. Le travail englobe de façon plus manifeste que la seule technique, la production (industrie) et le service (commerce, conseil,..) - encore que la distinction soit discutable comme l'indique le néologisme assez peu flatteur de « serduction ». Le travail possède une relation assez évidente avec la technique, mais il ne peut pour autant s'y réduire, car le travail est lié plus manifestement à des contraintes économiques⁶⁰. Autrement, comme le suggère Schwartz, « *le travail risque d'être formé par juxtaposition du technique et du social, et non pas comme lieu d'émergence de problèmes posés à l'ensemble des systèmes et partiellement constitutifs de ceux-ci* »⁶¹.

Le paradigme ergologique suggère que l'écart entre prescription et exécution constitue la norme et non pas l'exception de la situation de travail, ce qui laisse entendre que l'organisation scientifique du travail, la fameuse O.S.T. de Taylor, est un mythe. En un sens, le travail est comme le suggère Dejours, la mauvaise conscience de la science, car il ne cesse de déjouer toutes les anticipations rationnelles des prescripteurs scientifiques. En outre, la prégnance de la contrainte économique implique que le travail peut entraîner toute une série de contraintes physiques et psychiques pour le travailleur, allant de la simple obligation à l'aliénation, la réification, la violence et la souffrance⁶². Il

⁶⁰ Schwartz Y., 1995, « La technique », in *Notions de philosophie*, Paris, Gallimard.

⁶¹ Schwartz Y., 1988, *Expérience et connaissance du travail*, Editions sociales, p. 411.

⁶² C'est précisément parce que les acteurs du travail ne respectent pas les prescriptions qui leur sont fournies par les prescripteurs « scientifiques » qu'une organisation de travail peut fonctionner avec une certaine efficacité. L'un des motifs de

n'est pas exagéré de dire que le monde du travail est un monde de la domination, voire du malheur pour nombre de travailleurs, victimes d'un système économique aveugle à l'injustice sociale qu'il génère. En revanche, il serait sans doute exagéré de dire qu'il n'est que cela, car c'est aussi le monde où se crée de la richesse, humaine autant que matérielle, où s'éprouve la compétence face au réel, où se construit l'identité de la personne dans son rapport à l'altérité, où s'élabore un sens pour le travailleur comme pour le citoyen. L'ensemble de ces raisons milite en faveur de la thèse d'une centralité, ou du moins d'une primauté persistante du travail dans l'existence humaine, en opposition avec les philosophies non dénuées d'utopie qui se proposent de le reléguer à ses marges⁶³. Il est exact que le travail déborde toujours la sphère de l'organisation où il s'accomplit, pour affecter la vie des êtres humains, au delà de l'espace et du temps conventionnel ou légal de son exercice. Il n'est donc pas évident de séparer le temps de travail du temps libre, car ce serait supposer une coupure nette entre les deux, ce qui est loin d'être acquis compte tenu des effets de l'activité de travail sur la vie des personnes.

la souffrance parfois extrême, pouvant entraîner la maladie, voire le suicide, à laquelle se trouvent confrontés des travailleurs est précisément l'inefficacité radicale de certaines prescriptions « scientifiques ». Leurs auteurs, par inconscience ou inhumanité, demeurent dans l'ignorance à peu près complète de l'impossibilité d'appliquer « sur le terrain » de telles prescriptions, créant ainsi une tension insupportable pour les travailleurs qui ont la charge de les appliquer. Sur ce point, voir Dejours C., 2000, *Souffrance en France*, Paris Seuil ; ainsi que Renault E., 2008, *Souffrances sociales*, Paris, La Découverte.

⁶³ Rifkin J., 1996, *La fin du travail*, Editions La Découverte ; ainsi que Méda D., 1995, *Le travail. Une valeur en voie de disparition*, Paris, Aubier.

Le paradigme ergologique reconnaît lui aussi une certaine importance au dialogue entre les différents acteurs du travail, qu'ils soient ingénieurs et ouvriers, cadres et employés, ou encore marchands et clients. La communication apparaît comme une dimension essentielle du travail, en ceci qu'elle permet la coordination des activités, et si possible, la coopération des acteurs⁶⁴. La coopération suppose une organisation des activités et par conséquent la construction d'une légitimité, tandis que la coordination se limite aux modalités d'organisation des tâches des différents agents en vue de la seule efficacité. On peut se demander jusqu'à quel point la coordination seule est possible, en dehors de toute forme de coopération, en particulier lorsqu'il importe pour des raisons d'efficacité de discuter de la légitimité des critères d'efficacité d'une organisation du travail. Il reste que la coopération exige un questionnement sur l'organisation du travail qui suppose l'existence d'un espace de discussion un minimum libre et ouvert pour la reconnaissance des problèmes que pose l'activité aux différents agents. Or, la prégnance des relations stratégiques et des rapports de force dans le travail, lequel demeure un monde où s'exercent également la domination, la manipulation, voire la menace, ne rend pas aisée l'émergence d'un tel espace de discussion. La démocratie dialogique, en tant que démocratie délibérative, et au-delà en tant que démocratie participative, demeure la limite que le monde du travail peine à franchir, et comme un horizon qui recule au fur et à mesure que les acteurs s'en rapprochent.

2.3. La culture et le paradigme anthropologique

⁶⁴ Zarifian P., 1996, *Travail et communication*, Paris, Presses Universitaires de France.

Le paradigme anthropologique accorde une importance majeure à la culture et place au fondement de sa philosophie le problème de la signification culturelle attribuée par des individus et des communautés à des choses, des événements ou des situations⁶⁵. La culture au sens large, que certains comme Lévi-Strauss n'hésitent pas à identifier à la société, constitue une structure de significations, et fait appel à des mythes, des rites, des traditions, des règles, des modèles, des connaissances, des habiletés, etc. La culture se caractérise par l'existence d'une tradition qui donne lieu à un processus d'acquisition par les membres d'un groupe social et leur permet une interprétation plus ou moins réussie des choses, des événements et des situations auxquelles ils se trouvent confrontés. Cet ensemble intériorisé, qui demeure souvent au moins en partie inconscient ou implicite, est utilisé comme une ressource afin de faire face à des contextes d'expérience qui ne sont pas toujours tous congruents avec la culture disponible⁶⁶. La culture se manifeste au sein d'un échange social, lequel se distingue par le phénomène du don et du contre-don, véritable « fait social total » selon Mauss⁶⁷.

⁶⁵ L'anthropologie est censée être au départ une anthropologie sociale *fonctionnelle* avec Malinowski, et plus tard, une anthropologie sociale *structurale* avec Lévi-Strauss. Cependant, elle évolue parallèlement vers une anthropologie culturelle, notamment sous l'impulsion de l'école de Boas, qu'il s'agisse de Herskovits, de Mead ou de Benedict (cf Cuche D., 2004, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte).

⁶⁶ C'est tout le mérite de l'approche d'un anthropologue tel que Hall d'avoir montré l'importance de la « dimension cachée » de la culture, qui façonne nos conduites et nos jugements quotidiens sans que nous en ayons conscience. L'approche de Hall apparaît sans doute plus appropriée au sein du paradigme anthropologique que celle de Lévi-Strauss qui a le défaut de proposer une conception structurale trop systématique de la culture. Cf. Hall E.T., 1978, *La dimension cachée*, Paris, Seuil ; et Hall E.T., 1987, *Au-delà de la culture*, Paris, Seuil.

⁶⁷ Mauss M., 2007, *Essai sur le don*, Paris, Presses Universitaires de France.

L'idée centrale du phénomène de don et de contre-don est que l'échange social est structuré par un rapport de réciprocité entre les partenaires, selon une dynamique sociale qui ne peut se réduire à un simple rapport d'utilité.

Par ailleurs, le paradigme anthropologique, en tant que conciliation des dimensions à la fois physique et psychique de l'homme, incite à considérer la relation du corps et de l'esprit, et leur séparation comme un produit de la culture, et non de la nature⁶⁸. Cette attention pour le corps de l'homme n'est pas dénuée d'importance pour l'évaluation des conditions et des conséquences du travail, ni du reste pour l'interprétation de la portée de la technique, présentée par Mauss comme un prolongement et un instrument du corps⁶⁹. Le paradigme anthropologique suggère en outre que la technique n'est pas une activité qui se développe indépendamment de la société, ni de la culture. Ainsi, de même qu'il existe une culture du travail, il existe une culture technique qui révèle non seulement l'importance de l'habileté dans l'art humain, mais aussi son rapport à des traditions, des manières de faire transmises d'un individu à l'autre, ou d'un groupe à l'autre. La technique est d'emblée une « anthropotechnique », en ce sens qu'elle procède d'une construction de relations, d'un assemblage entre des éléments matériels et humains, formant un réseau plus ou moins plastique. L'importance de la culture est d'ailleurs manifeste dans les situations de transfert de la technique d'une société à une autre, dans des situations où les traditions culturelles diffèrent au plus haut point. C'est là tout le

⁶⁸ On peut se référer sur ce point à l'ouvrage décisif de Descola P., 2007, *Par delà nature et culture*, Paris, Gallimard.

⁶⁹ La notion de « techniques du corps » de Marcel Mauss est tout à fait explicite de ce point de vue. Cf Mauss M., *Sociologie et anthropologie*, 2004, PUF, Paris, ainsi que Leroi Gourhan A., 1964, *Le geste et la parole*, Paris, Albin Michel.

champ d'une anthropotechnologie définie par Wisner comme « *l'emploi simultané des sciences de la nature et de la société pour mener à bien les transferts de technologies dans les pays en voie de développement industriel* » [6, p. 33].

Il reste que le paradigme anthropologique n'est pas entièrement étranger au *dialogue*, surtout s'il est admis que l'échange au moyen de la communication constitue une dimension fondamentale de l'homme en société. L'homme dans le paradigme anthropologique est un être de langage qui utilise toutes les ressources du symbolisme pour produire et attribuer des significations aux entités qui peuplent son monde, entités qui peuvent être aussi bien minérales, végétales qu'animales et humaines. Le langage de la classification taxinomique des entités, et le réseau complexe de leurs relations, est sans nul doute un moyen d'humaniser l'univers, d'exercer sur lui une maîtrise symbolique et magique, à défaut d'être physique. En outre, les membres d'une communauté humaine utilisent le langage et la communication afin de transmettre, dans une visée de reproduction culturelle et sociale, qui est complémentaire de la reproduction corporelle, un patrimoine de traditions à leur descendance. Le langage est enfin un moyen de la compréhension mutuelle, du moins dans des sociétés qui possèdent un fonds culturel et traditionnel commun fonctionnant comme un arrière-fond d'évidences partagées. Cependant, il va de soi que l'hétérogénéité du monde vécu, des formes de vie et des jeux de langages, mais aussi des dispositions intentionnelles, qui se traduisent à l'occasion par des manifestations identitaires et communautaires, rendent pour le moins problématique la compréhension mutuelle et la visée d'entente caractéristiques du modèle dialogique.

Au terme de cette comparaison, sans nul doute trop schématique, il apparaît que la séparation entre paradigmes dialogiques et paradigmes non dialogiques doit être relativisée. En effet, la dimension dialogique des échanges et des activités émerge nettement dans la perspective déployée par les autres paradigmes dits par convention « non dialogiques », soit les paradigmes technologique, ergologique et anthropologique. Il reste que les contraintes propres aux milieux dans lesquels se déroulent ces échanges et ces activités sont telles que l'écart entre la situation idéale et la situation réelle de parole paraît d'emblée impossible à réduire. La concession ultime d'Habermas, selon laquelle, en dépit des transgressions effectives des normes de la communication en situation réelle, les acteurs se réfèrent toujours à la situation idéale de parole, n'est à vrai dire d'aucun secours et conforte l'accusation d'idéalisme. Il s'ensuit que les conditions de l'échange et de l'activité dans des milieux dominés par la rationalité cognitive, instrumentale et stratégique questionnent radicalement les catégories de la rationalité propres à la philosophie dialogique.

3. La voie post-dialogique

En fait, le dialogisme doit composer avec des situations de parole et des contextes d'échange et d'activité dans lesquelles l'argumentation se trouve en relation directe et parfois explicite avec l'intérêt et la contrainte et avec des conditions contextuelles d'arrière-plan propres à certains milieux. Il importe dès lors au plus haut point de se dégager de ce qu'il faut bien appeler une fausse piste engagée par Habermas, sous peine de ne pas pouvoir cerner et évaluer toutes les nuances ou degrés dans les possibilités de dialogue au sein des différents contextes d'échange et d'activité. L'idée

fondamentale d'une pensée post-dialogique consiste à soutenir que la démarcation entre (1) la raison dialogique incarnée par la discussion, l'argumentation et l'entente et (2) la « dé-raison » non-dialogique incarnée par la persuasion, la manipulation, la négociation ou le conflit est en réalité un faux problème. L'idée fondamentale du post-dialogisme est que le genre de démarcation idéal-typique à la façon d'Habermas ne peut mener qu'à une impasse théorique autant que pratique, et qu'il convient par conséquent de changer purement et simplement de paradigme.

La voie post-dialogique peut s'appuyer sur plusieurs conceptions philosophiques d'ores et déjà développées par des penseurs contemporains de la délibération et de la participation, de la société et de la morale, enfin, de l'activité. Il s'agit tout d'abord d'Axel Honneth, successeur d'Habermas à la tête de l'Ecole de Francfort, représentant de la nouvelle théorie critique de la société. Honneth enrichit le modèle de l'agir communicationnel en intégrant la dimension agonistique de la lutte orientée vers la reconnaissance, et redonne au travail une place qu'il avait perdue chez Habermas⁷⁰.

Il s'agit ensuite de Van Eemeren et Grootendorst, tous deux à l'origine d'une pragmatique dialectique (ou pragma-dialectique), une « nouvelle dialectique » en somme qui propose, afin de résoudre le conflit d'opinions, certaines conditions de la discussion critique. Ces conditions sont à la fois assez proches et plus précises que celles d'Habermas, et, malgré le souci initial de se démarquer de la

⁷⁰ Honneth A, 2000, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Cerf ; 2007, *La réification*, Paris, Gallimard ; 2008, *La société du mépris*, Paris, La Découverte ; E. Renault et Y. Sintomer, 2003, *Où en est la théorie critique ?*, Paris, La Découverte.

rhétorique, Van Eemeren et Houtlooser tentent par la suite un rapprochement à travers la notion de « manoeuvre stratégique » dans l'argumentation⁷¹.

Il s'agit également de Marc Maesschalck, à l'origine de la pragmatique contextuelle articulant normes et contextes, modèle alternatif à la pragmatique universelle d'Habermas. Maesschalck est également à l'origine avec Jacques Lenoble d'une philosophie de la gouvernance qui met en avant l'enjeu de l'expérimentation démocratique et de la traduction des cadres cognitifs et normatifs d'arrière-plan de la discussion dans une visée d'enquête collective⁷².

Et il s'agit enfin d'Yves Schwartz, à l'origine d'une approche ergologique de la dramatique de l'activité et de dispositifs institutionnels et expérimentaux permettant un débat de normes et de valeurs sur le travail et plus généralement sur l'activité humaine. C'est sur la pensée de ce dernier qu'il me paraît utile d'insister dans la perspective d'une pensée de la relation entre le principe du dialogue et l'activité humaine⁷³.

⁷¹ Van Eemeren F., Grootendorst R., 1998, *La nouvelle dialectique*, Paris, Kimé, ainsi que van Eemeren F., Houtlooser P., 2002, « Strategic manoeuvring », in van Eemeren F., Houtlooser P., *Dialectic and Rhetoric*, Kluwer. On peut se reporter également à Doury M., Moirand S., 2005, *L'argumentation aujourd'hui*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle.

⁷² Maesschalck M., 2001, *Normes et contextes*, Olms ; Lenoble J. et Maesschalck M., 2009, *L'action des normes*, Presses de l'Université de Sherbrooke, ainsi que Lenoble J. et Maesschalck M., 2010, *Law, Democracy and Governance*, Kluwer.

⁷³ Schwartz Y., 2001, *Le paradigme ergologique*, Editions Octarès.

Schwartz se distingue de Honneth par le fait qu'il n'entend pas se situer ouvertement dans la perspective d'un dépassement de la pragmatique universelle d'Habermas, ni dans celle d'une discussion des recherches de l'École de Francfort. Il tente de développer une approche ergologique interdisciplinaire, une philosophie de l'activité et du travail qui rende compte de la dramatique de l'activité humaine. Il est indéniable que, par son insistance sur le débat de normes et de valeurs, situé au cœur de l'activité humaine, il développe une position qui le rapproche d'Habermas. Mais cette proximité n'est que de surface, car les divergences sont profondes, ne serait-ce que par la référence majeure à l'œuvre philosophique de Canguilhem⁷⁴. En outre, Schwartz aborde également la question politique de la gouvernance démocratique, de la fonction du pouvoir et du rôle du citoyen, mais à travers l'activité et le travail, précisément, en la transformant en une problématique du gouvernement de l'activité humaine. Schwartz s'est employé à mettre en perspective la variété des approches du travail dans l'histoire de la philosophie, en identifiant à chaque fois les apports et les limites des penseurs de la tradition dialogique, que ce soit Arendt ou Habermas. Il montre en quoi la philosophie dialogique d'Habermas passe à côté de ce qu'il appelle « l'énigme du travail », lequel confronte le philosophe à une « matière étrangère » :

« Habermas, certes est aussi un héritier de Max Weber, un héritier en débat avec lui. Face au « désenchantement » wébérien, face à une modernité désormais dominée par une rationalité instrumentale (Zweckrationalität), technicisée, intéressée, bureaucratisée, Habermas pense que la modernité nous donne parallèlement à cette technicisation calculatrice une opportunité, une

⁷⁴ Canguilhem G., 1966, *Le normal et la pathologique*, Paris, Presses Universitaires de France.

configuration propre à réactiver une nouvelle forme de la praxis aristotélicienne, un espace pour déployer une action orientée par la rationalité en valeur (Wertrationalität). Mais où peut se trouver ce potentiel normatif qui redonne dignité et sens à l' « animal politique » qu'est l'homme ? Si cela se jouait dans l'activité productive, industrielle, alors le travail serait intensément questionné par le philosophe, et récupérerait à ses yeux un haut statut de matière étrangère. Mais ce n'est pas du tout le cas : s'il est possible, pense Habermas, de revenir à une « théorie de l'acteur » en première personne, acteur délibérant sur les valeurs dans la tradition ouverte par Aristote, c'est parce que l'humanité est comme sortie de l'adolescence ; un certain hiatus s'est ouvert entre ce que Habermas appelle « le monde vécu » et les structures sociales régulant l'entente du vivre ensemble. La perte de crédibilité des évidences de ce monde vécu requiert progressivement un travail de rationalisation, véritable action, « agir communicationnel », dont le langage est le medium. Il y a dans cet agir communicationnel une « force sans violence » : « Tout acteur communicationnel qui accomplit un acte de parole quelconque est forcé d'exprimer des prétentions universelles à la validité et supposer qu'il est possible de les honorer ». On retrouve donc avec la revendication d'un « espace public » luttant contre sa « colonisation » par l'économie et le pouvoir, une « conception discursive de la démocratie ». Autant la pragmatique devient une sorte de matière étrangère où lire la spécificité et le destin de l'homme moderne, autant le « paradigme du travail » rétrécirait terriblement les potentialités émancipatoires de la modernité : « Le choix d'un tel paradigme fait prédominer un concept étroit de pratique tel que l'on attribue a priori au travail industriel et au développement des forces productives techniques un rôle dont le caractère émancipatoire ne souffre aucune ambiguïté ». Quelle que soit l'ampleur de la philosophie d'Habermas, on ne

trouvera donc pas chez lui une façon de rencontrer le travail humain comme une énigme, qui enrichisse les rapports entre travail, apprentissage et savoir »⁷⁵.

Schwartz déplore donc l'absence significative chez Habermas d'une réflexion sur le travail et sur son rapport à la communication. La notion de « dramatique » de l'activité suggère en comparaison de s'intéresser au « drame » individuel et collectif que vivent des individus confrontés à des événements qui les obligent à réagir, et ce faisant, à faire un certain « usage de soi ». Cette réaction produit de nouveaux événements et transforme le rapport au milieu et aux personnes, de sorte que la situation est alors matrice de variations possibles, et donc matrice d'histoire.

Articulée à l'étude de la dramatique de l'activité, l'ergologie de Schwartz est une entreprise intellectuelle et sociale, utilisant une méthode interdisciplinaire à double titre. D'abord parce qu'elle fédère une multitude de disciplines autour d'un objet générique qui est l'activité humaine ; ensuite, parce qu'elle s'appuie sur le dialogue des disciplines, des savoirs formels et informels, ceux des experts comme ceux des actifs, dans l'enquête collective et située sur l'activité humaine. L'ergologie se fonde en partie sur l'ergonomie, mais s'en démarque en ceci qu'elle reconnaît l'activité comme un débat de normes et de valeurs en renouvellement constant, au prix pour l'ergologue d'un inconfort intellectuel constitutif. Elle tend à développer autant que possible des dispositifs à trois pôles (activité, marché, cité), qui sont à rapprocher et à distinguer de l'espace tripolaire, espace tendanciel des dramatiques d'usages de soi propres aux sociétés de marché et de droit. La démarche de l'ergologie

⁷⁵ Schwartz Y., 2003, « Le travail dans une perspective philosophique », *Textes et documents*, pp. 134-135, ergologie.com.

implique une double confrontation : confrontation des savoirs entre eux et confrontation des savoirs avec les expériences d'activité comme matrice de savoirs.

L'approche ergologique se fonde sur une distinction entre travail et activité. Le travail est la forme que prend l'activité rémunérée dans les sociétés de marché et de droit ; l'activité peut se définir en comparaison comme l'élan de vie et de santé qui est propre à l'être humain, chaque fois qu'il entreprend quelque chose. L'activité est synthétique, en ce sens qu'elle établit une relation entre les différents éléments ou aspects du faire qui tendent à être séparés, et elle est problématique, en ce sens qu'elle opère une unité d'agir enchâssés, lesquels renvoient à des expériences accumulées. L'approche ergologique se fonde également sur l'écart entre travail prescrit et travail réel : cet écart est universel, compte tenu de la variation des situations, mais il est à chaque fois singulier, car il est impossible de le prédire avec exactitude. L'écart renvoie en fait à une activité comportant une multitude de rationalités à l'œuvre, et à un débat de valeurs impliqué par des choix que fait l'individu dans son travail. Ces débats sont de type monologique (des débats de soi avec soi), qui concernent l'usage rationnel du corps, par exemple, mais aussi de type dialogique (des débats de soi avec autrui), qui concerne le « bien vivre ensemble ». Schwartz hésite cependant à parler de « sujet » et lui préfère l'appellation de « corps-soi », qui dépasse les cloisonnements entre le physique et le psychique, le naturel ou le corporel d'une part, et le culturel de l'autre. Le corps-soi désigne l'individualité regardée comme une histoire, dans la rencontre incessante avec les milieux de vie, ou comme la personne en tant qu'elle est en activité, en tant que centre d'arbitrage qui incorpore de multiples dimensions et rapports (le social, le mental, l'institutionnel, le normatif, le temporel, le rationnel, etc.).

De plus, les débats de normes font écho aux enjeux de société qui s’immiscent dans les situations de travail et requièrent une articulation de la perspective microscopique et macroscopique. Comme le suggère Yves Schwartz :

« La politique commence partout, c’est-à-dire ne commence nulle part. Si le champ du politique est celui où est en question le « bien commun », alors ce dont nous instruit aujourd’hui un regard respectueux sur l’activité humaine est que ce champ n’est en rien cantonné à celui que l’on tient en général comme celui du politique. Ce qui, dans nos sociétés modernes, fait aujourd’hui débat trouve un écho dans les situations de travail et de vie. Et réciproquement, les arbitrages parfois infimes, dont on retrouve les traces en approchant l’activité d’une personne qui met en œuvre une tâche, contribuent même modestement à façonner l’histoire que nous sommes en train de vivre ensemble. Un débat sur les valeurs sans dimensions dont les horizons incluent variablement une visée de bien commun est déjà omniprésent dans la plus minime des opérations industrielles. Toute ambition « politique » peut être jugée, dans la définition de son agir, par son degré d’interpellation par ces innombrables « façonnages » où se joue quotidiennement le destin du bien commun...(Un ergo-engagement) passerait notamment par une conception de l’évaluation des politiques sectorielles échappant à la tyrannie des résultats chiffrés, aux jugements superficiels par des ratios externes aux activités en question : des critères qui définissent par la forme (et non par le contenu) les résultats à obtenir, qui font l’impasse sur les difficultés immanentes aux opérations, et masquent ainsi – et c’est l’essentiel – la transformation des procédures et des objectifs à mettre en chantier, si l’on veut être cohérent avec les politiques affirmées... « Faire de la politique » incluant l’ergo-engagement en modifie, ou en modifierait son contenu : car le « peuple » à gouverner n’est plus

exactement le même « peuple ». C'est un peuple qui est d'avantage un peuple de « semblables », un peuple plus « respecté », un peuple moins en souffrance et davantage disponible pour co-créeer un monde commun »⁷⁶.

Le débat de normes, et par suite, le débat de valeurs sur lesquels reposent ces normes, existe en dernière instance parce qu'il existe deux registres de l'activité. L'activité de travail peut toujours être analysée comme suivi d'un protocole expérimental pour une part, et expérience ou rencontre d'autre part. Ces deux registres sont en relation dialectique : le registre « R1 », celui de la dimension conceptuelle, comprend les normes antécédentes, tout ce qui préexiste à l'activité avant qu'elle ne se déploie et vise à la guider et à l'orienter, voire la contraindre. Le registre « R2 », celui de la dimension expérientielle, comprend tout ce qui apporte leur singularité et enlève leur neutralité aux normes antécédentes. L'activité de travail consiste donc en une activité de renormalisation permanente, par laquelle l'être humain, exposé comme tout être vivant à des normes émises en continu et en quantité par son milieu, réinterprète les normes qui lui sont proposées, afin d'exister en tant qu'être singulier. Il arrive qu'un individu puisse adapter les normes pour se les approprier, mais il arrive aussi qu'il les subisse. Le langage, par exemple, est dans l'activité un effort de singularisation du système normatif qu'est la langue. En principe, un débat de normes débouche sur d'autres façons de voir les choses, sur d'autres perspectives pour vivre et agir ensemble, en questionnant le cadre normatif existant, qui peut être reproduit, ou laisser place à des alternatives en réserve.

⁷⁶ Schwartz Y., 2008, *L'activité en dialogue*, Toulouse, Editions Octares, pp 244-245.

Le langage est pour ainsi dire une activité dans l'activité, car le dire structure le faire dans l'espace et dans le temps, et c'est par le langage que la personne se construit comme sujet de sa propre action. Le langage peut devenir une activité sur l'activité, soit un instrument de retour sur l'activité qui apparaît comme un exercice fructueux de développement personnel et professionnel. Cependant, le langage est aussi le moyen d'introduire une communication normalisée au moyen de codes, alors que l'efficacité de la communication réside dans les pratiques partagées. Le langage a certes un grand rôle dans l'activité, mais l'activité déborde ce que les mots peuvent en dire, de sorte que le travail, par son caractère énigmatique, entretient un rapport problématique avec le langage.

Ce rapport problématique est dû à cinq facteurs identifiés par Schwartz⁷⁷ : (1) Le langage et le travail ont un rapport difficile parce que dans l'activité, une entité énigmatique entre en jeu (2) L'activité est toujours une resingularisation, ou une renormalisation partielle autour de soi (3) Le langage entretient un rapport avec l'inconscient, qui fait obstacle à la mise en langage, ou dans un sens freudien, qui offre des résistances (4) Il existe toujours des transgressions plus ou moins fortes des normes qui impliquent des risques (5) La destination et l'utilisation de la mise en mots du travail et de l'activité soulève par ailleurs la question éthique.

Selon Schwartz, il est difficile de comprendre l'histoire des sociétés modernes si l'on en reste à une partition entre le marché d'un côté et la cité de l'autre, car il est dès lors difficile de comprendre la matrice dialectique des tensions, des conflits, et pour finir, de l'histoire elle-même. Il manque un pôle

⁷⁷ Schwartz Y., *idem*, pp 135-137

entre le pôle du marché et le pôle de la cité, que Schwartz appelle le pôle de l'activité, le tout formant un espace tripolaire, et non bipolaire. Les dramatiques d'usage de soi traversent toute la vie des gens, car les circulations sont très importantes entre le « travail » et le « hors travail », si bien qu'il est presque impossible de comprendre le travail sans sortir du travail au sens marchand du terme. Le dispositif de participation et de délibération intitulé « Groupe de Rencontres du Travail » (GRT) est une forme possible de dispositif dynamique à trois pôles dans l'espace social, lequel ne se confond pas exactement avec l'espace public, ni d'ailleurs avec l'espace privé. Un GRT se situe dans la tension entre le pôle des savoirs organisés et le pôle des activités industrielles ; il constitue d'un côté, un lieu de production d'un savoir inédit sur l'activité humaine par les protagonistes du travail, et de l'autre, une aide au développement des réserves d'alternatives dans les organisations⁷⁸.

Comme n'importe quel modèle philosophique, la dramatique de l'activité de Schwartz n'est pas exempte de critiques. Une de ces critiques, soulignée notamment par Dejours, est le postulat de l'énigme du travail, c'est-à-dire l'idée selon laquelle le travail serait fondamentalement énigmatique pour le philosophe, ou pour tout autre type de chercheur. Or, il existe des situations d'échange et d'activité, par exemple, dans le cas des suicides au travail, qui mettent en question ce caractère énigmatique, car les causes peuvent en être bien connues. Elles se trouvent liées, en effet, à un système d'organisation du travail qui entraîne de façon caractéristique une forme d'oppression au travail incluant le dénigrement et le harcèlement des personnes. Une autre critique à l'égard de la philosophie de l'activité de Schwartz concerne l'énigme du sujet, lequel se dit chez lui dans les termes d'un

⁷⁸ *idem*, p 153

« corps-soi », c'est-à-dire d'un individu considéré dans l'ensemble de ses dimensions, allant du corporel au mental et au social. Il est possible par de nombreux moyens, y compris ceux de la dialectique, par un « socratismes à double sens » comme dit Schwartz, de reconstruire le procès historique par lequel un individu est devenu sujet. A cette condition, il est possible de parler de sujet, en admettant toutefois que la contrainte des structures psycho-physiques exige un travail de construction par le philosophe de la philosophie ordinaire de ce sujet.

En dépit de ces deux critiques majeures, la dramatique de l'activité de Schwartz demeure pour le philosophe une approche puissante et pertinente qui permet de situer le travail dans le contexte plus vaste de l'activité humaine. C'est en quoi elle constitue une ressource précieuse en vue de l'exploration d'une voie post-dialogique, qui s'attache à l'étude des conditions de la délibération et de la coopération au sein des activités humaines.

4. La délibération et la coopération dans les activités humaines

La pensée post-dialogique suggère de considérer les conditions et les limites de la délibération et de la coopération dans les activités humaines, qu'elles soient cognitives, instrumentales ou stratégiques, pour parler le langage d'Habermas. Elle suggère de considérer le principe du dialogue lorsqu'il est mis à l'épreuve des situations dans lesquelles s'inscrivent les activités humaines, sans supposer la médiation d'institutions dialogiques optimales vouées à l'une ou l'autre de ces fonctions. Elle suggère ainsi d'examiner les conditions dialogiques et non-dialogiques (les conditions organisationnelles,

institutionnelles, mais aussi les conditions matérielles, corporelles, mentales et culturelles) qui se situent pour ainsi dire à l'arrière-plan de la délibération et de la coopération.

L'un des enjeux majeurs d'une recherche de cette nature est d'examiner la possibilité de créer ou de maintenir des institutions formelles ou informelles de délibération et de coopération. Il apparaît clairement que dans les espaces « privés » que sont les organisations de travail, soumises à de fortes contraintes techniques et économiques, les individus peuvent moins facilement développer des institutions dialogiques que dans un espace public plus classique. Il convient donc d'étudier dans quelle mesure, c'est-à-dire à quelles conditions et dans quelles limites, de telles institutions dialogiques peuvent être développées dans ces sphères mixtes, intermédiaire entre sphère privée et sphère publique. Ces sphères mixtes peuvent être appelées « arènes dialectiques », en opposition avec les « forums hybrides » dialogiques de Callon ou Latour, par exemple⁷⁹.

4.1. La délibération et la coopération

La délibération est toujours pratique selon Aristote, cependant, elle peut être étendue à la délibération théorique, comme lorsqu'il s'agit de débattre en public de la validité de données mathématiques ou scientifiques⁸⁰. Il existe en effet un débat de faits, de même qu'il existe un débat de valeurs et un débat

⁷⁹ En particulier, dans l'ouvrage de Callon, Lascoumes, Barthe, 2001, *Agir dans un monde incertain*, Paris, Seuil.

⁸⁰ Doridot F., 2007, « Débattre publiquement des chiffres », in Martine Revel *et alii*, *Le débat public*, Paris, La Découverte.

de normes, car un fait, lorsqu'il n'est pas un simple donné individuel, est le produit d'une élaboration commune qui exige une délibération, soit une discussion et une décision. Il est possible de parler de délibération théorique (ou épistémique), qui peut être mise en parallèle avec une délibération technique, ainsi qu'avec une délibération pratique (éthique ou politique).

Il existe sans nul doute une variété de conceptions de la délibération, laquelle peut être aussi bien individuelle que collective, se limiter à la discussion ou impliquer le raisonnement et la décision⁸¹. La conception classique articule l'examen des arguments avec la visée de la décision, et en cela, elle se distingue de certaines conceptions modernes qui tendent à assimiler la délibération avec la discussion, sans établir de rapport direct avec la décision⁸². C'est le cas notamment dans certaines conceptions de la démocratie délibérative qui inspirent les dispositifs démocratiques du débat public ou de la conférence de citoyens.

Toutefois, il arrive également que soient distinguées la délibération impliquant l'examen d'arguments au moyen de la discussion, en vue de la décision collective, et la participation qui n'implique ni discussion ni décision, comme dans le cas du vote ou du sondage. Les reproches à leur égard sont inversés selon que l'on prend l'une ou l'autre des définitions : ainsi, sur un plan politique, soit la

⁸¹ Manin B., 2004, « Délibération et discussion », *Revue suisse de science politique*, n° 10 (4).

⁸² La conception classique de la délibération est particulièrement bien illustrée par Aristote, qui, dans son *Ethique à Nicomaque*, en fait le pilier de la pratique (*praxis*), entendue dans le sens de l'action vertueuse de l'homme vivant au sein d'une cité.

délibération est une illusion de pouvoir pour le citoyen, si elle est censée se limiter à la discussion, et la participation, quant à elle, avoir un rapport avec la décision ; soit, c'est l'inverse : c'est la participation qui est une illusion de pouvoir, car la délibération seule entretient un rapport avec la décision.

Il reste que la délibération peut avoir une dimension individuelle (monologique) ou collective (dialogique), si toutefois il est admis que la délibération individuelle n'est pas d'emblée dialogique du seul fait de l'examen d'arguments assignables à des locuteurs imaginaires. La notion de délibération individuelle semble se distinguer de celle de délibération collective par le fait qu'elle ne relève pas d'une discussion, impliquant normalement au moins deux partenaires. Elle s'en distingue également par le fait qu'elle se trouve en général orientée vers la décision, ce qui n'est pas toujours le cas d'une discussion. La difficulté dans cette conception de la délibération tient à ce que, n'impliquant pas la discussion, elle semble plus ressortir du monologue que du dialogue. Or, il est notable que le raisonnement suivi par un individu qui pèse les arguments pro et contra, en vue d'une décision à prendre par exemple, possède une structure d'alternance des arguments et contre-arguments qui rappelle le dialogue. D'où la notion de dialogue intérieur, en écho à la conception de la pensée de Platon (« La pensée est un dialogue de l'âme avec elle-même »), « pseudo-dialogue » qui assez paradoxalement peut être communiqué à autrui, ou même être accompagné par lui. Comme le souligne Quinche, à propos de la délibération éthique, « *même pour la délibération interne, des éléments de dialogues sont nécessaires. Pourquoi ? Parce que même avec un ensemble de valeurs données, dans un code ou dans le décalogue, la plupart des problèmes éthiques concrets ne sont pas simples, ils font appel à des valeurs distinctes qui peuvent entrer en conflit* » [3, p. 159]. La question de l'articulation

entre dialogue et monologue est tranchée par les partisans du « tout dialogique », qui soutiennent que le monologue n'existe pas⁸³.

La coopération suppose quant à elle une organisation des activités et par conséquent la construction d'une légitimité, tandis que la coordination se limite aux modalités d'organisation des tâches des différents agents en vue de la seule efficacité. Selon toute vraisemblance, la coopération dans les organisations de travail ne s'explique ni par l'intérêt économique, ni par la contrainte des procédures, ni par les normes du métier. La coopération suppose de créer des liens sociaux par l'intermédiaire desquels circulent des biens, des informations, des services, des symboles, des rites et des émotions. Mais ces échanges ne peuvent être réduits à une série de comportements généreux, car le don suppose le contre-don et représente un moyen d'obligation, de trahison ou de prise. Le don et le contre-don impliquent le triptyque « donner-recevoir-rendre » et peut s'articuler ou se comparer à des états ou des relations aussi divers que la confiance, l'amitié, l'émotion, la concurrence, le conflit, la trahison, la gratitude.

Comme le suggère Alter, « *la coopération ne se réduit pas à la coordination technique. La coopération émane d'un milieu qui s'arrange avec les règles de gestion pour parvenir à produire une compétence collective. L'écart entre les règles de coordination technique et les pratiques effectives de coopération est si grand que la seule lecture des procédures donne finalement peu d'information sur*

⁸³ Sur ce point, cf Clot Y., 2008, *Travail et pouvoir d'agir*, Paris, PUF, ainsi que Daniel Faïta, in Schwartz Y., Durive L., (coord.), 2009, *L'activité en dialogue*, Toulouse, Editions Octarès.

l' « art » de travailler. Cet écart est à peu près celui qui sépare un programme politique de sa réalisation ou un contrat de mariage de la vie d'un couple. La coopération n'est aucunement réductible à un dispositif de gestion. Elle n'est pas pour autant une sorte de vague bricolage indépendant de tout principe de fonctionnement. La coopération définit au contraire les normes du métier. Il s'agit par exemple de la transmission du savoir aux plus jeunes, des moyens permettant d'atteindre les normes de production ou de qualité, des explications données sur un nouveau produit ou une nouvelle politique, de la participation à un groupe de travail informel, d'un dossier transmis comme modèle pour débrouiller une affaire, des coordonnées d'un expert, d'un logiciel de traitement de données ou d'une invitation à déjeuner. La logique du don donne vie à la coopération. Ce qui circule n'est pas toujours différent de ce que prévoient les procédures à propos de l'information, des pratiques ou des objets. Mais tout cela et bien d'autres choses circulent selon un engagement relationnel a-normal, excédant largement le cadre habituel des échanges »⁸⁴.

La coopération peut s'entendre également dans le sens d'une recherche coopérative ou d'une enquête sociale (*social inquiry*), selon l'expression de Dewey, auquel cas elle consiste en une investigation commune menée par des citoyens plus ou moins experts intéressés par un problème public⁸⁵. La recherche coopérative implique une possibilité d'apprentissage et de traduction des connaissances,

⁸⁴ Alter N., 2009, *Donner et prendre*, Paris, La Découverte.

⁸⁵ Dewey J., 2003, *Le public et ses problèmes*, Pau, Farago ; Zask J., 2004, « L'enquête sociale comme inter-objectivation », *Raisons pratiques*, n° 15 et 2008, « Le public chez Dewey : une union sociale plurielle », *Tracés*, n°15.

mais aussi, dans une certaine mesure, des volontés et des goûts⁸⁶. La recherche coopérative s'articule de fait avec la démocratie expérimentale, ou l'expérimentalisme démocratique, tel qu'il a pu être défini dans le courant du pragmatisme⁸⁷. Il s'agit dans la recherche coopérative entre experts et citoyens de promouvoir simultanément la montée en compétence et la montée en puissance et ainsi de réduire les asymétries de tous ordres des divers acteurs.

Dans les deux cas, celui de la délibération, comme celui de la coopération, il est question du type du type de conditions institutionnelles ou non institutionnelles, à l'intérieur ou à l'extérieur des organisations. On suppose que l'enjeu, mais aussi la limite de ces conditions, tiennent à leur capacité à favoriser la délibération et la coopération dans les activités cognitives, instrumentales et stratégiques.

4.2. Les conditions dialogiques et non dialogiques de la délibération et de la coopération

La délibération individuelle et à plus forte raison la délibération collective, ainsi que la coopération sociale tout autant que professionnelle, prennent place au sein d'organisations et d'institutions. Il est arrivé que les deux concepts d'institution et d'organisation soient considérés comme synonymes, alors qu'il existe sans conteste une différence entre les deux, étant entendu qu'une institution peut très bien

⁸⁶ Lavelle S., 2007, « The Philosophies of Pragmatism », *Philosophy in Engineering*, Academica, Aarhus.

⁸⁷ Sur ce point, on peut se reporter à Sabel C., Dorf M., 2006, *A Constitution of Democratic Experimentalism*, Cambridge, Harvard University Press.

ne pas être une organisation, mais une simple règle. Ainsi, comme le suggère Scott dans une définition synthétique, les institutions consistent en des structures et des activités cognitives, normatives et régulatrices qui fournissent une stabilité et une signification au comportement social. Les institutions sont soutenues par des porteurs divers – des cultures, des structures, des routines – et elles opèrent à de multiples niveaux de juridiction⁸⁸.

L'évolution de l'institutionnalisme permet de mesurer le chemin parcouru depuis l'époque où la théorie de la décision et de l'organisation demeurait prisonnière du paradigme de l'acteur rationnel (RAT : *Rational Action Theory*). Le nouvel institutionnalisme prend acte des limites affectant les capacités individuelles pour le calcul rationnel ainsi que les approches économiques relevant de l'individualisme méthodologique⁸⁹. La conception de l'organisation selon le nouvel institutionnalisme permet de repérer la différence entre plusieurs courants, ceux de l'économie institutionnelle, de la sociologie institutionnelle et de l'analyse institutionnelle des organisations⁹⁰.

⁸⁸ Scott W., 2008, *Institutions and organizations*, Sage Publications.

⁸⁹ Powell P., Di Maggio W.W., 1991, *The New Institutionalism in Organizational Analysis*, University of Chicago Press.

⁹⁰ Sur ce point, cf Nee V., 2005, « The New Institutionalism in Economics and Sociology » in Neil Smelser and Richard Swedberg, *Handbook for Economic Sociology*, Russell Sage Foundation and Princeton University Press.

La relation du dialogique et du non-dialogique

<i>Délibération & Coopération</i>	Conditions institutionnelles dans l'organisation	Conditions institutionnelles hors l'organisation	Conditions non institutionnelles hors et dans l'organisation
<i>Modèle de délibération</i>	espace mixte, syndicat, comité d'entreprise, groupe de discussion	espace public formel, forum hybride, débat public, conférence de citoyens	espace public informel, rencontres et discussions privées
<i>Modèle de coopération</i>	organisation du travail, équipe hétéronome ou autonome, groupe de mission	forum professionnel, assemblée paritaire, réseau d'action, association, fondation	service rendu, activité d'entraide, coopération hors travail
Critères de situation	activité dans le travail, répartition des tâches, contrainte du travail, organisation syndicale, trajectoire et inertie des structures, des projets	engagement social et citoyen, activité et vie associative, militance partisane, insertion et intégration dans des structures collectives	activité hors travail, situation de vie, situation familiale et sociale, effets 'hors travail' du travail, impact sur la santé et la vie, place des loisirs

Critères de relation	coordination technique et administrative, système de relations professionnelles, instruments relationnels, routines de travail	système de relations extra-professionnelles, densité et qualité des relations avec l'extérieur	coopération, image de soi et d'autrui, réseaux familiaux et amicaux, relations sociales, histoire de la relation, amitié, confiance, intimité
Critères de participation	poids de la hiérarchie, situation de parole, degré de contrainte, cadrage problématique et thématique, co-construction du dispositif, influence sur la décision	cadrage problématique et thématique, relais et appuis extérieurs, consignes stratégiques et tactiques, co-construction du dispositif, influence sur la décision	discussion sur l'activité, sens de la participation, arrière-plan de relations, distance culturelle et sociale
Critères de traduction	traduction des contenus, traduction des cadres cognitif et normatif, dispositif et champ de la co-construction	traduction des contenus, traduction des cadres cognitif et normatif, dialogue d'experts et de citoyens, dispositif et champ de la co-construction, co-production	culture commune ou convergente, ouverture à la différence, sens de la relation interculturelle, vision de l'Autre, curiosité ordinaire, vulgarisation médiatique, communication scientifique et technique

<p>Critères d'apprentissage</p>	<p>règle et incitation à l'apprentissage, apprentissage de règles et de contenus, apprentissage organisationnel, place du processus d'auto-apprentissage</p>	<p>formation professionnelle éducation permanente, processus d'auto-apprentissage, enquête sociale, recherche coopérative</p>	<p>culture générale et particulière des acteurs, formation personnelle, socialisation éducative, capacité de progression, transformation de l'identité des acteurs</p>
<p>Critères de gouvernance</p>	<p>lieu de discussion, de négociation interne, règle et incitation à la délibération, à la coopération, à la concurrence, partage du pouvoir et de la richesse, évaluation partagée</p>	<p>lieu de discussion, de négociation externe, co-construction du dispositif, règle de prise en compte de la délibération ou de la coopération</p>	<p>homogénéité des expériences de vies, des mondes vécus, conception du pouvoir et de l'autorité, culture du conflit, du compromis, identité des acteurs</p>

Dans l'optique institutionnelle, les dilemmes de l'individu au travail ne peuvent pas simplement être réglés par un dialogue intérieur, sous la forme de la résolution d'un cas de conscience. Plus exactement, la résolution d'un dilemme en vue de la décision s'articule à un débat de normes et de valeurs et exigent un dispositif institutionnel pour leur offrir un traitement approprié dans le cadre d'une interaction dialogique. En revanche, il est exact que certaines conditions de l'interaction

dialogique ne sont pas elles-mêmes des conditions dialogiques. C'est le cas dans l'apprentissage impliquant une montée en compétence, ou dans la gouvernance impliquant quant à elle une montée en puissance, lesquels peuvent être dialogiques ou non dialogiques selon les cas.

On peut tenter une synthèse des conditions de la délibération et de la coopération en faisant ressortir l'articulation entre les conditions dialogiques et les conditions non dialogiques (cf Tableau). Cette synthèse permet d'identifier, de façon certes sommaire, les critères caractéristiques des institutions de la délibération et de la coopération. Parmi ces critères, on peut retenir : la situation, la relation, la participation, la traduction, l'apprentissage, la gouvernance. Il peut être utile de faire la différence entre d'une part, des critères institutionnels et non institutionnels, et d'autre part, des critères intra-organisationnels et extra-organisationnels. La différence entre « l'intérieur » et « l'extérieur » de l'organisation de travail est certainement discutable, car l'organisation est une entité relationnelle avant tout. Il reste que des dispositifs de délibération ou de coopération peuvent être développés à l'extérieur de l'organisation, mais ne peuvent pas l'être à l'intérieur, et réciproquement.

Conclusion : Au-delà du principe dialogique d'Habermas

Au final, le principe dialogique chez Habermas permet une critique de la rationalité et de la légitimité des activités cognitives, instrumentales et stratégiques. Cependant, il rencontre des limites évidentes dans les contextes divers de l'activité humaine où dominant la rationalité ou la légitimité de la technique, du travail et de la culture. Ces contextes s'éloignant des conditions de la situation idéale de

parole et de la visée d'entente suggèrent une voie alternative. Dans la voie post-dialogique, la délibération se déploie au sein de l'activité humaine dans une situation de parole réelle, non idéale, où se manifestent la contrainte et le conflit. Elle tient compte en outre du rapport plus ou moins direct et efficace noué avec la décision, sans se restreindre par conséquent à la seule procédure, ni même à l'exercice de la discussion. En outre, dans la voie post-dialogique, la coopération est la condition d'une activité humaine porteuse de sens pour des acteurs aux expériences et aux rationalités hétérogènes, pris dans une relation d'échange doublement discursive et sociale. C'est en son sein que peut émerger une construction commune des connaissances, des volontés et des habiletés, qui s'étend par ailleurs jusqu'au cadre de vie et d'activité.

Il reste que la délibération et la coopération ne peuvent se déployer avec succès au sein de l'activité humaine que si elles peuvent articuler les conditions dialogiques avec les conditions non dialogiques. La délibération et la coopération ont certes pour condition dans une certaine mesure une règle de distribution de la parole libre et égale, si toutefois une telle institution est possible en situation (principe dialogique). La règle de discussion n'est cependant qu'une apparence de justice si elle ne s'accompagne pas d'une distribution effective et significative des connaissances et des reconnaissances, des positions, des ressources ainsi que des richesses (principe hétérologique). C'est ainsi, et non pas seulement au moyen d'une règle de discussion, qu'il est permis d'escompter une réduction des asymétries diverses au sein de l'activité humaine. C'est ainsi également qu'il est permis d'escompter une transformation des antagonismes les plus virulents, qui sont aussi parfois les plus stériles à bien des égards. En fait, les antagonismes manifestes dans le conflit discursif sont le plus

souvent un révélateur d'un conflit social plus profond et plus tenace qui tient à la persistance d'asymétries importantes dont on peine à trouver la justification.

Il ressort que l'utopie concrète de la pensée « post-dialogique », s'il est permis de s'exprimer ainsi, tient dans la possibilité pour l'individu, limité dans son activité de travail à une fonction technique, d'agir également en créateur et en citoyen. Il s'agit alors d'inclure dans la délibération et la coopération tout un ensemble de considérations concernant (a) le sens de l'activité de travail ; (b) la reconnaissance de l'identité et de la culture ; (c) la justice du partage entre les membres du groupe ; (d) l'institution de la démocratie au sein d'une organisation ; (e) l'exercice de la citoyenneté dans la production et dans la consommation ; (f) la construction en commun de connaissances, de volontés et d'habiletés ; (g) la contribution d'une activité à l'intérêt général et au bien commun.

En fin de compte, il convient de penser l'articulation, sans aucun doute problématique, entre les différents rôles sociaux de l'individu, à la fois acteur, travailleur et citoyen, au-delà de la seule sphère politique incarnée par l'espace public. C'est semble-t-il précisément ce genre de programme qui a manqué à Habermas, ainsi qu'à la plupart des tenants de la pensée dialogique qui, comme lui, ont polarisé en vain la pensée post-métaphysique.

Références bibliographiques

- [1] ALTER N., 2009, *Donner et prendre*, Paris, Editions La Découverte
- [2] HABERMAS J., 1991, *De l'éthique de la discussion*, Paris, Flammarion
- [3] QUINCHE F., 2005, *La délibération éthique*, Paris, Kimé
- [4] SCHWARTZ Y., 2009, *L'activité en dialogue*, Editions Octarès, Toulouse
- [5] SCHWARTZ Y., 1988, *Expérience et connaissance du travail*, Paris, Editions sociales
- [6] WISNER A., 1997, *Anthropotechnologie*, Editions Octarès, Toulouse

PARCOURS POUR L'ARTICULATION ENTRE LANGAGE, ERGOLOGIE, TRAVAIL ET DEVELOPPEMENT

Cecília Souza-e-Silva et Vera Sant'Anna

1. Penser le développement

Pendant longtemps, on a pensé que la question du développement devait être confiée à un groupe d'économistes qui croyaient que le succès de leurs politiques dépendait de données mathématiques et d'objets quantifiables (heures travaillées, tonnes d'acier produites, kilomètres carrés de forêts détruites, etc.). Actuellement, plusieurs courants de recherche vont à la découverte d'autres supports. Certains économistes, comme Amartya Sen [1], considèrent que la richesse mesurée par le Produit Intérieur Brut ne constitue pas une référence satisfaisante et ils associent d'autres éléments à l'Indice de Développement Humain (accès à l'éducation, espérance de vie à la naissance, taux d'alphabétisation des adultes, etc.). Ils proposent d'évaluer le développement comme le processus d'élargissement des possibilités d'action des individus. L'attention se centre sur l'expansion des « capacités » des personnes (notion centrale dans l'oeuvre de l'auteur - fusion entre capacité et

liberté) à agir selon leurs valeurs. « *Ces capacités peuvent être multipliées par des politiques publiques, mais, d'autre part, les capacités participatives des citoyens peuvent également influencer la directive adoptée par les politiques publiques* » [1, p.32]. L'évaluation du développement d'une société doit surtout prendre en compte les libertés dont ses membres jouissent.

Du côté du langage, la promotion du développement de différentes sortes de « littérisme », qui permet d'augmenter les capacités de l'individu, vient élargir la proposition de Amartya Sen. On sait qu'il n'y a pas d'illettrés définitifs, mais des personnes qui peuvent sortir de cette situation de différentes manières, indépendamment de leur âge, en fonction de leurs aptitudes, de leur situation, de la formation qui leur est proposée, de la manière dont l'environnement valorise l'acquisition de leurs nouvelles compétences.

On sait encore, selon les mots de Schwartz et al., « *qu'on ne peut pas [...] traiter les problèmes de développement sans accorder une attention renouvelée à ce que nous appelons l'activité de travail* » [12]. L'ergologie envisage de donner une plus grande visibilité à ce que l'on accomplit dans cette activité, ce qui exige que le développement intègre la culture produite par le collectif humain, de telle manière que cette production puisse être reconnue comme partie prenante des normes organisatrices du processus de développement prévu par des politiques locales et globales. Intégrer les renormalisations dans le travail au recueil culturel d'un groupe, constitue également une des manières d'augmenter les capacités de l'homme dans le monde et de promouvoir ainsi le développement. De ce fait, la conception du développement comme liberté, qui consiste à renforcer ou augmenter les capacités des individus d'une société, comme celle explicitée par Amartya Sen, est compatible avec

L'effort des études ergologiques pour mettre en évidence ce qui se passe effectivement dans l'activité de travail. Penser le binôme libertés/capabilités comprend aussi la relation langage/ergologie. Cette relation ne dissocie pas les capacités de leur contexte socio-historique : bien au contraire, elles les fixent fortement dans les micro-décisions qui interviennent dans des situations plus générales.

2. Convergences entre l'ergologie et les études du langage

Nous avons établi des convergences entre trois principes ergologiques et les études du langage⁹¹. Le premier principe consiste à dire que « *l'approche du développement doit prendre en compte la complexité de la vie humaine et l'exigence d'associer les développements aux besoins* », c'est-à-dire qu'il faut que le développement soit (...) *universel, pluriel et multidimensionnel* ». Selon ce principe, les études discursives exigent une compréhension particulière de ce qu'est le langage et son enseignement. Une des conditions de réussite est que cet enseignement se systématisé dans une école universalisée et qu'il s'éloigne de la conception de langue en tant que système de représentation du réel et instrument d'information. Il est important aussi de penser la langue et son enseignement à partir des possibilités qu'ont les personnes d'élargir leurs compétences discursives. Cette vision est plurielle dans son essence puisqu'elle n'existe que si elle est articulée aux aspects historiques et

⁹¹ Ces principes résultent de débats sur les apports de l'ergologie aux problématiques du développement ; débats que nous avons eus lors des II^{èmes} Journées du réseau international Ergologie, Travail et Développement (Belo Horizonte, Minas Gerais, Novembre 2009) et qui orientent notre réflexion actuelle sur les études du langage.

sociaux d'une communauté donnée. Et pour que cette communauté soit capable de développer ses capacités de compréhension du monde, elle a besoin de reconnaître les exigences que la multidimensionnalité des situations vécues exige.

En ce qui concerne le deuxième principe, c'est-à-dire le « *besoin d'une approche dialectique entre le local et le global ou singulier et universel en vue de développer la capacité d'analyse des collectivités humaines* », nous nous référons à des études qui cherchent à comprendre le local et le singulier pour, à partir de là, arriver à des affirmations plus générales.

Le troisième principe porte sur le « *nécessaire débat à entreprendre sur les relations entre l'appropriation, par les peuples, d'aspects scientifiques et technologiques et la remise en question des aides par le moyen d'innovations sans transfert de technologie [...] les projets ont besoin d'incorporer les conditions, les moyens et la gestion des activités humaines pour mettre en valeur l'expérience, des savoirs et des potentialités locales* ». Pour participer à cette discussion, nous faisons valoir qu'il existe une analyse du discours au Brésil qui a construit sa propre histoire et a déjà apporté des contributions au corps conceptuel de ce domaine.

3. Quel rôle joue le langage dans l'élargissement des capacités des individus ?

Devant la proposition d'évaluer des capacités qui renvoient à liberté et ont un impact sur le développement, on sait que le littérisme donne une liberté de décision et de participation à la vie en

société. On sait que la privation, quoique relative, de la connaissance du langage peut aboutir à une privation des capacités. Mais qu'est-ce que le « littérisme » ? On peut le définir comme un ensemble de pratiques qui utilisent l'écriture dans des contextes et à de fins spécifiques. Les spécialistes ne présupposent pas des effets universels du littérisme, mais des effets liés aux pratiques sociales et culturelles des différents groupes qui utilisent l'écriture, notamment dans l'activité de travail, objet de cette discussion [5 ; 2 ; 4 ; 14].

Les capacités mises en rapport avec le littérisme sont fondamentales pour la valorisation du travailleur. Élargir la capacité de littérisme améliore l'image de soi et la référence au groupe auquel on appartient et se reflète de manière profonde dans les libertés et dans les choix du groupe pour le développement social et économique.

Pour approfondir la question de littérisme et pour franchir d'autres étapes, nous proposons ce que nous appelons le « littérisme discursif » qui, selon les présupposés de l'analyse du discours, signale le processus de rupture avec la conception du sens comme expression des idées d'un auteur sur les choses. Au contraire, on considère que la langue est « *polysémique et opaque [...], que n'importe quel sujet dit toujours plus, moins ou autre chose par rapport à ce qu'il aimerait dire (grâce aux effets de l'idéologie, de l'inconscient) et que les conditions de production emportent des ingrédients contradictoires* » [9, p. 360]. En outre, l'analyse du discours avance que la langue a un ordre propre, mais que cet ordre est mis en fonctionnement selon le processus discursif délimité par une conjecture donnée. Dès lors, le sens n'est pas de l'ordre de la langue, il provient des positionnements discursifs qui, à leur tour, sont d'ordre socio-historique. Ainsi, quoique la langue soit la même pour divers

énonciateurs, le sens de ce qu'ils disent peut ne pas l'être parce que cela provient de facteurs qui ne sont pas de l'ordre de la langue. Le même énoncé peut avoir de différents sens s'ils appartiennent à des positionnements discursifs différents [6].

On peut dire que l'analyse du discours est née comme réponse à la question : comment lire ? Dans ce sens, elle se présente comme un ensemble de théories gouvernées par un système de contraintes sur les discours. Une telle perspective, lorsqu'elle est appliquée à des études sur le travail [8], peut favoriser aussi notre développement en tant que chercheurs parce qu'elle permet de prendre en compte, au-delà des discours dans les situations de travail *stricto-sensu*, les discours qui circulent dans d'autres espaces, notamment dans les médias.

4. Un exemple d'analyse selon la perspective discursive

Dans l'objectif de mettre en évidence des possibilités offertes par l'analyse du discours, nous présentons des parcours d'analyse prenant comme point de référence des sens attribuables au terme de « compétence », mot-clé de l'univers du travail. Les résultats de ces analyses nous donnent une compréhension plus élargie des espaces de production de discours qui (re)définissent ce qu'est le travail.

On a fait appel à deux objets, apparemment sans relation entre eux, mais que leur fonctionnement discursif rapproche parcequ'ils imposent des normes pour « bien se tenir » dans le monde en général et dans le travail en particulier⁹² :

- (1) le cahier d'instructions pour la préparation de nouveaux employés d'une entreprise d'hôtellerie, lié donc, de manière directe à une situation de travail spécifique⁹³ ;
- (2) les matières diffusées dans la revue « Você S/A », publiée par la Maison d'Édition Abril, qui traite des thèmes concernant l'emploi et l'employabilité, donc pas proprement en rapport avec une situation de travail *stricto sensu*.

Le rapprochement entre ces deux objets a pour but de montrer que les discours en rapport avec des situations de travail et ceux qui ne circulent pas dans les lieux traditionnels des normes de travail ont des points d'intersection. Nous partons du principe que de tels discours partagent un même espace discursif [6]⁹⁴ et s'alimentent mutuellement.

4.1. Le guide d'activités et d'attitudes du professionnel de l'entreprise hôtelière

⁹² Cette analyse, dans son intégralité se trouve dans [10].

⁹³ Une partie du cahier d'instructions a été travaillée, initialement par [3].

⁹⁴ Sous-ensembles de positionnements discursifs que l'analyste juge important de mettre en relation.

Ce guide est un cahier d'instructions destiné à ce que le travailleur de l'hôtel intègre certains modèles de comportement professionnel. Nous avons analysé des extraits qui ont permis de dégager des effets de sens attachés au terme « compétence » qui circulent dans le champ des normes sur le travail. Nous avons identifié des processus de référence et des modes d'action par des marques qui indiquent un positionnement de l'énonciateur :

- (1) unités lexicales : des noms tels que « activité », « procédure », « comportement », « service », associés à l'idée de modèle de qualité ;
- (2) des modalités énonciatives, déontiques et évaluatives ;
- (3) des définitions et des exemples ;
- (4) des temps verbaux et des personnes du discours.

L'important n'est pas seulement l'emploi de certaines formes, mais surtout les procédures discursives dans lesquelles ces formes s'inscrivent.

Nous avons déduit par l'analyse que l'excellence dans le travail représente l'accès au modèle de qualité, résultat de la répétition des procédures, de ce qui a déjà été présenté lors de la formation. On renforce les normes, on efface l'expérience ultérieure et le déjà vécu, en établissant ce qui devient la compétence qui coïnciderait avec l'idée de modèle de qualité – « *C'est réaliser notre activité avec le plus petit nombre d'échecs possible et toujours de la même manière* ». De plus, par l'intermédiaire du processus injonctif qui, dans ce cahier d'instructions, se concrétise aussi bien par la modalité déontique – « *doit être impliqué, doit toujours être répété* » – que par la modalité évaluative – « *Très*

bien ! Maintenant vous êtes un professionnel qui connaît ce que l'Entreprise attend de vous et comment vous pouvez réaliser un travail avec un Modèle de Qualité »-, l'énonciateur normalise l'action quand il exprime un savoir qui pousse l'interlocuteur à adhérer à ce discours. L'injonction suscite aussi bien le dire et l'accomplissement. Elle n'est pas réversible, elle émane de celui qui se trouve en position de conseiller/donner des ordres. À celui qui reçoit la piste/conseil/ordre, il reste à être d'accord (dire) et nécessairement exécuter (faire). On a, par conséquent, une compétence acquise par le moyen de la répétition des mêmes procédures sans échecs, tout en supposant « *une rationalité inhérente au processus de production, comme si celui-ci était doté de lois naturelles auxquelles les hommes et leur science devaient se soumettre et obéir* » [13].

De même, par le biais des personnes du discours – dans ce cas, le *vous* générique – et encore par des modalités déontiques, le texte incite, en même temps, à une action de vigilance mutuelle, de dénonciation entre les travailleurs et aussi à des compromis avec le dirigeant. « *C'est à vous l'initiative d'être attentif à de possibles échecs des autres qui puissent vous porter préjudice. [...] Si la réclamation implique un collègue quelconque, n'essayez pas de cacher cela de votre dirigeant, considérant que vous protégez le collègue, car vous pourrez contribuer à empirer le fait* ». On efface ainsi des formes d'articulation, des liens de solidarité entre les travailleurs. La compétence se définit donc par la capacité du travailleur de s'éloigner de son collectif, protégeant son individualité au nom de l'emploi et du bon renom de l'entreprise. On efface également une possible histoire de vie dans le travail, on efface des sentiments de continuité et donc d'interprétation sur ce qu'un éventuel collectif aurait pu vivre.

4.2. Le guide de comportement dans le travail dans la revue VOCÊ S/A

Dans ce guide, l'idée de « compétence » comme la capacité à s'adapter rapidement à de nouvelles exigences, marque d'une nouvelle période dans le travail, apparaît dans plusieurs textes qui établissent une relation entre hommes et femmes présentés comme audacieux – institués par la revue comme énonciateurs – et les lecteurs, co-énonciateurs, appelés à s'identifier à ce modèle. Des unités lexicales comme « la rapidité », « la vitesse », « le dynamisme », « l'habitude », « la réussite », « l'échec », « l'autonomie » indiquent le positionnement de cet énonciateur, marques qui passent par des récits, des conseils, des pistes, des parties d'un ensemble de traits de didacticité [7]. Ils expriment les demandes du marché du travail de façon pédagogique, c'est-à-dire ce que l'on doit faire ou ne pas faire et les risques encourus à ne pas suivre ces *soft laws*, ces normes qui prescrivent plus pour dissuader que pour réprimer. La présence de tels traits, dans le cas des médias, dévoile une stratégie pour glisser de l'ordre de l'information – objet premier et déclaré – à celui de l'inculcation de normes.

Plusieurs marques linguistiques identifient les traits de didacticité, parmi elles l'exemplification, l'explication, l'énumération, les questions rhétoriques, les généralisations, les formes impersonnelles, etc. Il s'agit alors d'une interpénétration de connaissances : comment se fait le passage entre « qui connaît », l'énonciateur institué par la revue et l'interlocuteur-lecteur présumé ? Que veut-on faire passer au-delà de l'information ?

Le vocabulaire des spécialistes des ressources humaines et les témoignages des cadres sur le profil idéal des travailleurs orientent le sens vers un mode d'agir déterminé : « *sortir de la zone de confort, vaincre la résistance, apprendre et s'adapter rapidement à de nouvelles situations, devenir plus flexible et mobile, avoir de l'initiative, utiliser le temps libre pour vaincre des défis dans le travail* ». Ces caractéristiques définissent un travailleur poussé à prendre en main son destin et celui de l'institution : « *Faites les valises. Comment réussir le changement. Faites plus et mieux. Elle ne s'est jamais découragée* ». On cherche ainsi à s'assurer de l'adhésion à certains comportements.

Renforçant les attitudes que le marché attend des professionnels dans de nouvelles relations de travail, la revue marque une caractéristique des moyens de communication comme formateurs de croyances, de cultures et de valeurs : on valorise l'action de l'individu, donc on prescrit des comportements et, moyennant le recours à l'accord des personnes, on cherche à donner le sens d'une participation à sa subordination. Si ce qui est important, c'est le « coefficient personnel d'engagement », on disqualifie l'ancien rôle du collectif, vu comme résistant à des changements.

Au-delà des récits des professionnels et des spécialistes, il y a une grande quantité de pistes dans la revue, sous plusieurs formats, souvent sous forme de listes, consacrées à la circulation de sujets très variés comme « la santé », « l'amitié », « les finances », « la carrière », « la politesse ». Il s'agit d'un processus de didactisation qui a comme objectif de provoquer l'adhésion immédiate de ce type de public. Une liste est toujours un élément qui aide aussi bien du point de vue de la compréhension que de la mémoire. Les récits, les pistes ne constituent pas des injonctions émises par la hiérarchie

responsable du travail, mais s'imprègnent d'un caractère d'autorité à partir du moment où le lecteur de la revue prend la place d'un professionnel qui cherche à recevoir de tels conseils.

On s'aperçoit donc que les normes descendantes venues de la hiérarchie, comme le cahier d'instructions, ne sont pas suffisantes pour comprendre les représentations du travail. Les médias se sont attribué aussi cet espace générateur de normes, de procédures à suivre pour réussir. À partir du moment où elle énonce les conseils sous la forme de généralisations, par le présent atemporel, le point de départ de la parole citée n'est pas l'individu, mais une classe d'énonciateurs – « *Toutes les négociations jouissent d'une anatomie commune. Dans n'importe quelle condition, le meilleur pas initial c'est d'envoyer un message clair, simple et positif* » – et le co-énonciateur, interpellé comme « vous » générique, ne se présente pas comme un lecteur spécifique, mais comme un ensemble de lecteurs privilégiés – « *Faisant cela, vous avez de grandes chances d'assumer, vous évitez le gaspillage de richesses comme le temps et l'argent* ».

Ce système énonciatif structuré par des co-énonciateurs génériques et un présent atemporel a pour résultat un déguisement de l'injonction : on attribue à n'importe quelle situation vécue et à n'importe quelle personne qui y participe les contours prescrits pour l'action ; il n'y a pas de distance entre ce que l'on conseille et ce que l'on exécute, on efface l'investissement du travailleur dans son activité et on ignore la variabilité de l'environnement. Bien qu'il ne s'agisse pas de normes officielles, on peut se rendre compte que ces conseils/pistes en viennent à constituer des normes qui portent sur le mode de penser. Nous sommes alors dans le champ du caractère normatif des concepts, des savoirs institués [11]. La possibilité de conceptualiser certains objets, de mettre en circulation certaines idées, implique

de mobiliser l'interlocuteur pour le pousser à accepter certains paramètres, certains concepts, ce qui constitue une direction sur la façon de penser.

On peut dire qu'entre le cahier d'instructions et la revue, il y a des traits d'opposition, mais aussi une forte alliance, une grande affinité idéologique imprégnée de valeurs de la société capitaliste néolibérale et de ses stratégies de gestion de personnes et de restructuration productive. Ces discours construisent l'image d'un travailleur individualiste, compétitif, obstiné et centré sur lui-même. La compétence consiste aussi à savoir quoi faire avec son corps, à suivre des comportements considérés comme appropriés à des modèles d'un monde flexible, volatilisé, dans lequel le travailleur est vu à partir du développement de ses potentialités individuelles (caractère, personnalité, attitudes). Ce sont des façons d'essayer de réglementer l'inusité, l'imprévisible, et qui font que la norme flotte entre la rigidité de la règle et la fluidité des directives et des recommandations.

5. En guise de conclusion

Reprenons notre question initiale : dans quelle mesure l'analyse du discours, associée aux principes de l'ergologie, contribue-t-elle à l'élargissement des capacités des individus ? Le parcours tracé montre la possibilité d'une telle extension en insistant sur l'importance d'une maîtrise de la lecture qui prenne en compte les principes du « littérisme discursif ». Cette sorte de littérisme cherche à promouvoir un espace pour élargir les capacités des chercheurs en sciences sociales et,

conséquemment des travailleurs, pour qu'ils puissent participer de manière plus critique au développement de leur environnement socio-historique, donc de leur activité de travail.

Références bibliographiques

- [1] AMARTYA S., 2000, *Desenvolvimento como liberdade*, trad. Laura Teixeira Motta, São Paulo, Companhia das Letras
- [2] BENTOLILA A., 1996, *De l'illettrisme en général et de l'école en particulier*, Paris, Plon
- [3] BORIM R. A., 2006, *Ethos empresarial na prescrição do trabalho : discursos do poder em manuais de integração*, Dissertation, LAEL – PUC/SP
- [4] GEFFROY M-T., 2002, *Lutter contre l'illettrisme*, Paris, La documentation française
- [5] KLEIMAN A., 1995, «Modelos de letramento e as práticas de alfabetização na escola», dans Kleiman, A. (org.), *Os significados do letramento : uma perspectiva sobre a prática social da escrita*, São Paulo, Mercado das Letras
- [6] MAINGUENEAU D., 1984, *Genèses du discours*, Paris, Mardaga
- [7] MOIRAND S., ET BRASQUET-LOUBEYR M., 1994, « Des traces de didacticités », dans *Les médias: faits et effets*, Paris, Hachette, pp. 20-33 (Le Français dans le monde)
- [8] NOUROUDINE A., 2002, « A linguagem: dispositivo revelador da complexidade do trabalho », dans Souza-e-Silva, M.C. & Faïta, Daniel. (org.), *Linguagem e trabalho : construção de objetos de análise no Brasil e na França*, São Paulo, Cortez
- [9] POSSENTI S., 2004, « Teoria do discurso : um caso de múltiplas rupturas », dans Mussalin, F. & Bentes, A.C. (org.), *Introdução à Lingüística: fundamentos epistemológicos*, vol. 3, São Paulo, Cortez, pp. 353-392

- [10] SANT'ANNA V., ET SOUZA-E-SILVA M.C.P., 2007, « Trabalho e prescrição : aproximações ao problema a partir dos estudos da linguagem », dans *Revista Matraca*, n. 20, vol. 14, pp.77-99
- [11] SCHWARTZ Y., 1997, *Reconnaissances du travail, pour une approche ergologique*, Paris, Presses Universitaires de France
- [12] SCHWARTZ Y. ET ALI., 2008, « Revisitar a actividade humana para colocar as questões do desenvolvimento: projecto de uma sinergia franco-lusófona », dans *Laboreal*, vol. IV, n° 1, pp. 10-22. Disponible dans : <http://laboreal.up.pt/revista/artigo.php?id=48u560TV658223439657;8:3872>
- [13] SENNET R., 2006, « Les failles culturelles du nouveau capitalisme », dans *Sciences Humaines*, n° 176, pp. 38-39, novembre 2006
- [14] SOARES M., 2003, *Letramento: um tema em três gêneros*, Belo Horizonte, Autêntica

B. CONFERENCES *

* Les deux premières conférences ont été prononcées à l'occasion des II^{èmes} Journées du réseau international « Ergologie, Travail et Développement » (université de Belo Horizonte, Minas Gerais, Brésil, novembre 2009) ; les deux autres conférences ont été faites aux « Tâches du Présent » 2010, prolongeant la réflexion sur les apports possibles de l'ergologie aux questions de « développement » (mars, Département d'Ergologie, CEPERC, Université de Provence).

ACTIVITE HUMAINE, TRAVAIL ET DEVELOPPEMENT : LA GESTION DE LA SANTE HUMAINE DANS LES EXPERIENCES PRODUCTIVES LOCALES EN DEBAT

Eliza Echternacht

Ce texte est une mosaïque de quelques unes des nombreuses questions issues des débats des 2^{èmes} Journées du Réseau International Ergologie, Travail et Développement. Il vise, selon l'objectif central de ces rencontres, à contribuer à la consolidation du cheminement de l'approche ergologique du développement économique et social.

1. Quelques expériences productives locales présentées

Les expériences sociales et productives présentées lors de ces 2^{èmes} Journées ont en commun certains aspects du coopérativisme, de l'autogestion et ainsi que des efforts pour la préservation de patrimoines sociaux et culturels. Elles partagent également précarité et rudesse des conditions de travail et de

survie matérielle, principalement lorsque ces expériences sont évaluées à partir des critères de la consommation et du confort des sociétés occidentales contemporaines. Je m'arrêterai ici sur trois d'entre elles, compte tenu de la pertinence du contenu des dialogues qui ont eu lieu avec leurs représentants.

Les *Xacriabá* forment une communauté issue d'une ethnie indigène située dans la région nord de Minas Gerais, aux frontières entre le sud-est et le nord-est brésilien. Le nom « xacriabá » signifie, dans leur langue, « bon de la rame », ce qui s'explique par leurs origines géographiques ; la région centre ouest brésilien jouit d'un bassin hydrographique privilégié et la mobilité y a été spécialement développée grâce aux barques à rames. Leur histoire est marquée par plus de 300 ans de lutte pour la possession et la démarcation de leurs terres, caractérisées par une chaleur et une sécheresse qui influent sur les conditions de survie de la communauté. Leurs stratégies de survie sont hybrides et comprennent une participation active au marché du travail (certains, par exemple, se déplacent suivant les saisons pour travailler à la coupe de la canne à sucre) et une participation à la production autonome. Ils produisent des cultures de subsistance dont ils revendent l'excédent sur le marché local, d'où l'expérience de la pisciculture présentée. Cela implique un certain nombre de difficultés opérationnelles et financières. Sur leurs terres, la production est organisée selon des principes de gestion du travail en coopérativisme hérités de leur ethnie et utilisés de façon tout à fait singulière. Ils participent également aux institutions politiques locales, l'un de leurs membres est même maire de la localité où ils vivent. Ils bénéficient des politiques publiques spécialisées de formation indigène [3].

La *Coopérative Cristo-Rei* se trouve dans l'état de Rio Grande do Sul, à l'extrême sud du Brésil, dont la population et la culture ont subi l'influence de l'immigration européenne à la fin du XIX^{ème} siècle et durant la première moitié du XX^{ème}. Il s'agit d'une usine métallurgique de casseroles d'aluminium qui, après faillite, a été reprise par ses anciens ouvriers sous forme de coopérative. C'est l'une des rares coopératives autogérées survivant dans le secteur industriel brésilien. Elle a réussi à s'implanter sur un marché périphérique, en tant que coopérative autogérée de production et de travail, grâce à une petite production d'articles bon marché et malgré de constantes difficultés financières et d'organisation [10].

Le Réseau *Cataunidos* est constitué de neuf associations de ramasseurs de déchets recyclables de la région métropolitaine de Belo Horizonte, dans l'Etat du Minas Gerais. La plupart de leurs membres ont été SDF (sans domicile fixe) ou « survivants » des décharges municipales. Elles se sont formées avec l'appui de diverses organisations publiques et privées. Fondé en 2006, le réseau est aujourd'hui propriétaire d'une unité industrielle de traitement de matériaux plastiques recyclables et apporte un appui opérationnel aux activités de commercialisation de papier et carton, dans le cadre du réseau, et cela malgré les diverses difficultés dues à la dynamique du marché des recyclables [7].

2. Les sujets du travail et la gestion humaine de la santé

Les témoignages des sujets représentant des expériences productives locales brésiliennes, et les débats qui les ont suivis, démontrent la possibilité de demandes sociales issues de l'histoire de ces collectivités productives. Parmi ces demandes, celle d'un élargissement des champs de la *gestion de la*

santé [2] dans les situations productives doit susciter une attention spéciale dans le cadre d'une réflexion sur les rapports entre « travail et développement ».

Les témoignages apportés dévoilent des situations de travail dans lesquelles coexistent de nombreux risques, du point de vue des savoirs spécialisés : insalubrité chimique, physique et biologique, travail intensif, charge de travail impliquant des coûts énergétiques très élevés, longues journées, exigences de productivité associées à une faible rémunération du travail. D'un autre côté, ils laissent aussi entrevoir des modalités de « hiérarchisation des risques » étrangères aux savoirs spécialisés et fondées sur des valeurs également étrangères aux prescriptions normatives [2 ; 18] ; ce que des interprétations exogènes interprètent comme « faute » ou « ignorance », puisque cette hiérarchisation présuppose l'exposition dangereuse au risque et la transgression du modèle normatif, lui-même fondé sur « le principe de l'observation externe du risque » [2 ; 9]. On qualifie cette observation d'externe par rapport à l'expérience humaine du risque et au terrain de l'agir humain.

Du fait qu'elle appartient au champ des activités humaines, l'approche de la santé implique une perspective « micro-macro » [13 ; 15] ; sa dynamique de mouvement à double sens déporte l'attention sur « la gestion humaine de la santé dans la singularité des expériences productives et sociales ». Il s'agit d'une adhérence épistémique au micro - les contours des activités humaines et leurs supports techniques et sociaux - pour ensuite se lancer vers le macro - les contours et les moyens de la production et de la citoyenneté. Et inversement, l'activité humaine révèle la rencontre des éléments du macro dans le micro, modulant les domaines de multiples gestions de l'activité, parmi lesquelles la gestion de soi-même et de sa propre santé, d'où émanent les « compétences du travailler et du

vivre » [2 ; 12].

De tels éléments évoquent les domaines de la gestion de production. Cependant, la gestion des risques au travail n'est pas seulement une fonction spécialisée de la gestion formelle des systèmes productifs, elle est aussi gestion humaine des risques, appartenant au champ de la gestion réelle de la production, objectif inhérent à la construction de compétences dans le travail et fonction de l'activité humaine.

La démarche ergologique nous permet d'affirmer que la hiérarchisation des risques est soutenue par « l'agir en compétence » [2 ; 12], considérant ici la centralité des « valeurs non-dimensionnables » [17 ; 19] dans la genèse des compétences humaines. Plusieurs situations de travail, révélées lors des débats, évoquent l'engendrement de « valeurs non-dimensionnables » dans les décisions prises dans la réalisation de l'activité de travail et dans la dynamique collective de travail, en fonction de la singularité des activités et des milieux techniques et sociaux - précaires, inadéquats, pénibles, insalubres, dangereux.

Chez les Xacriaba, la force du partage domine la culture ethnique et la conception organisationnelle de la production collective. Au sein de la coopérative Cristo-Rei, une vieille femme de 85 ans est toujours à son poste de travail, même si elle a besoin d'aide pour arriver à la productivité minimale ; elle est aidée parce qu'elle appartient à la rude histoire de la coopérative et qu'elle est « *notre amie* », disent ceux qui l'aident. Cela témoigne donc de compétences pour réguler les rythmes de production, face à la diversité des capacités productives humaines ; mais cela montre aussi le sens de l'appartenance à un collectif humain dans les espaces de production.

Chez les membres de Cataunidos, transparaissent le patrimoine et l'héritage des valeurs et des savoirs des SDF - « *ma mère m'a appris à ramasser les ordures dans la rue et à en vivre* » - ainsi que l'acquisition des conditions de citoyenneté par la transformation effective des situations de vie et de travail, au travers de l'appartenance au travail coopératif.

Les activités humaines reposent donc sur des savoirs et des valeurs qui émanent du sentiment d'appartenance au milieu, ce qui nous conduit au « domaine des interactions humaines » [8] et à la notion de « corps-soi » [18]. Car les activités humaines reposent aussi sur la physiologie et, en ce sens, il faut aussi considérer les conditions d'appartenance au milieu relatives au domaine de la corporalité moléculaire [8]. « *La physiologie est à l'origine, rend possible et limite la vie de relations d'un être humain dans la mesure où elle constitue cet être en tant que totalité, mais ne le détermine pas, ni le contient. Le domaine des interactions est dépendant de la corporalité moléculaire, qu'intègre la dynamique physiologique, en même temps qu'à travers les rencontres du vivre, il la « module », s'il ne la détermine pas* » [18, p. 33].

L'expérience et la gestion humaines du risque intègre ces deux dimensions, le corps physiologique et le « corps-soi ». Cela signifie bien qu'en matière d'activité humaine, nous ne pouvons pas perdre de vue l'expérience du corps physiologique dans l'activité concrète, et le fait qu'on ne peut saisir ce corps indépendamment de sa structure relationnelle avec le milieu ; structure elle-même fondée sur un système de valeurs complexe et fondateur de son activité normative [1].

« C'est dans la dynamique historique des interactions, et seulement là, que nous pouvons rencontrer sa matérialité. Le corps-soi, en tant que matrice de l'activité, rend possible la dimension spécifiquement humaine du vivre, qu'on ne retrouve pas dans l'intériorité corporelle, mais dans la réalisation relationnelle de notre corporalité » [18, p. 33].

C'est ce que nous révèle la situation suivante. Une ramasseuse de déchets raconte qu'au milieu de l'intense circulation et dans les rues abruptes de Belo Horizonte, elle pousse quotidiennement, à la force de son propre corps, une charrette en bois qui peut peser jusqu'à une tonne selon le remplissage, le minimum étant 250 kg à vide. Aucune plainte de douleur musculaire mais de la « fatigue ». Quand on lui demande de décrire cet agir, elle répond en souriant : *« c'est comme conduire une voiture »*.

Dans la singularité de cette expérience productive, la double référence de la matérialité corporelle humaine rencontre, dans « l'agir compétent » [12], la précarité des conditions matérielles du travail, mais aussi les valeurs qui engendrent les possibilités coopératives et autogestionnaires en développement. Elles génèrent aussi des modes singuliers d'usage du corps et de hiérarchisation des risques, qui ne peuvent être compris au travers de l'objectivation externe du risque.

La gestion spécialisée des risques dans le travail requiert la compréhension de « la singularité de la configuration » des risques dans les situations productives qui dépend elle-même de la spécificité des relations entre des sujets et des systèmes productifs divers. De telles configurations singulières se construisent au travers de l'activité de travail et de la gestion humaine des risques. Elles correspondent à diverses modalités de hiérarchisation des risques, selon que les valeurs sont travaillées et re-

hiérarchisées dans les décisions successives élaborées, individuellement et collectivement, dans les situations réelles de travail [2]. Ce que met en lumière l'importante proposition ergologique : confronter les savoirs formels et disciplinaires avec les savoirs de l'expérience quotidienne de la vie, du travail et de la survie, selon des exigences éthiques et épistémologiques [19].

3. La « perspective micro-macro » et l'émergence des « réserves d'alternatives »

Le fait d'être confronté à différentes expériences productives auto-gestionnaires, dans différents secteurs productifs et différentes formes d'organisation, nous a aussi révélé divers aspects de la dynamique du développement brésilien, parmi lesquels j'ai relevé les suivants :

- Les difficultés de survie de telles entreprises au sein des lois du marché, dûes à la précarité de la base technique productive et des conditions de production ou aux difficultés d'accumulation du capital nécessaire pour affronter les relations de compétitivité inter-capitalistes. Nous courons ici le risque de voir les efforts de coopération et d'autogestion d'une économie alternative, appuyés sur une base solidaire, stagner dans une économie périphérique destinée à combler les lacunes de la disparité sociale et du chômage, sans pour autant consolider la viabilité de ses pratiques productives, compte tenu de la force des relations sociales de production capitaliste, telles qu'elles sont enracinées sur le sol brésilien.

- Le rôle de l'État, des gouvernements et des politiques publiques vis-à-vis des immenses enjeux d'intégration du développement économique au développement social, tout en respectant la diversité humaine et culturelle du peuple brésilien. Ces enjeux englobent les difficultés et les potentialités des avancées de la structuration productive brésilienne, dans ses rapports avec l'hétérogénéité et les inégalités sociales. Il s'agit de parvenir à l'inclusion sociale, au respect des droits sociaux, à la réforme agraire, à la distribution des richesses ; concilier les exigences de la compétitivité globale et le droit au travail dans des conditions compatibles avec la santé et la vie des collectivités de travailleurs, ainsi qu'avec le patrimoine environnemental brésilien ; intégrer aux politiques tournées vers le développement technologique la dimension socioculturelle nécessaire à l'incorporation des techniques dans des milieux productifs singuliers. En ce sens, il devient urgent d'articuler les stratégies de développement local et régional dans le cadre d'une politique nationale de développement.

La légitimation politique, par l'État, des choix assumés par les collectivités humaines représente une perspective privilégiée pour élaborer des perspectives ouvrant à la mise en œuvre d'une « régulation endogène du développement » [6]. Comment, toutefois, réunir les conditions nécessaires pour qu'une telle perspective se manifeste ?

Ayant à l'esprit la notion ergologique d' « espace tripolaire » [15], il faut être attentif aux tensions et aux déséquilibres configurant cet espace de débats, aux rapports de forces du pôle marchand, et situer les débats de normes dans le cadre actuel d'un capitalisme mondialisé.

Les contextes de production capitalistes actuels, les industries et les services, donnent une consistance privilégiée à cet espace tripolaire dans sa dynamique évolutive. Les principes technico-scientifiques appliqués aux milieux de travail et à la conception du travail prennent la forme de normes d'ordre technique, organisationnel et gestionnaire, donnant lieu à une structure productive qui hétéro-détermine les objectifs du travail humain, ses outils, son temps, son espace.

La spécificité de ce contenu normatif est le traitement du contexte inter-humain en tant que contexte pratique, passif, d'être vivant administré, où la vie est mise en valeur par rapport à certaines exigences de performance. La fonctionnalité pratique n'y admet pas de détours, elle exige des modèles normatifs. Ici les prescriptions se cristallisent en normes qui délimitent les rapports entre les hommes et les techniques, les objectifs de la production, les temps et les espaces productifs, la hiérarchie, la sécurité et la santé. Au travail prescrit correspond un corps prescrit. Rendre effective la normativité du corps fonctionnel exige sa spécialisation en gestes, opérations, schémas cognitifs, potentialités psychiques. Ces capacités humaines segmentées peuvent être mesurées, sélectionnées, évaluées, confrontées à des modèles, engendrant une rupture potentiellement pathogène entre le vivre et la vie fonctionnelle, entre le corps vécu et le corps conceptualisé [2 ; 18].

Le pôle de la politeia se manifeste ici par l'intermédiaire du droit du travail historiquement consolidé. Mais si nous prenons comme exemple le droit à la santé et le droit à la sécurité au travail, nous verrons que les valeurs et savoirs implicites de la normativité sociale, à laquelle ils se rattachent, s'appuient également sur des modèles du corps fonctionnel. « (...) *la santé humaine nécessaire à la production,*

où la composition sanguine, la capacité pulmonaire, la force musculaire, la posture, l'acuité visuelle, la tension artérielle, la fréquence cardiaque, sont transformées en indices de fonctions humaines en rapport avec la performance au travail » [18, p. 35].

De son côté, l'activité humaine essaie de réinterpréter ces normes en opérant une gestion permanente de soi-même et d'un milieu toujours mouvant. Le noyau des débats a lieu entre le corps et ses propres normes internes, ainsi qu'avec les normes du corps fonctionnel liées à la conception plus ou moins codifiée des opérations à accomplir. Ici l'activité humaine trouve ses références dans l'histoire du corps vécu - le corps-soi, mobilisant des savoirs et des valeurs incorporées dans les pratiques, condition pour l'agir en compétence – tout en affrontant les exigences du corps conceptualisé.

La vie active s'obstine à se singulariser, et cette tendance universelle à la re-singularisation locale des normes antécédentes est une condition de la vie humaine, la condition d'appartenance à un milieu, à un mode de vie et à une collectivité [1 ; 17 ; 18].

Différentes études basées sur l'analyse de l'activité dans les situations réelles de travail vérifient ces affirmations ergologiques. Cependant, nous pouvons constater également que les champs des possibilités de renormalisation – concrétisés par les compétences humaines – sont délimités dans des temps et des espaces hétéro-déterminés et que les conditions techniques et sociales de l'activité créent des limites significatives aux choix réalisés. Ce que montrent les témoignages des expériences autogestionnaires qui nous ont été présentées. D'une part, les valeurs non-dimensionnables trouvent des possibilités d'incorporation et se concrétisent en normes s'appuyant sur les acquisitions de

l'intelligence et l'expérience collective. D'autre part, les innombrables difficultés de survie – qu'ils relatent – au sein des négociations imposées par la dynamique mercantile, font craindre une difficile perméabilité de telles valeurs et normes au-delà des espaces restreints des collectivités concernées.

Au regard de tels contextes, nous pouvons remettre en question l'efficacité du mouvement à double sens qui caractérise conceptuellement « la perspective micro-macro ». Dans le sens macro-micro, il n'y a pas de doute sur l'affrontement entre les hégémonies mercantiles et les activités humaines, de même que s'avère hors de doute le re-travail des valeurs qui sous-tendent de telles hégémonies à l'échelle micro des activités humaines. Néanmoins, du micro au macro, la circulation des valeurs re-travaillées, et le champ des re-normalisations possibles, affrontent de lourds obstacles pour s'intégrer à un « espace tripolaire ». Ce qui implique des limites à la configuration propre des « entités collectives relativement pertinentes » [14], dans la mesure où les valeurs, sur lesquelles reposent les efforts de singularisation du système normatif de la production autogestionnaire, ne peuvent être spontanément partagées dans un espace imprégné par l'hégémonie des valeurs mercantiles. Cependant, ces « entités collectives » ne sont-elles pas le vecteur privilégié de l'émergence de « réserves d'alternatives » [19] ?

Si les questions relatives à la transformation du « monde commun » sont centrales dans les réflexions ergologiques, le binôme « travail-développement » apparaît ici comme sujet privilégié, comme un levier pour le mouvement d'élaboration collective de cette démarche ergologique. Au niveau de l'épistémicité propre au champ des activités humaines, il faudra reconnaître les limites des concepts ergologiques pour traiter ce passage du micro au macro et développer des dispositifs pour atteindre des réserves d'alternatives en tant que potentialités de « ré-invention du développement » [4 ; 5].

Pour cela il ne suffit pas d'affirmer l'intentionnalité inhérente au caractère historique des collectivités humaines, ni même la créativité de l'agir humain et son efficacité dans la construction du social. Il faudra, avant tout, « penser en adhérence » [19], rencontrer ces collectivités, les reconnaître et inventorier les parcours d'élaboration et de mise en œuvre de leur intentionnalité, afin d'amplifier leurs champs de choix possibles à propos des objectifs, des moyens de production et de développement économique et social, dans une perspective de régulation endogène du développement.

4. Considérations finales : la production de savoirs dans le champ du Réseau International « Ergologie, Travail et Développement »

Les divers points de vue disciplinaires exprimés à propos de la notion de développement nous permettent d'affirmer sa transversalité et ses implications historiques sur les régimes de production de savoirs ainsi que sur les modèles structurels de la production, du marché, de la politique et des relations sociales humaines. D'où l'importance d'une ré-appropriation positive de cette notion, en vue d'une construction conceptuelle basée sur une philosophie et une épistémicité ergologiques. C'est en ce sens que, à partir des débats, j'ai sélectionné quelques principes qui en précisent les possibilités.

a) La centralité du travail humain dans la reconstruction conceptuelle et dans les définitions politiques et pratiques du développement des sociétés humaines, ainsi que l'intérêt porté au travail en tant

qu'activité humaine, permettent de comprendre la dimension de la « gestion humaine » [11] dans le parcours de singularisation des formes de développement économique, social et humain.

b) L'émergence des problèmes qui caractérisent le travail en tant qu'activité humaine dans divers contextes productifs - engendrés dans la dynamique capitaliste de développement - présuppose un champ de débats où la citoyenneté et la production sont confrontées à l'activité humaine, aux valeurs et aux savoirs qui en résultent.

c) Des choix, des arbitrages, des hiérarchisations de valeurs - au nom desquels les décisions sont élaborées individuellement ou collectivement dans l'espace de gestion humaine - ainsi que les savoirs qui y sont constitués, doivent être révélés et relevés, face aux demandes d'inclusion sociale et économique, en tant que moyen pour mettre en œuvre une régulation endogène du développement.

d) La confrontation nécessaire entre les conceptions et les évaluations endogènes et exogènes du développement présuppose des principes démocratiques et des conditions sociales et politiques dans lesquelles le principe de régulation endogène du développement est reconnu et assumé par toutes les sphères de responsabilités des diverses collectivités.

Si de tels principes semblent paraître consensuels parmi les adeptes d'un ergo-engagement, ce consensus, par lui-même, ne nous conduit pas à l'instrumentalité théorique et pratique nécessaire à une compréhension et à une action pertinentes face aux innombrables problèmes inhérents au binôme « travail-développement » et aux demandes sociales qui en émanent. Si la perspective micro-macro

peut être considérée comme un axe fondamental, selon lequel peut être légitimée une approche ergologique du développement, nous manquons de profondeur pour aborder les éléments structurels qui configurent les champs de possibilités de l'agir humain. Ainsi, l'importance d'un monde de valeurs et l'importance du re-travail des valeurs par chacun, au travers des convocations et des sollicitations du milieu et de la vie sociale et productive, ne se substituent pas à l'importance des structures matérielles qui soutiennent l'agir humain et le milieu productif et social dans lequel chacun se trouve et sur lequel chacun cherche à avoir une emprise. Cette structure productive et sociale se développe à partir des principes capitalistes et les effets de la logique de marché sur les relations sociales délimitent les champs de possibilités d'émergence de ces réserves d'alternatives.

En ce sens, je me réfère ici au patrimoine de Celso Furtado [4 ; 5], pour affirmer le caractère historique du développement capitaliste et l'inviabilité de son appréhension à partir de formulations universelles. Les manifestations des phénomènes inhérents aux processus multidimensionnels et les transformations structurelles, qui caractérisent le développement singulier, ne peuvent être appréhendées que dans leur spécificité historique et concrète, dans leur pluralité de trajectoires.

S'interroger sur la situation des communautés humaines et sur leurs contingences, sur leurs possibilités concrètes d'inventer, et mettre en œuvre, des alternatives à la dynamique structurelle des processus de développement capitaliste, nous paraît être un bon point de départ. Atteindre les médiations structurelles de l'agir humain implique inmanquablement de prendre en compte, dans les efforts analytiques et synthétiques, les interactions entre les corps, en tant que « matrices de l'activité humaine » [18], et la concrétude des milieux techniques et sociaux.

Références bibliographiques

- [1] CANGUILHEM G., 1965, *La connaissance de la vie*, Paris, Presses universitaires de France
- [2] ECHTERNACHT E., 2008, « Atividade humana e gestão da saúde no trabalho : Elementos para a reflexão a partir da abordagem ergológica », dans *Laboreal*, n° 4, (1), pp. 46-55, <http://laboreal.up.pt/revista/artigo.php?id=48u56oTV65822343965929;38;2>
- [3] ESCOBAR S., AUAREK W., 2009, « Alternativas de produção do povo indígena Xakriabá : o projeto de piscicultura », *II^{èmes} Jornada da Rede Franco-Lusófona Ergologia, Trabalho e Desenvolvimento*, Belo Horizonte, Brasil, 3 a 7 de Novembro, <http://blig.ig.com.br/ergobh2009/>
- [4] FURTADO C., 1967, *Teoria e política do desenvolvimento econômico*, São Paulo, Abril Cultural
- [5] FURTADO C., 1994, « A superação do subdesenvolvimento », dans *Revista Economia e Sociedade*, São Paulo, Unicamp, n° 3, pp. 37-42
- [6] JEAN R., 2009, « Alguns elementos para uma abordagem ergológica da relação trabalho – desenvolvimento », *II^{èmes} Jornada da Rede Franco-Lusófona Ergologia, Trabalho e Desenvolvimento*, Belo Horizonte, Brasil, 3 a 7 de Novembro, <http://blig.ig.com.br/ergobh2009/>
- [7] LIMA F., OLIVEIRA, F., 2008, « Produtividade técnica e social das associações de catadores : por um modelo de reciclagem solidária » dans Kemp V., Crivelari H., (dir), *Catadores em Cena : Construção de políticas socioambientais*, Belo Horizonte, Autêntica Editora

- [8] MATURANA H., 2001, « Biología do psíquico, Onde está a mente? », dans *A Ontologia da Realidade*, Belo Horizonte, Ed. UFMG, pp. 107-121
- [9] NOUROUDINE A., 2004, « Risco e atividades humanas : acerca da possível positividade aí presente », dans Figueiredo M., Athayde M., Brito J., Alvarez, D., (dir), *Labirintos do trabalho : interrogações e olhares sobre o trabalho vivo*, Rio de Janeiro, DP&A Editora
- [10] SCHMITZ V., 2009, « Ergologia e autogestão : um estudo em iniciativas de trabalho associado », *II^{èmes} Jornada da Rede Franco-Lusófona Ergologia, Trabalho e Desenvolvimento*, Belo Horizonte, Brasil, 3 a 7 de Novembro, <http://blig.ig.com.br/ergobh2009/>
- [11] SCHWARTZ Y., 2000, « Travail et gestion : niveaux, critères, instances », dans *Le paradigme ergologique ou un métier de Philosophe*, Toulouse, Editions Octarès, pp. 433-438
- [12] SCHWARTZ Y., 2000, « Les ingrédients de la compétence : un exercice nécessaire pour une question insoluble », dans *Le paradigme ergologique ou un métier de Philosophe*, Toulouse, Octarès, pp 479 -504
- [13] SCHWARTZ Y., DURRIVE L., (dir), 2003, « Le travail et le point de vue de l'activité », dans *Travail et Ergologie*, Toulouse, Editions Octarès, pp. 31-68
- [14] SCHWARTZ Y., DURRIVE L., (dir), 2003, « La dimension collective du travail ; les entités collectives relativement pertinentes », dans *Travail et Ergologie*, Toulouse, Editions Octarès, pp. 141-158
- [15] SCHWARTZ Y., DURRIVE L., (dir), 2003, « L'homme, le marché et la cité », dans *Travail et Ergologie*, Toulouse, Editions Octarès, pp. 243-272
- [16] SCHWARTZ Y., DURRIVE L., (dir), 2003, « Travail, emploi et citoyenneté », dans *Travail et Ergologie*, Toulouse, Editions Octarès, pp. 273-292

- [17] SCHWARTZ Y., 2007, « Un bref aperçu de l'histoire culturelle du concept d'activité », dans @ctivités, n° 4 (2), p. 122-133, <http://www.activites.org>
- [18] SCHWARTZ Y., ECHTERNACHT E., 2009, « Le corps-soi dans les milieux de travail : comment se spécifie sa compétence à vivre ? », dans *Corps /revue interdisciplinaire*, Paris, Éditions Dilecta, n° 6, pp. 31-38
- [19] VENNER B., SCHWARTZ Y., 2009, « Réserves d'alternatives et formes d'engagement pour un monde commun », dans Schwartz Y., Durrive L., (dir), *L'activité en Dialogues, entretiens sur l'activité humaine*, Toulouse, Editions Octarès, pp. 91-100

NOTES SUR LA DIVERSITE ET LA SINGULARITE DES DEVELOPPEMENTS POSSIBLES

Carlos Brandão, Marcelo Proni et Hipólita Siqueira

Introduction

Dans le domaine d'études délimité par l'Ergonomie, le travail et le développement sont des thèmes indissociables. Comme l'affirme Yves Schwartz [12], il est nécessaire de repenser les concepts de travail et de développement, tout comme l'interaction entre ces derniers. Une telle tâche requiert une perspective en même temps méticuleuse, globale, empirique et conceptuellement dynamique. Ce serait une grave erreur d'analyser le travail en tant qu'activité humaine sans se rendre compte que les transformations technologiques, économiques, sociales et politiques redéfinissent les conditions de travail et les possibilités de son émancipation.

D'après Rémy Jean [6], dans le contexte actuel, une implication plus importante des travailleurs dans les mécanismes endogènes de régulation du processus de développement est cruciale, et ce afin de mieux répartir les fruits du progrès et de valoriser le travail comme élément central dans les relations de sociabilité. En d'autres termes, il est nécessaire d'établir des formes publiques de régulation du développement économique et social qui permettent de meilleures conditions de travail et de réalisation personnelle dans les activités entreprises par les travailleurs. De cette façon, le défi des syndicats, en tant qu'acteurs politiques, est la formulation d'un projet de développement qui soit économiquement efficace, durable du point de vue environnement et socialement souhaitable.

En Amérique Latine, le débat sur ce qui constitue le « développement » a suivi d'autres chemins, impliquant d'autres écoles de pensées. Il est certain que dans ces brèves notes, il n'est pas possible de montrer les points de divergences ou de convergences entre la pensée ergonomique et la pensée critique latino-américaine, mais il est facile de constater que ces derniers n'acceptent pas le *mainstream* économique. Il n'est pas possible non plus d'expliquer ici toutes les remises en cause faites sur les approches conventionnelles, comme il ne sera pas possible non plus de citer tous les auteurs ayant contribué à rénover le débat.

Cet article prétend d'une part montrer que le processus de développement possède de multiples dimensions et d'autre part, rétablir le présupposé qu'il est du devoir de l'Etat de définir de manière démocratique la direction de ce processus et de repositionner le travail au centre de la discussion. Le texte cherche, plus particulièrement, à offrir des subsides en ce qui concerne des questions qui

émergent lorsqu'on discute sur la diversité et sur la singularité du processus de développement en Amérique Latine, ayant comme référence l'expérience brésilienne de ces 30 dernières années. Enfin, une réinvention du concept de développement est suggérée afin qu'il soit possible de repositionner le travail au centre des préoccupations qui concernent l'avenir de la nation.

1. Quelques mots sur le développement

Le développement en tant que processus multifacettes d'intense transformation structurelle, provient d'interactions sociales diverses et complexes qui cherchent d'une part à élargir l'horizon des possibilités d'une société déterminée. D'autre part, il doit promouvoir l'activation de ressources matérielles et symboliques ainsi que la mobilisation d'acteurs sociaux et politiques en cherchant à amplifier le champ de l'action collective et en augmentant son autodétermination et sa liberté de décision.

Le développement substantif implique des actions déstabilisantes, une tension, un choix d'alternatives et une construction de trajectoires historiques, avec des horizons temporels de court, moyen et long terme. Cette construction sociale et politique de trajectoires doit être dotée d'interactions organiques qui durent ; renforcer les centres endogènes de décision ; inclure de manière constante des parties croissantes de populations marginalisées ; et s'appuyer sur les principes de la durabilité environnementale. Ainsi, il est fondamental que ce processus de transformation soit promu simultanément dans plusieurs dimensions (productive, sociale, technologique, etc.) et à plusieurs

échelles spatiales (locale, régionale, nationale, mondiale), en renforçant l'autonomie de décision et en développant le rayon d'action de sujets concrets producteurs d'un territoire particulier [3].

L'étude du développement ainsi définie, exige donc une focalisation sur les processus, les structures, l'identification d'agents cruciaux, aussi bien que sur les interactions entre décisions et structures, cherchant à révéler les intérêts concrets en jeu. Parmi ses diverses et importantes contributions, Celso Furtado [4] propose que la discussion du processus commence par chercher à comprendre et à formuler de manière adéquate la question de la destination de l'excédent. Pourquoi certaines sociétés stérilisent-elles leur excédent alors que d'autres réussissent à multiplier leur richesse ? Quelles formes économiques sont érigées, quelle planification institutionnelle est établie, de façon à permettre qu'une société déterminée puisse extrapoler ses besoins momentanés, donner une utilisation non-conjoncturelle à ses faits collectifs, créer des projets qui ne sont pas instantanés et immédiats et pouvoir choisir de nouvelles options ?

A partir de cette discussion sur la rétention/utilisation ou stérilisation de l'excédent naissent des interrogations sur le pouvoir de commandement ouvrant le champ au calcul intertemporel, aux « actes de planification », à la préoccupation d'un horizon temporel allant au-delà du momentané, créant des trajectoires, possibles voies de développement, structurant les choix et alternatives (réponses diverses et pratiques à des problèmes concrets). C'est pourquoi de cela dérive une perspective dans laquelle le développement implique le temps et l'espace, variables cruciales dans la prise de décisions concernant la répartition (intertemporellement, interspatialement ou intersectoriellement) de ressources productives et financières pour multiplier et distribuer l'excédent social.

L'agenda de questions se complexifie. Des facteurs exogènes seraient-ils nécessaires au départ pour créer des forces d'endogénéisation ? Quelle est l'importance du calcul, de la décision et du commandement sociétal sur l'accroissement de l'excédent disponible ? Quelles médiations construire, d'un côté, sur les décisions stratégiques, et de l'autre, sur le comportement et la mentalité classiste ? C'est de cette manière que se structurent les pouvoirs et les hiérarchies qui déterminent les décisions cruciales sur comment maintenir ou redistribuer les fruits du travail social ? S'impose la discussion de la nature de la sphère privée, de sa rationalité ou des mentalités qui y prédominent ; et de la réelle dimension des pouvoirs (public et privé). Discuter du développement revient à demander quels sont les sujets sociopolitiques historiques qui peuvent assumer le protagonisme dans ce processus ?

Plusieurs questions méthodologiques s'imposent, à mesure que la réflexion s'approfondit. Par exemple, comment situer la place spécifique de chaque détermination ? Comment hiérarchiser les facteurs déterminants du cours des événements ? Comment définir les médiations entre les forces qui se modifient au fil du temps et dont les effets se différencient dans l'espace ? Avant tout, le besoin d'apprendre à se confronter à des processus, des dynamiques, des structures, des sujets et des relations est notoire.

Définir de manière adéquate la problématique du complexe processus de développement n'est pas une tâche triviale. Dans cet article, on met en garde contre les risques d'« abstractions scientifiques » qui tentent d'appréhender les phénomènes économiques plus généraux d'une façon distincte de l'action

sociale de sujets concrets, aussi bien que contre les risques d'« historicités », qui n'avancent pas au-delà de simples études au cas par cas.

2. Une approche dictée par la « variété des capitalismes »

Les tentatives de formulations théoriques générales et abstraites sur le processus de développement sont inexpressives. Il faut plonger dans le concret et élaborer une analyse historique afin de capter et d'appréhender les manifestations de phénomènes inhérents au processus de développement capitaliste dans chaque situation réelle, s'appropriant sa spécificité dans un espace-temps déterminé. C'est pourquoi, l'établissement de lois de validité universelle n'a pas de sens en ce qui concerne un processus multidimensionnel et de transformations structurelles qualitatives dont les effets exigent de la part des agents des adaptations constantes aux différentes circonstances et conjonctures. C'est-à-dire, les lois de mouvements et de reproductions ne peuvent être appréhendées que dans leur réalité historico-concrète.

On comprend donc qu'une conceptualisation adéquate du développement (sans qualificatifs) peut réussir à combattre le positivisme de prédétermination présent dans l'interprétation conservatrice de son processus. Il est nécessaire de combattre cette vision, qui affirme, avec optimisme, un chemin naturel, linéaire et mécanique de diffusion de modernisation capitaliste. Toute construction théorique conservatrice laisse de côté le caractère contingent de la trajectoire et des multiples voies alternatives qui peuvent être construites par des sujets concrets au cours de l'histoire.

Dans les approches abstraites du développement il n'y a pas d'espace analytique pour penser à la position périphérique, complémentaire et subordonnée. Il n'y a pas non plus la possibilité de sauter les étapes prédéfinies (accélérant la marche ou raccourcissant les chemins). Sont à peine analysés la progression graduelle et le dénouement des continuités « vers » un développement souhaitable, avec la possibilité de répétition des cycles accomplis dans d'autres pays.

Pour contrer ces approches, il faut construire les médiations (théoriques et historiques) nécessaires pour pouvoir penser et comparer la variété des capitalismes, s'interrogeant sur la manière dont ils se sont forgés et dont évoluent leurs voies, modèles et styles de développement. Apprendre à investiguer et à réaliser un équilibre adéquat des récurrences, des persistances et des ruptures, et des transformations au long d'un processus historique sans linéarités, en hiérarchisant les multiples déterminations de la réalité concrète.

Ainsi, on part du présupposé selon lequel il n'existe rien que l'on puisse comparer à une trajectoire de convergence conduisant à un type idéal et supérieur de capitalisme. Il y a, au contraire, des divergences et des pluralités de trajectoires. Ce sont la culture, les institutions, la géographie, les structures du pouvoir, les conflits d'intérêts et les décisions prises par des factions à l'intérieur des classes sociales qui doivent être considérés. Le développement est Histoire.

Dans l'approche dont il est ici question, il devient nécessaire de penser et d'appréhender le capitalisme, en même temps au singulier et au pluriel. C'est-à-dire, dans un processus

d'approximations successives, conserver les déterminations générales et simultanément déchiffrer les « situations réelles ». Alimenter de manière récurrente les médiations, hiérarchisant les déterminations et cherchant à dûment équilibrer les facteurs déterminants et conditionnels au cours du mouvement historique concret. Comprendre que tout capitalisme présente des caractéristiques particulières et simultanément explicite des déterminations générales.

Contrairement au *mainstream* économique, la pensée critique latino-américaine n'a jamais cherché à construire une théorie générale et abstraite du développement. A partir de là, d'importantes références sur la façon de « déboguer » et de hiérarchiser les déterminations théoriques et historiques adéquates ont été constituées de manière à appréhender le processus de développement, défini essentiellement comme pluridimensionnel et dynamique. Dans le même raisonnement, d'après Celso Furtado [5], le développement doit être un chemin intentionnel, autonome et démocratiquement conçu, pour l'élargissement des horizons de possibilités.

Récemment, d'importantes contributions se développent à partir d'une littérature hétérodoxe critique de la vision des économistes du *mainstream* qui prêche un sens d'unification et de convergence du système capitaliste, vers une espèce d'économie archétypique et une « monoculture institutionnelle ». Dans ce débat, deux visions s'opposent : i) la première qui défend une tendance inexorable de convergence vers un « modèle optimum » de capitalisme ; et ii) l'autre qui démontre la diversité de structures institutionnelles, la pluralité, l'hétérogénéité et la divergence de formes et de modes d'organisation systémique.

A l'imposition uniformisatrice et homogénéisatrice s'oppose l'interprétation de Peck et Theodore [8, p.772] sur les types émergents de systèmes institutionnels « supermodulés » (dans lesquels le tout est plus important que la somme des parties) et sur la tendance des régimes nationaux non-convergeants (avec « *path dependent evolution* » et des réponses particulières à des problèmes, menaces et pressions similaires). Contre la vision d'une rhétorique imposée « d'hypermondialisation » s'opposent : une étude empirique, théoriquement basée, sur les formes contemporaines distinctes de capitalismes et les particularités locales/régionales de restructuration économique ; la reconnaissance du fait que les structures et les relations économiques sont institutionnellement médiates et possèdent un encadrement social ; et une culture intellectuelle pluraliste, marquée par plusieurs degrés de divergences ou de dissonances avec l'économie néoclassique [8, p.773].

Contrairement à la vision conservatrice qui prône une direction préétablie de la composition uniforme de capitalisme, avec des structures similaires, la réalité démontre qu'il y a une hétéromorphie des expériences historiques. Comme l'explique José Reis [10, p. 98], « *l'évolution des économies n'est pas commandée universellement par les mêmes mécanismes, ce ne sont pas eux qui dominent les entreprises et les produits. Il y a une forte médiation institutionnelle qui fait la différence. Il n'y a pas de « one best way ». Cette propension à la variété peut s'interpréter à partir de l'idée selon laquelle l'ensemble des économies qui commandent l'économie mondiale est composé de plusieurs systèmes sociaux de production – les environnements sociaux et politiques dans lesquels la production, les entreprises et les technologies sont 'incrustées' ».*

On démontre ainsi que (i) le système capitaliste est par nature polymorphique, (ii) qu'il suit différentes trajectoires (voies), (iii) qu'il se caractérise par une constante polarisation dans ses structures et (iv) qu'il présente une opposition réitérée de « styles de développement » qui peuvent être plus ou moins réussis. Il y a une concurrence permanente entre les Etats territoriaux ayant des expériences différenciées de développement, d'où la nécessité d'étude de ses particularités (économiques, institutionnelles, géographiques etc.) et de son mode divers d'organisation dans chaque contexte historique.

3. Développement tronqué et hétérogénéité du travail au Brésil

Au Brésil, la période allant de 1950 à 1980 a été marquée par une intense industrialisation impulsée par des projets du gouvernement fédéral dans la mesure où il a implanté les structures productives et financières nécessaires à l'apparition du progrès économique. Au niveau des projets de développement, l'intention de l'Etat était de surmonter la situation de sous-développement. Cependant, malgré les avancées obtenues, le processus est resté incomplet puisque la dépendance technologique et financière n'a pas été éliminée. La question sociale n'a pas été résolue, bien que la misère rurale ait diminué, des parties significatives de la croissante population urbaine n'ont pas eu accès aux bénéfices du progrès matériel. En outre, la concentration de richesse des centres régionaux plus dynamiques s'est manifestée de manière très forte tout au long de cette période, bien que certaines politiques et actions de l'Etat aient cherché à compenser ou inverser les inégalités régionales.

Le rapide et frénétique processus d'urbanisation, dans un contexte d'absence ou de fragilité des politiques sociales à caractère universel, a aggravé encore plus les problèmes dus à l'hétérogénéité dans les grands centres urbains et dans les régions moins développées. La non-réalisation d'une réforme agraire, l'intensité des flux migratoires et la mobilisation de la population rurale et/ou de régions plus en retard ont fait augmenter l'excédent de main d'œuvre dans les zones urbaines, déterminant la forme de l'organisation du marché du travail [11]. D'un côté, a prédominé le recrutement d'une main d'œuvre sans l'expérience de la discipline du travail salarié, avec de bas salaires. De l'autre, une partie significative de la population économiquement active a cherché sa subsistance dans des activités de faible productivité, dans le secteur dit « informel ».

Ainsi, malgré la consolidation et l'approfondissement de l'industrialisation qui ont fait se développer la participation aux emplois salariés dans l'ensemble de la population active urbaine, la rapidité de tels processus a empêché la structuration des marchés du travail avec des régimes d'emplois relativement homogènes. Ainsi, se sont formés au Brésil des marchés urbains de travail avec une base très large et une intense concurrence, possédant une forte rotation de la main d'œuvre et une hétérogénéité des situations d'emploi avec de bas niveaux et une grande dispersion salariale [1].

Par rapport à la dimension politique de cette organisation spécifique du marché urbain du travail brésilien, il ressort l'implantation d'un régime de gestion de la main d'œuvre largement défavorable aux travailleurs. Malgré la constitution de mécanismes de régulation du travail et la représentation syndicale au long du processus d'industrialisation, ces dimensions ont été caractérisées par la répression de l'action des syndicats et par la mise en place de politiques de contention du salaire

minimum durant la période de la dictature militaire. De plus, la régulation du travail mise en œuvre durant cette période a conféré aux entreprises une grande liberté dans la gestion des embauches, l'utilisation et la rémunération de la main d'œuvre. S'est constitué ainsi un régime qui favorise l'instabilité de l'emploi et la fugacité des contrats de travail, empêchant une grande majorité de travailleurs d'avoir accès aux marchés du travail formalisés [2].

On peut dire que les caractéristiques du style de développement brésilien (en particulier, son instabilité chronique et son hétérogénéité structurelle) ont annihilé l'organisation du travail sur des bases qui pouvaient garantir de meilleures conditions au travail salarié [7]. La flexibilité et la forte rotation se sont donc consolidées, comme caractéristiques de fonctionnement du marché du travail national. La segmentation de ce marché s'est établie au sein d'une forte hétérogénéité occupationnelle, contribuant, à son tour, à une augmentation des inégalités sociales.

Jusqu'à la fin des années 70, les taux de croissance économique élevés déterminés par le processus d'industrialisation et les anticipations d'ascension sociale dans les grands centres urbains ont atténué les conflits causés par les conditions de vie inégales et par l'autoritarisme du régime militaire. Cependant, dans les années 80, avec la crise de la dette externe, le modèle de développement s'est épuisé et la préoccupation du gouvernement fédéral s'est transposée sur l'équilibre de la balance des paiements et le combat contre l'inflation. En revanche, dans ce contexte, divers mouvements sociaux urbains ont émergé et le mouvement syndical s'est renforcé du fait de la lutte contre la corrosion du pouvoir d'achat des salaires et pour la restauration des institutions démocratiques. C'est pourquoi, la

nouvelle Constitution Fédérale, approuvée en 1988, a apporté une série de conquêtes dans le domaine social et en particulier en ce qui concerne les droits du travail.

Dans les années 90, nouvelles orientations et métamorphoses. Les changements sur la scène internationale ont ouvert la possibilité de stabilisation monétaire et ont promis une nouvelle insertion dans l'économie mondiale. Comme dans d'autres pays latino-américains la diffusion des idées néolibérales a légitimé la transformation en ce qui concerne la manière d'agir de l'Etat. La modernisation économique est devenue une prérogative des forces de marché [9].

Du point de vue des travailleurs, en général, les résultats de cette inflexion ont été très négatifs. Il y a eu une nette détérioration des conditions du marché du travail, avec une hausse du chômage, une plus grande insécurité de l'emploi, une augmentation de l'informalité et une réduction des salaires. Simultanément, l'avancée de la restructuration collective a abouti à des changements dans les relations de travail causées par l'introduction de nouvelles méthodes de gestion de production et par des mesures qui rendent plus flexibles les formes d'embauche, l'utilisation et la rémunération des fonctionnaires.

En somme, la décision politique de rediriger la trajectoire de développement et la redéfinition du rôle de l'Etat ont eu des conséquences préjudiciables en ce qui concerne le degré d'intégration de la structure productive domestique, avec de nets impacts sur la déstructuration du marché du travail national. De plus, dans ce contexte de prédominance de la logique financière et des prescriptions néolibérales, il y a eu une forte rétraction du pouvoir de négociation des syndicats.

4. Considérations finales

A l'heure actuelle, les effets de la récente crise économique internationale ne sont toujours pas clairs, mais il est très probable qu'ils vont redonner à l'Etat son rôle de régulateur de l'économie et promoteur du développement. De fait, des réactions de la part de secteurs de la société organisée ont commencé à surgir, défendant l'idée selon laquelle il est nécessaire de « réinventer le développement ».

Au Brésil, la conjoncture économique et politique est favorable à cette réinvention. La thèse selon laquelle la nation doit suivre son propre chemin de développement est revenue à être défendue, en grande partie parce que le débat se fige autour de la gestion des ressources envisageables concernant l'exploitation des gisements de pétrole récemment découverts. Profitant du moment, les centrales syndicales ont cherché à repositionner le travail au centre du débat sur les stratégies de construction d'un nouvel ordre économique et social. Ce n'est pas par hasard si le mouvement syndical a défendu le drapeau du « développement avec distribution de revenus et valorisation du travail ».

Dans un contexte politique démocratique, dans lequel les multiples exigences sociales doivent être prises en compte et les conflits d'intérêts doivent être expliqués, ce n'est pas tâche facile d'arriver à un consensus sur les politiques publiques prioritaires. De toute manière, pour pouvoir créer un environnement de prospérité économique compatible avec la réduction des inégalités sociales et

régionales, il est nécessaire, au moins, d'atteindre deux objectifs : (i) renforcer l'action syndicale et la régulation publique des relations de travail afin de favoriser une structure plus homogène du marché du travail et améliorer les schémas d'emplois ; et (ii) articuler les stratégies de développement local et régional avec une politique nationale de développement, respectant les lignes directrices d'un modèle durable au niveau de l'environnement.

Références bibliographiques

- [1] BALTAR P. E. DE A., 2003, *Salários e preços*, Campinas : Unicamp.IE., (Coleção Teses)
- [2] BARBOSA DE OLIVEIRA C. A., 1998, « Formação do mercado de trabalho no Brasil », dans BARBOSA DE OLIVEIRA C. A., et al. (orgs.), *Economia & trabalho : textos básicos*, Campinas : Unicamp. IE
- [3] BRANDAO C., 2007, *Território e desenvolvimento : as múltiplas escalas entre o local e o global*, Campinas : Editora da Unicamp
- [4] FURTADO C., 1967, *Teoria e política do desenvolvimento econômico*, São Paulo : Abril Cultural
- [5] FURTADO C., 1994, « A superação do subdesenvolvimento », *Revista Economia e Sociedade*, Unicamp. IE, n° 3, pp. 37-42
- [6] JEAN R., 2009, « Alguns elementos para uma abordagem ergológica da relação trabalho – desenvolvimento », *II Jornada da Rede Franco-Lusófona Ergologia, Trabalho e Desenvolvimento*, Belo Horizonte, Brasil, 3 a 7 de Novembro de 2009
- [7] MEDEIROS C. A., de, 1992, *Padrões de industrialização e ajuste estrutural : um estudo comparativo dos regimes salariais em capitalismo tardios*, Campinas : Unicamp. IE, (Tese, doutorado em Economia)
- [8] PECK J., ET THEODORE N., 2007, « Variegated capitalism », *Progress in Human Geography*, vol. 31, n° 6, p.731-772

- [9] PRONI M. W., ET HENRIQUES W., 2003, « Introdução », dans M. PRONI W., ET W. HENRIQUES, (orgs.), *Trabalho, mercado e sociedade : o Brasil nos anos 1990*, São Paulo : Editora da Unesp
- [10] REIS J., 2007, *Ensaio de economia impura*, Coimbra : Almedina
- [11] SIQUEIRA H., 2009, *Economia metropolitana e mercado de trabalho : um estudo das regiões metropolitanas do Estado de São Paulo*, Brasil, Campinas : Unicamp. IE., (Tese, doutorado em Desenvolvimento Econômico)
- [12] SCHWARTZ Y., ADRIANO R., ET FYAD A., 2008, « Revisitar a actividade humana para colocar as questões do desenvolvimento : projecto de uma sinergia franco-lusófona », *Laboreal*, vol. 4, n° 1, pp.10-22

LE CONCEPT DE DEVELOPPEMENT AUJOURD'HUI EN AFRIQUE OU LE PARADOXE D'UN CONCEPT SOUS-DEVELOPPE

Fatima Doumbia

En Mars 2009, l'annonce a été faite à Abidjan que la Côte d'Ivoire devenait officiellement un PPTE : un pays pauvre très endetté. Cette annonce procura joie et liesse dans le pays. Devenir un pays pauvre très endetté semble donc une bonne chose, un pas franchi. Oui, mais vers quoi ? Si cela signifie une aide importante de réduction de la dette extérieure, c'est dire avant tout que ce pays a nettement reculé et qu'il fait partie des pays à problèmes. Cela peut-il apporter joie et euphorie ? Il semblerait que oui. Il est surprenant que ce soit le sens de ce que cela va apporter et non la signification de cet état de fait que l'on ait pris en considération.

Depuis les décolonisations, on a entendu parler de programme de réajustements et on a applaudi les théories des Instituts Africains de Développement et de Stratégies. On a consulté l'Agence Française

de Développement, on a écouté les exhortations du Fonds International de Développement Agricole. On a escompté beaucoup du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique, on a suivi les plans de la Banque africaine de Développement, puis ceux de la Banque Ouest africaine de Développement, on a également apprécié les recommandations du Fonds Africain de Développement. Et aujourd'hui on nous parle de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance.

Nous comprenons alors que nous n'en sommes pas à la première idée géniale qui devrait enfin permettre à ce pays de connaître le développement, qui paraît être devenu un mythe du fait de l'échec de tant de plans qui n'ont jamais permis de dire que la Côte d'Ivoire est devenue un pays développé. Analysons donc le concept de développement. Pour ce faire, interrogeons- nous d'abord sur ce que sont les indicateurs du développement et les dérives qui en découlent, ce qui nous permettra d'établir les raisons pour lesquelles on peut parler de « fétichisme du concept » en expliquant le sens de cette confusion liée au concept. Enfin, nous suggérerons quelques alternatives pour un développement sensé.

1. Indicateurs, initiatives et dérives du développement

Revenons, pour commencer, sur l'entrée de notre pays dans le PPTE. La Côte d'Ivoire, après avoir obtenu le point de décision, chemine maintenant vers le point d'achèvement dans un ou deux ans. Le point de décision signifie donc que la Côte d'Ivoire recevra un allègement de dette intérimaire en provenance de certains créanciers. Pour pouvoir bénéficier d'un allègement total et irrévocable, ce

pays devra avoir respecté l'engagement des réformes qu'il a signé en adoptant une SRP, soit une stratégie de réduction de la pauvreté [2, p. 9].

1.1 Le label PPTE : une sortie vers le développement ?

Le DRSP (Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté), élaboré par des experts en Développement, est basé sur un plan de développement et prévoit, qu'en 2015, la pauvreté dans le monde devra être éradiquée de moitié, selon les engagements qui ont été pris en 2001 à Monterrey au Mexique. Mais concrètement que peut-on prévoir à la sortie de PPTE ?

De plus, la crise financière internationale, que nous vivons actuellement, conduira les pays riches (qui se sont engagés à Monterrey à consacrer une part de leur richesse à l'aide publique au développement) à déduire le montant de l'effacement de la dette qu'ils auront consentie aux PPTE des ressources qu'ils doivent consacrer à ces pays pauvres. L'aide apportée étant réduite, seront réduits également l'effort et la possibilité pour les pays pauvres d'atteindre les OMD (Objectifs de Développement du Millénaire), car ces pays ne pourront plus escompter recevoir une aide bilatérale.

En conclusion de ce projet de développement, nous pouvons prévoir qu'à leurs sorties de PPTE, ces pays ne pourront pas compter sur l'aide du marché financier international, ni sur les ressources de l'aide publique au développement des bilatéraux. Pour accroître leurs développements, ces pays devront espérer une aide financière d'institutions telles que le FMI, la Banque Mondiale, la Banque

africaine de Développement, etc. Car au sortir de cette initiative PPTE, il n'est pas absurde de considérer que leurs ressources propres ne suffiront pas et il n'est pas absurde non plus de se demander si nous ne reviendrons pas au point d'avant l'entrée dans l'initiative PPTE.

Bien sûr nous pouvons dire d'abord que ce ne sont là que des conjonctures, et ensuite, que si la pauvreté a reculé dans ces pays, si l'accès à la santé et à l'éducation est plus généralisé pour la majorité de la population, si la mortalité a reculé dans ces pays et le taux d'analphabétisme diminué, ce sera une très bonne chose. Mais est-ce alarmiste ou pessimiste que de rester dans une position sceptique ? Nous ne disons pas que l'Afrique est condamnée à ne pas s'en sortir comme on l'entend communément, mais notre scepticisme vient d'un constat qui est le suivant. La Côte d'Ivoire est le 35^{ème} pays à accéder à cette initiative. Certains pays comme le Niger, le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso ou encore le Bénin y sont entrés avant la Côte d'Ivoire. Ces pays ont même obtenu le point d'achèvement, mais constate-t-on aujourd'hui une avancée dans leur développement ? Laissons sciemment la question ouverte.

1.2. Le caractère ethnocentrique du concept de développement

Mais peut-être faut-il commencer par interroger ce terme de « développement » qui provoque tant d'engouement et de plans.

Avant d'être considéré comme un pays pauvre très endetté, la Côte d'Ivoire était un pays en voie de développement (PVD). Quand on parle de pays en voie de développement, ou en développement (PED), on entend par là des pays qui ont atteint un certain seuil d'avancées. Ce terme a donc été octroyé surtout de manière exclusive dans le sens d'exclure car on réunit sous l'appellation de pays en développement des pays qui ont un stade de développement très différent. Ce qui les rassemble sous ce dénominateur commun étant le fait qu'il s'agit de pays plus développés que les pays pauvres (appelés plus éthiquement pays les moins avancés) et moins développés que les pays dits développés. Il s'agit donc de pays « intermédiaires ».

Quand on parle de « développement », dans l'acception la plus courante, on pense à l'aspect uniquement économique, même si en réalité ce vocable comprend aussi l'aspect humain, c'est-à-dire la santé, l'espérance de vie, l'accès à l'éducation, à l'eau potable, la mise en place d'un plan de développement durable, le combat contre le HIV, etc. Effectivement on a vu, dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement, que les engagements des PPTD sont également des engagements sur un plan humain.

On peut se réjouir de cette avancée si on se rappelle qu'il y a quelques temps ce « facteur humain » n'était pas pris en compte dans les mesures de développement. Mais, nous y reviendrons. L'instrument servant à mesurer le développement d'un pays sur cet aspect est ce qu'on appelle l'IDH, (l'Indice de Développement Humain). Il comprend le revenu par habitant, le taux d'alphabétisme et tous les facteurs humains que nous venons d'évoquer. Cet IDH, créé par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) en 1990, est un indice statistique servant à mesurer le niveau de

développement des pays. Si nous considérons précédemment la prise en compte de la variable humaine dans les mesures de développement, c'est rétrospectivement par rapport à l'indice précédent de mesure de développement qu'était le PIB (Produit Intérieur Brut).

Donc l'avancée, que nous applaudissons, provient du fait que les instituts de statistiques ont enfin accordé foi au facteur humain dans leurs mesures de développement, en sorte que lorsqu'on parle de « développement », on parle de facteurs quantitatifs mais aussi de facteurs « quantitativement qualitatifs ». Nous disons quantitativement qualitatifs car il s'agit de variables qualitatives qui restent mesurables, quantifiables. En effet si le PIB a été jugé insuffisant, c'est parce qu'en ne prenant en compte que des aspects purement économiques, il ne disait rien du bien être des populations.

Ce que le concept de développement devrait prendre en compte, c'est la dynamique apportée par la philosophie, de manière individuelle ou collective, dans la recherche du sens de l'existence. Cette dynamique apporte avec elle une « insécurité », une inquiétude, un inconfort en ce sens qu'elle permet un cheminement qui rend possible la compréhension du soi et l'ouverture aux autres en évitant la démarche ethnocentrique.

Car la critique faite au concept de développement est celle de l'idéologie d'une vision unilatérale et réductrice du monde. Cette vision occidentale du devenir historique du monde s'accompagne d'une violence idéologique entretenue par les médias, en posant une pensée unique dans laquelle aucune

alternative ne saurait exister. Cette dérive technoscientifique du monde avait déjà été pensée par Heidegger dénonçant la crise de la rationalité occidentale⁹⁵.

C'est aussi le monde hanté de technique dans lequel règne l'idéologie du profit qu'avaient dénoncé certains penseurs en prévoyant une dérive de ce monde là vers l'absurde, c'est-à-dire vers ce qui ne fait pas sens, vers ce qui n'a pas de sens. Repenser les valeurs qui ont été posées comme normes conduit à poser la question éthique du développement, et à renormaliser les concepts mêmes qui sont censé témoigner du développement. Dominique Janicaud⁹⁶, en dénonçant les « ruses du technicisme », ne critique pas tant les avancées de la science et de la technique que l'emprise de la techno-science sur les dimensions fondamentales de la vie humaine. Poursuivons notre analyse du concept.

2. Fétichisme du concept et confusion

La nature de la confusion, entraînant un phénomène de fétichisme autour du concept de développement, provient selon nous d'une invention sémantique, car le concept de développement a été construit à partir d'un certain imaginaire de la représentation du monde. D'idée marginale, au sens de personnelle à un gouvernement dans un contexte historique donné, (et précisons qu'il y a 50 ans), il

⁹⁵ Heidegger M., 1958, *Essais et Conférences*, Paris, Gallimard

⁹⁶ Janicaud D., 1985, *La puissance du rationnel*, Paris, Gallimard

est devenu aujourd'hui le mot d'ordre et le but ultime de toute société aux quatre coins de la planète. Tous les pays doivent se développer.

2.1 La confusion entre réalité et savoir

Serge Latouche écrit à ce propos dans son ouvrage *L'invention de l'économie* : « *L'invention du développement et la déconstruction de l'imaginaire du progrès sont un aspect essentiel de la question* » [5, p. 9]. Nous pouvons appliquer au concept de développement les trois questions qu'il pose à l'économie :

- Quel rapport existe-t-il entre l'histoire du concept de développement et l'histoire en général ?
- Quel rapport existe-t-il entre le concept de développement et les autres concepts économiques, philosophiques, religieux liés au travail humain en général, et au travail humain de tel peuple en particulier ?
- Et enfin une dernière question découlant des deux autres qui consiste à se demander quel rapport existe-t-il entre les théories, les programmes de développement et le vécu des hommes ?

Il y a à l'intérieur du concept de développement deux choses : la première est pratique et traduit l'effectivité à laquelle les pays doivent accéder et la seconde est théorique et consiste en ce qu'on appelle le discours sur le développement. Ces deux choses correspondent donc à deux niveaux de la

conscience, soit la réalité et le savoir de cette réalité. Lorsque nous parlons du niveau sémantique que constitue la nature ou la forme de la confusion liée à l'idée de développement, c'est de cette ambiguïté sémantique dont il est question.

2.2 Etrangeté et sens du développement

Reprenons encore les propos de Latouche : « *La réalité économique, comme toute réalité sociale n'est pas une donnée (data). Ce n'est ni un processus « naturel » (« un fait » ou un ensemble de « faits ») selon le point de vue « physicien » des auteurs classiques, ni l'effet d'une constante psychologique transhistorique (un comportement ou un ensemble de comportements « rationnels ») selon le point de vue des auteurs néoclassiques. Il s'agit d'une « construction » historique qui, comme telle, véhicule du sens. Les opérations économiques de production, consommation, épargne, investissement, achats, ventes, etc., ne sont ni naturelles, ni universelles, ni éternelles, ni rationnelles* » [5, p. 16].

Le problème majeur qui fait de ce concept un schème vide de sens est le point historique. On a voulu voir comme éternel et immuable ce qui n'était en fait qu'une construction de l'esprit due à des événements historiques précis. Or, aujourd'hui, des organisations internationales s'attèlent au meilleur moyen de rendre tous les pays développés.

Si, parmi les indices de mesure de développement, on applaudissait précédemment la prise en compte récente de la variable qualitative, il s'agit certes d'une avancée mais qui reste à nos yeux encore infime

et insuffisante. Car, en prenant en compte ce facteur dit humain, on ne comprend toujours pas que ce dont il est question réellement n'est pas le « facteur humain » mais l'humain tout simplement. Si la joie que procure l'entrée d'un pays dans l'initiative PPTE vient non de la signification de sa situation actuelle mais de la signification des avancées qu'elle escompte, cela voudrait dire effectivement que ce n'est plus l'homme qui est pris en compte mais la variable homme, c'est-à-dire l'homme comme objet d'étude, l'homme comme contenu, et non comme contenant dont le contenu est sa propre vie. La vie réelle est inversée, ce ne sont plus les conditions matérielles qui déterminent la conscience mais c'est la conscience qui détermine les conditions matérielles d'existence.

La conception du développement, qui était celle des décideurs au moment des indépendances, faisait du tiers monde l'expression d'un retard dont il serait possible de sortir en suivant le modèle des pays industrialisés. Si, Rostow montrait cinq phases successives de développement, le processus de développement pouvait être accéléré par les pays africains qui ne devaient que copier un modèle ayant déjà fait ses preuves. La modernisation, dans ce cadre, devient alors synonyme de transformation des structures matérielles, mais aussi mentales. Or, c'est le désenchantement qui a laissé la place à l'euphorie de tous ces plans.

Nous disons que le développement tel qu'on le conçoit depuis son invention est un concept aliéné et aliénant parce qu'il est devenu étranger à ceux mêmes pour qui il doit être opérant. On ne le comprend pas. Comment mettre en place ce que l'on ne comprend pas car nous est étranger ? Là est la principale question que devraient poser tous les programmes en faveur du développement. Un développement mal compris ne fait qu'accentuer une crise d'identité qui à son tour en Afrique s'accompagne souvent

d'une crise politique, puis économique, et donc finalement de non respect du programme de développement et même de recul.

Tout concept lié au bien de l'homme doit s'interroger non pas sur ce qui est bien pour l'homme mais sur ce que cet homme là, en particulier, estime être un bien pour lui. Cette question est celle qui a alimenté les débats ontologico-culturels de l'identité africaine avec les auteurs tels que Senghor, Césaire, Nkrumah et autres.

Selon ces auteurs du mouvement de la négritude, il fallait exalter les valeurs de la civilisation africaine afin de les sauvegarder. Dans la décennie suivante, la jeune élite intellectuelle africaine, Towa, Hountondji s'inscrivent en faux contre cette posture de pensée en défendant l'idée laquelle les Africains doivent se nier à leur tour car, la réussite de l'Europe tient en ce qui la différencie essentiellement de l'Afrique. Or ce reniement total de sa personne, de son identité n'entraîne-t-il pas la schizophrénie que dénonçait Nkrumah ?⁹⁷ Un tel reniement est-il conciliable avec l'idée de développement total et non pas partiel ?

3. Alternatives pour un développement sensé

⁹⁷ Nkrumah, K., 1976, *Le consciencisme*, Paris, Présence africaine

Thomas Kuhn, dans *La structure des révolutions scientifiques*, montre qu'en science épistémique lorsqu'un élément vient contredire une théorie, un axiome que l'on voulait démontrer, c'est signe qu'il faut abandonner cette théorie. Cela revient à dire que, pour la science épistémique, si une chose échappe au modèle, c'est que nous avons une preuve de la limite conceptuelle et cela nécessite alors un changement de paradigme. Comme le dit Kuhn, « *Dans cet essai, le terme science normale désigne la recherche solidement fondée sur un ou plusieurs accomplissement scientifiques passés, accomplissements que tel groupe scientifique considère comme suffisants pour fournir le point de départ d'autres travaux* » [3, p.29].

3.1. L'épistémique et l'ergologique

La science ne supporte pas le paradoxe qui est pour elle une négation. Or, une chose niée est à supprimer. Avec la discipline ergologique nous ne parlons plus de suppression mais de dépassement car nous acceptons le paradoxe au cœur même de l'histoire humaine, et c'est justement ce paradoxe qui crée un certain « inconfort intellectuel ».

Constater qu'un élément ne rentre pas dans les cases préétablies ne veut pas dire que cet élément soit faux, ni non plus que ce cadre soit faux. C'est seulement constater que cet élément ne fait pas partie de cet ensemble, sans remettre en question pour autant sa légitimité à être. Si l'ergologie permet d'évacuer le non sens de certains concepts en leur donnant sens, c'est parce que la discipline ergologique engage à retraiter les valeurs, à opérer une permanente renormalisation des faits, en

fonction d'une relativité culturelle qui semble pour la science épistémique une anormalité ou anomalie, mais qui pour nous est tout ce qu'il y a de plus normal et à renormaliser.

Reconnaître le besoin de renormaliser le concept de développement, c'est d'abord reconnaître une anormalité, et ensuite dire que, pour être vrai pour certains, un ajustement de la signification est indispensable. Les concepts sur le développement existent pour les hommes, ils doivent donc avoir pour eux un sens. Mais, dire cela ne revient pas à dire que l'activité ergologique ne s'intéresse qu'à ce qui est changeant et de cela conclure que finalement elle ne peut rien dire car les choses sont partout différentes. Adopter le point de vue de l'ergologie c'est reconnaître que toute activité et toute théorie sur cette activité se fait toujours dans un contexte historique donné avec un savoir et un savoir-faire donné, des outils donnés, donc un système de normes déjà là et qu'on ne peut pas aussi facilement évacuer.

Reprenons les propos d'Yves Schwartz : « *Un processus ergologique implique, pour en comprendre sa dramatique, de l'envisager aussi loin qu'il est possible comme le moment singulier d'un débat indéfiniment renouvelé entre des normes antécédentes et des tentatives de renormalisation ; débat indéfiniment renouvelé entre des normes antécédentes et des tentatives de renormalisation ; débat dont la substance a une adhérence locale inéliminable ; et qui requiert donc de faire l'histoire...* » [6, p. 23].

A l'heure où on entend parler des bienfaits de la colonisation, on se rend compte que les justifications économiques de la colonisation étaient d'apporter le bien être, le bonheur et la civilisation à des

peuplades sauvages. Qu'entend-on faire en voulant pousser certains pays à se développer selon une seule voie possible de développement ? Ce « développement » est devenu le salut de notre âme.

Nous pensons que le point de vue ergologique manque aux analyses sur le développement, pour cette même raison : l'ergologie n'est pas suppression mais dépassement. Nier une chose, c'est la détruire pour recommencer. Nous sommes dans un perpétuel recommencement avec ce concept de développement, d'où une certaine lassitude à toujours être sur place.

Nous pouvons dire que le concept de développement est un concept qui ne connaît pas de développement car le sens que l'on en fait est statique, immuable et figé. C'est à la recherche du dynamisme de ce concept que nous conduit la discipline ergologique. En ce sens, l'ergologie est donc dépassement du concept par sa mise en relation avec l'historicité de son élaboration.

Tous ces plans de développement, qui montrent encore aujourd'hui leur échec, reflètent des politiques de mimétisme. La question du sens à attribuer au développement est donc centrale et l'analyse du travail peut nous aider à poser cette question.

Lorsqu'on regarde de plus près le débat culturel du développement, en se focalisant sur la gestion du personnel des entreprises industrielles, apparaissent quelques causes des échecs des pays africains à leur intégration dans l'économie-monde. Puisque l'engagement des salariés au travail est important, il est nécessaire d'envisager un plan dans lequel les travailleurs trouvent satisfaction à leur quête de sens dans leur vie, mais aussi dans leur unité de production. La satisfaction de la quête de sens est

corrélative de la juste appréhension des valeurs culturelles et de l'imaginaire, afin que le cadre organisationnel n'entre pas en conflit avec ce qui représente aux yeux du travailleur l'idéal du bien, du vrai et du beau dont l'universalité n'est pas à discuter ni à bannir.

Le rapport au travail ne peut être perçu sans la prise en compte d'une médiation sociale, dans laquelle se trouvent les représentations, les finalités. C'est cette valorisation d'une « approche compréhensive », comme le proposait Max Weber, qui fait défaut aux différentes stratégies de développement. Weber était à la recherche du sens que les personnes accordent à leur action, et c'est bien de cela dont il s'agit.

3.2 Universalisme et mimétisme ou invention démocratique

Les programmes comme l'initiative PPTTE n'annulent qu'une part infime de la dette de ces pays et maintiennent la dépendance causée par la dette consentie sous la pression des bailleurs de fonds. Cela participe, selon Eric Toussaint et Arnaud Zacharie, à la « recolonisation économique ».⁹⁸ Mais, la pauvreté demeure pour ne pas dire qu'elle s'accroît, sans que l'on pense à modifier les orientations et cela, même si les programmes d'ajustements structurels n'ont pas résolu les problèmes économiques ni les problèmes sociaux. Ils les ont même aggravés. En 20 ans, les indicateurs de développement humain se sont détériorés.

⁹⁸ Toussaint, E., Zacharie A., 2002, *Dette et ajustement. Sortir de l'impasse*, Paris/Bruxelles, Syllepse/CADTM

Selon le PNUD, le pourcentage des individus vivant avec moins d'un dollar par jour était de 179 millions en 1979, il est passé à 218 millions en 1993. 33 des 49 pays les moins avancés se trouvent en Afrique subsaharienne. Les 27 pays les plus pauvres sont tous également en Afrique subsaharienne. Toujours, selon le PNUD, l'Afrique est le seul continent où le taux de pauvreté et d'analphabétisme a augmenté pendant que les taux de vaccination et de scolarisation ne cessent de diminuer.

Samir Amin écrit que l'erreur des hommes politiques africains a été de se conformer à la division internationale du travail et à l'idéologie « développementiste » : *« Si nous adoptons le critère du mouvement de libération nationale, à savoir la « construction nationale », les résultats sont dans l'ensemble discutables. La raison en est qu'alors que le développement du capitalisme, dans un premier temps, favorisait l'intégration nationale, la mondialisation, active dans les périphéries du système, fait tout le contraire. Elle réduit en morceau les sociétés. Cependant l'idéologie du mouvement national a ignoré cette contradiction parce qu'elle avait été enfermée dans le concept bourgeois de « compenser les retards historiques ». Elle concevait donc ce rattrapage en termes de participation passive dans la division internationale du travail [...] Bien évidemment l'impact de la désintégration fut plus ou moins dramatique selon les caractéristiques spécifiques des sociétés pré-coloniales et pré-capitalistes »* [1, p. 44].

L'échec du développement de l'Afrique et des programmes d'ajustements structurels, et autres plans, ne font que montrer, non une incapacité de l'Afrique à intégrer le marché mondial, mais un refus d'un

modèle économique et social occidentalisé, nommé mondialisation. Ce « retard » de l'Afrique ne serait que le symbole d'une autre conception des relations humaines et de la répartition des richesses.

Le développement doit être pensé en termes alternatifs et non plus mimétiques. Ce que l'on oublie de penser en s'étonnant des échecs des plans de développement, c'est que des conditions préalables doivent être réunies pour répondre aux questions : vers quoi et pour qui ? Il est nécessaire de penser les moyens et les conditions de développement.

Trois conditions préalables donnent sens au développement. La première concerne l'espace africain de développement, car le développement requiert un espace économique minimal qui puisse le permettre, le rendre effectif. Le deuxième facteur est l'éducation ; tout développement basé dans un pays où la majorité de la population est analphabète verra ses efforts inutiles car les hommes doivent comprendre pourquoi ils produisent et ce qu'ils consomment. Le marché a une logique, et seule la formation rend compréhensible ses mécanismes. La troisième condition est une réelle démocratie.

Marché, éducation, démocratie, autant de thèmes qui ne semblent pas à première vue avoir de lien direct avec le concept de développement. On a souvent cru à tort qu'il fallait d'abord atteindre le développement ou du moins un certain niveau de développement avant de penser à la démocratie, or le processus est pourtant inverse, le développement présuppose la démocratie, ce n'est pas la démocratie qui présuppose le développement car des droits fondamentaux ne doivent pas être sacrifiés au nom du principe de développement.

Joseph Ki Zerbo utilisa, dans les années 1970, le terme de « développement endogène » pour expliquer qu'on ne développe pas mais qu'on se développe. Ce que montre le développement endogène c'est qu'il ne rime pas avec transfert de développement. Il s'oppose à l'idée de linéarité du processus. Joseph Ki Zerbo dit à cet effet que le développement n'est pas une course olympique où certains seraient en arrière.⁹⁹ Pour Latouche, Zaoual ou Verhelst, la critique du concept vient du fait qu'il confond le « mieux être » avec le « plus d'avoir » ; seul le changement de paradigme culturel selon eux permettra une vraie définition du sens.

Ce rejet, qui montre que l'épanouissement social et économique n'est pas uniforme, devrait inciter à ouvrir la voie à une autre réflexion sur l'ordre mondial, et à une critique de son fonctionnement et de ses principes. Cette ouverture sur l'opposition à un ordre marchand destructeur est ce à quoi ouvre la perspective altermondialiste.

Nous reviendrons sur un ouvrage, certes ancien, mais qui pose une définition du sous-développement qui nous semble particulièrement riche : « *Fondamentalement, l'état de sous-développement d'un pays peut se définir comme une situation caractérisée par une distorsion durable (ou une tendance à la distorsion) entre une croissance démographique relativement forte et une augmentation relativement faible des ressources dont dispose effectivement la population* » [4 p. 188]. Le mérite de cette définition est de ne pas faire intervenir l'idée de retard ; elle ne se réfère ni à des normes, ni à un

⁹⁹ Ki-Zerbo, J., (dir) 1992, *La natte des autres* : pour un développement endogène en Afrique, actes du colloque du Centre de Recherche pour le Développement Endogène (CRDE), Paris, Dakar

modèle occidental. Elle est « endogène » car elle se base uniquement sur la comparaison de deux réalités internes, propres au pays. Mais, l'analyse de Latouche est plus excessive en ceci qu'elle pose la possibilité de concevoir un autre paradigme de développement qui échappe à une occidentalisation du monde.

On peut déconstruire le concept mais non l'évacuer. On ne peut pas sortir du développement car le développement répond à des normes historiques ; c'est un impératif imposé par l'histoire. Ce qu'il faut donc poser, c'est que le développement impose une certaine orientation culturelle de la société. C'est cet engagement qui donne son sens à l'idée qu'on ne développe pas, mais qu'on se développe, et qui permet également de spécifier le concept wébérien de rationalisation.

Mettre en cause le concept même de développement c'est mettre en cause l'idée d'universalité que soulève cette question comme chez Singleton qui rejette même l'idée d'universalité. Et si nous nous référons à la discipline ergologique, c'est bien en ceci qu'elle s'appuie sur « une adhérence locale inéliminable » qui cherche à renormaliser en s'opposant à la standardisation. C'est cette mise en relation des concepts et des valeurs que nous empruntons à la démarche ergologique.

Conclusion

Nous voyons dans l'étude que nous avons menée une nécessaire appropriation des concepts par les peuples afin de leur donner sens. Aujourd'hui, on ne peut plus prétendre qu'un même concept peut

faire sens et de façon unilatérale dans tous les coins de la planète. Il est même surprenant que l'on s'acharne à vouloir garder une telle uniformité. Lorsque les plans de réduction de dettes, d'ajustements structurels et autres ne tiennent pas leurs promesses, on change de plan pour obtenir toujours ce développement qu'on appelle de nos prières mais qui reste invisible. Mais on a foi en ce concept que l'on n'abandonne pas. Le développement serait-il devenu la nouvelle religion du monde ?

La question fait sourire et pourtant mérite qu'on se la pose. La science épistémique ne supporte pas le paradoxe. Tant qu'elle ne comprendra pas que le développement, si cher aux institutions doit exister pour l'homme, et que le paradoxe est inscrit au cœur même de l'homme, développement et hommes continueront d'avancer comme deux droites parallèles qui jamais ne se croisent. Quand parlerons-nous de développement humain et non du « facteur humain » du développement ?

Nous ne pensons pas être en mesure de proposer une théorie miracle de développement à l'Afrique aujourd'hui. Notre suggestion s'inscrit dans une réflexion critique à laquelle, pensons-nous, il serait nécessaire de convier des théoriciens de la Banque Africaine de Développement, des travailleurs locaux et des ergologues afin de penser autrement le développement. Nous devons d'abord comprendre les pratiques réelles des hommes pour pouvoir ensuite repenser le concept de développement. Nous ne nous inscrivons donc pas dans une démarche dogmatique qui prétendrait résoudre le problème, mais dans une perspective de compréhension des pratiques, puis de remise en question de concepts non fonctionnels car ne correspondant pas, bien souvent, aux réalités qu'ils sont supposés expliquer.

Références bibliographiques

- [1] AMIN S., 2001, « L'économie politique de l'Afrique et la mondialisation », dans *Et si l'Afrique refusait le marché ?* Paris, L'harmattan
- [2] BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT, 2006, *Rapport sur le développement en Afrique : l'aide, l'allègement de la dette et le développement en Afrique*, Paris, Economica
- [3] KUHN T., 1983, *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion
- [4] LACOSTE Y., 1965, *Géographie du sous-développement*, Paris, Presses Universitaires de France
- [5] LATOUCHE S., 2005, *L'invention de l'économie*, Paris, Albin Michel
- [6] SCHWARTZ Y. (ED.), 1997, *Reconnaitances du travail Pour une approche ergologique*, Paris, Presses Universitaires de France

REPRESENTATIONS DU TRAVAIL EN AFRIQUE

Tine Manvoutouka

Introduction

Aborder la problématique du développement international permet de jeter un regard nouveau sur le travail. En effet, parler de travail à l'échelle non plus nationale, mais mondiale, soulève d'emblée des problèmes : qu'est-ce que parler du travail à cette échelle et comment en parler ? Quelle définition donne-t-on au travail et comment le connaître ? L'objet d'étude, aussi bien que ses méthodes d'analyse, ouvrent de nouvelles perspectives de recherche.

Le thème abordé ici concerne les représentations du travail véhiculées dans des sociétés appartenant à différents lieux et inscrites dans différentes époques. Nous avons choisi de parler de *représentations* du travail, non pas pour opposer des activités concrètes aux représentations mentales que les protagonistes de l'activité pourraient en avoir, mais au contraire, pour englober dans notre analyse à la fois les pratiques et le sens que les personnes donnent à leur activité.

Pour le psychologue Jean-Claude Abric, la connaissance des représentations sociales repose sur la prise en compte à la fois des pratiques sociales, des normes et des valeurs, de l'histoire du groupe et de sa mémoire collective [1, p. 217]. S'il y a un consensus au sein des sociologues sur ce point, c'est bien qu'il existe une relation dialectique entre les représentations et les pratiques sociales. Nous avons donc repris à notre compte la notion de représentation afin d'appréhender l'idée de travail ou les systèmes de travail dans différentes sociétés du monde. Nous étudierons ce qui « fait sens » et ce qui est valorisé par les protagonistes dans leur activité.

La question que nous nous sommes posée est la suivante : le concept de travail peut-il se transposer aisément et immédiatement dans toutes les sociétés humaines ? Ainsi, il existe deux postures antagonistes dès lors que l'on parle des représentations du travail dans le monde : soit on part d'une définition préalable du concept de travail, soit on part des représentations du travail des sociétés étudiées. L'intention de la présente contribution est de montrer l'intérêt et les limites de ces deux approches conceptuelles.

1. Partir d'une définition préalable du concept de travail

1.1. Le travail, un objet d'étude scientifique ?

Partir d'une définition préalable du concept de travail pour en parler à l'échelle mondiale suppose d'appréhender le travail comme un objet d'étude scientifique. En effet, les sciences sociales, comme

l'économie politique et la sociologie, ont multiplié les concepts et les instruments de mesure permettant de comprendre la valeur et la productivité du travail. Nous reprendrons volontiers l'expression utilisée par Renato Di Ruzza, à savoir que ces disciplines étudient « *les traces du travail* » [4, p.63]. Cependant, le travail ne peut devenir un objet d'étude scientifique que « *s'il peut être isolé de son contexte socio-économique, s'il se distingue des pratiques culturelles et apparaît comme une valeur autonome* » [3]. Un objet d'étude scientifique a une ambition d'universalité, et doit être étudié en neutralisant les dimensions historiques du milieu et du moment. Or, le travail, en tant qu'activité humaine socialisée, ne peut être un objet d'étude scientifique neutre, il s'inscrit dans une dimension historique et sociale. Le travail ne peut être séparé du reste de la réalité, il est nécessairement confronté au milieu, à l'histoire, à chaque situation singulière de l'« ici et maintenant ».

Ainsi, analyser le travail comme valeur autonome a certes permis de faire des comparaisons et de soulever des différences entre pays, mais cela a surtout mené bien des chercheurs sur de fausses-routes. Des experts et administrateurs ont voulu appliquer les principes relevant du salariat et de la mise au travail des populations sur les anciennes colonies d'Afrique et plus tard sur les structures issues de ces colonies. Ils ont voulu expliquer les transformations sociales, survenues en Afrique après la décolonisation, par la formation du salariat et de classes sociales, par l'émergence de syndicats et de mouvements de grèves. Or, en assimilant des « *évolutions économiques et sociales africaines aux schémas développementistes occidentaux* » [3], les experts ont rapidement dû se rendre à l'évidence de l'inadéquation et de l'inconsistance de ces concepts et ces méthodes à propos de l'Afrique. Des réalités économiques et sociales échappaient à l'analyse des experts, les concepts utilisés masquaient

des situations concrètes de travail. Enfin, l'étude du salariat en Afrique a montré qu'il ne correspondait pas aux processus sociopolitiques qui avaient dominé l'histoire de l'Europe industrielle depuis le 19^e siècle, et ne reflétait en rien la réalité économique et sociale des pays nouvellement indépendants. Ce désenchantement a abouti à une remise en cause progressive des modèles de développement et de la place accordée au travail.

1.2. Le travail, un concept universel ?

Partir du concept de travail pour parler des représentations du travail dans le monde suppose une définition préalable du travail. Ainsi par exemple, ne seraient travail que les « *activités productrices d'utilité, effectuées comme une obligation par l'individu dans la place précise qui lui est assignée* » [3]. Dans ce cadre, le travail est limité à la fonction d'utilité, et cette définition ne laisse par conséquent aucune place à l'interprétation. Une telle conceptualisation permet effectivement de faire des classifications et d'identifier des non-correspondances et des lacunes par rapport à la définition de départ.

En revanche, le danger que présente une telle définition par la négative est également bien visible. Comment rendre compte de la réalité dans son ensemble lorsque les formes de travail divergent par rapport à la norme de référence ? Quelle fraction de la réalité économique et sociale recoupe le travail stricto sensu dans les pays du tiers-monde, à savoir le travail marchand défini comme une « *prestation rémunérée dans une société marchande et de droit* » ? Afin de restituer la diversité et la pluralité du

travail dans le monde, il semble plus prudent de partir d'une définition plus ouverte, plus adaptée à la diversité des activités humaines, définies par Abdallah Nouroudine comme des « *activités, dont la réalisation répond à des buts déterminés tout en étant inscrites dans le maillage de socialisation propre au collectif de vie concerné* » [5].

Il convient de faire attention à définir le travail ; une définition limite son application à l'ensemble des réalités du travail. C'est pourquoi il faut à tout prix éviter une vision réductrice du concept de travail, pour ne pas l'enfermer dans une catégorie trop étroite. Ainsi, pour dépasser la notion de travail dans une société marchande et de droit, il nous faut réfléchir à une autre échelle. Le danger d'une approche trop réductrice est qu'elle peut se révéler caricaturale, au risque de vouloir faire entrer des personnes dans des catégories non représentatives. En revanche, élargir la définition du travail stricto sensu permettra d'appréhender d'une part, les différentes formes de travail dans le temps et les lieux, et d'autre part, de voir le travail comme lieu de débats de normes, qui ont une dimension nécessairement historique et locale [6]. Cette définition positive nous amène forcément à analyser le travail dans sa singularité historique et locale, sans prétention à l'universalité d'une forme de travail. Comment effectivement voir le travail quand le travail n'est plus le travail, c'est-à-dire lorsque celui-ci n'entre pas dans la norme admise de référence, le travail marchand ? Il y a un risque avéré de ne pas pouvoir rendre compte de toutes les situations et réalités de travail dans les différents lieux et temps si on l'appréhende à travers le prisme du travail marchand [5].

Cette première approche présente donc deux risques majeurs, celui de voiler une partie de la réalité non représentative des catégories de travail utilisées, et celui de comporter des présupposés implicites pour l'appréhension du réel par des concepts préétablis.

2. Partir des représentations du travail des sociétés étudiées

2.1. La notion de travail en anthropologie

La deuxième posture, qui consiste à partir des représentations du travail des populations étudiées, permet de faire une analyse de ce qui fait sens ou signification dans le travail. Au lieu de se cantonner à une définition unique du travail, on va se pencher sur les conceptions mêmes qu'en avaient ou qu'en ont les sociétés de différents lieux et époques. Partir des représentations du travail permet de rendre compte de la richesse des activités humaines et des pratiques sociales, et prévient du risque de faire des liens trop directs et préjudiciels entre des pratiques de travail, à savoir les bases matérielles, les modes de production, et des idéologies, les superstructures.

Lorsque l'anthropologie s'est penchée sur la question du travail, elle s'est vite rendue compte que la plupart des analyses ne reposaient pas sur des constructions conceptuelles du travail mais sur des évidences et acceptations procédant du sens commun. L'ethnologie, quant à elle, s'est penchée sur la division du travail, qui s'intéresse plus particulièrement aux places, rôles et fonctions sociales, mais qui ne renvoie pas nécessairement à la production [2]. En revanche, les préoccupations économiques

vont fortement influencer la conception anthropologique du travail. En empruntant la notion de « facteur travail » à l'économie politique, l'anthropologie a diversifié ses problématiques sur le travail, notamment sur le temps de travail, l'organisation de la production, la division sociale du travail, ou encore les mesures de productivité [2]. Aussi, au lieu de projeter sur les sociétés d'autrefois ou d'ailleurs des concepts contemporains, l'anthropologie permet de mettre en perspective la réalité socio-économique.

En confrontant les diverses situations de travail dans le monde à la définition de travail stricto sensu, les anthropologues ont observé une absence, un éclatement ou encore un décalage de la notion de travail [2]. On se trouve face à une absence de la notion de travail dans nombre de sociétés tribales, où il n'existe pas de mot distinct pour isoler les activités productives des autres comportements humains, il n'y a pas de terme qui synthétiserait l'idée de travail en général, l'idée d'un ensemble cohérent d'opérations techniques visant à produire tous les moyens matériels de leur existence [2]. Ces sociétés ont procédé à un découpage différent des procès de travail. Pour autant, en dépit d'une absence de la notion de travail, ces « activités humaines socialisées », telles que définies par Abdallah Nouroudine, n'en sont pas moins réelles. Mais l'enchâssement de la sphère économique dans la sphère sociale rend difficile un découpage entre ces activités. Leur finalité économique, sociale, familiale ou rituelle est moins visible ou moins distincte.

Par ailleurs, les chercheurs ont parlé d'un éclatement de la notion de travail dans la Grèce Antique, où il n'existe pas de termes désignant le travail en général [2]. Le travail est une notion anachronique dans la Grèce Antique, dans la mesure où il n'y a pas de fonction humaine unique comme le travail, mais à

l'inverse une pluralité de métiers, différenciant les uns des autres ceux qui les pratiquent. L'activité industrielle se divise en quelques grands registres hétérogènes. Entre les artisans et ceux qui travaillent la terre, il n'y a pas de commune mesure.

Enfin, on peut rencontrer un décalage de la notion de travail, lorsque le champ sémantique du terme travail déborde largement celui de la production, désignant à la fois des activités tant rituelles, intellectuelles que manuelles. Au-delà d'une activité productive manuelle et du salariat, le travail peut se rapporter aussi au chamanisme, aux obligations rituelles, au mouvement d'une machine, à l'activité de penser d'un chaman [2]. Par contre, des tâches productives peuvent tout aussi bien être exclues du terme travail.

Ainsi, pour parler du travail dans le monde, l'anthropologie culturaliste a recouru à des études linguistiques. Elle s'est interrogée sur les termes employés pour désigner le travail et sur son contenu sémantique. Quelles réalités recoupe le terme travail ?

2.2. Etudes de cas

Si la première posture part de catégories, de concepts scientifiques posés au préalable permettant de faire des comparaisons, la notion de travail comporte trop de présupposés implicites et ethnocentriques pour appréhender les représentations du travail dans le monde dans leur globalité. La deuxième posture va davantage se pencher sur la valorisation ou la dévalorisation du travail, partant du postulat

que le sens donné au travail est marqué sociologiquement. Quelles normes locales et a fortiori quelles représentations du travail existe-t-il dans les pratiques de travail collectivement admises dans un collectif de vie donné ? Pour cela, nous allons présenter brièvement deux exemples, l'un sur la notion de travail chez des Touaregs, et l'autre sur l'organisation et la division du travail dans un collectif de vie au Burkina Faso.

2.2.1. Notion de travail chez des Touaregs Kel Ewey

Gerd Spittler, professeur d'ethnologie à l'Université de Bayreuth en Allemagne, a fait de nombreuses recherches en anthropologie du travail en Afrique, basées sur des études de terrain réalisées sous la forme d'observation participante. Son étude sur la notion de travail chez les Kel Ewey [6] s'est moins intéressée aux techniques et à l'organisation sociale du travail qu'aux idées que des nomades chameliers du Niger se font du travail. Spittler s'est posé les questions suivantes : quel terme emploient les Kel Ewey pour désigner le travail, et quel est son contenu sémantique ? Et dans quelle mesure la nature peut-elle être maîtrisée par le travail ?

Les domaines principaux d'activités économiques des Kel Ewey sont le commerce caravanier, le jardinage et l'élevage des chameaux et des chèvres. Et l'expression la plus employée pour désigner le « travail » est *asshaghal* et se réfère à une activité fatigante et utile. Ainsi, sont considérées comme *asshaghal* les activités suivantes/ piler du mil, cultiver le jardin, garder des chèvres ou encore participer à une caravane. Cependant, on observe que toute activité fatigante n'est pas travail - par

exemple en sont exclus la musique, les chants ou encore le jeu, qui sont des activités certes fatigantes mais pas utiles -, et à l'inverse, que toute activité utile n'est pas travail – par exemple surveiller les chameaux à l'intérieur du camp n'est pas fatigant et donc n'est pas considéré comme travail. L'effort apparaît être une condition intrinsèque du travail. Ainsi, l'activité d'un érudit musulman n'est généralement pas considérée comme travail, on y décèle certes une utilité et un effort intellectuel, mais pas d'effort physique. L'effort doit donc être de nature physique, voire laissant des traces d'effort apparentes.

On relève les premières contradictions de ce qui est considéré comme travail selon que celui-ci s'accomplit assis (travail manuel) ou en marchant (caravanier, berger). Pour les uns, tisser des cordes et piler le mil est travail, pour d'autres est travail l'effort fourni pendant la marche. Ainsi, si *asshaghal* est le mot le plus employé pour désigner le « travail », d'autres mots existent pour le différencier d'une activité de marche ou d'une activité en position assise. Les Kel Ewey désignent le contraire du travail non pas par la fête, le jeu ni la distraction, mais par le fait de dormir, de rester assis et de se reposer. En plus de l'effort physique qui caractérise le travail, les privations entraînées par les conditions de travail sont tout aussi importantes, comme par exemple la faim, la soif, le manque de sommeil, le froid nocturne, ou encore l'insécurité. Il existe ainsi des mots pour qualifier les travaux particulièrement éprouvants. Pour parler des peines du travail, les caravaniers évoquent par exemple la soif et le manque de sommeil pendant leur longue marche. Ces peines physiques s'accompagnent de peines psychiques, notamment l'insécurité dans des contrées lointaines et sauvages. Ces sentiments de privation et d'effort fourni s'opposent au plaisir des caravaniers lorsqu'ils rentrent chez eux. « *Ils sont fiers des grands exploits qu'ils accomplissent dans la caravane, [...] d'être capables de supporter la*

soif et la faim, le froid et la chaleur. Et beaucoup savourent aussi l'aventure et l'insécurité en pays haoussa ». Ainsi, c'est le résultat du travail qui est ressenti comme agréable, lorsque le travail a atteint son but. « *Le travail n'a pas de valeur en soi ; ce n'est pas le sens de la vie : il est orienté vers un but, une utilité* ». Cette utilité réside dans la production et dans l'acquisition principalement de vivres, mais aussi d'habillement, d'ustensiles et d'outils. Un travail qui n'a pas atteint ce but a perdu son sens.

Le travail prescrit se retrouve donc dans la description des différents métiers, notamment de caravaniers et de bergers (le jardinage, c'est-à-dire la culture de céréales est venu s'ajouter tardivement aux activités principales des Touaregs). Le pacage des chèvres ou des chameaux consiste à garder les animaux dans un enclos fermé ou ouvert selon la saison, à les protéger des voleurs, les nourrir et les abreuver. Bergers et bergères pratiquent cette activité. La caravane de Bilma est la caravane la plus importante de l'année. Elle nécessite beaucoup de préparatifs concernant les chameaux, et de longues heures de marche. Les métiers sont ainsi clairement définis chez les Touaregs Kel Ewey en fonction de l'effort physique qu'ils nécessitent et de la différence entre travail manuel et marche. Ces distinctions forment le prescrit des différentes activités de travail, ainsi que l'idée que les Kel Ewey se font d'un travail plus ou moins pénible.

En revanche, les variabilités dans leurs activités sont nombreuses et nécessitent des renormalisations perpétuelles. Les caravaniers doivent s'adapter aux conditions climatiques pendant leur voyage et affronter le froid, la chaleur, la faim et la soif. Ils doivent protéger les bêtes des attaques éventuelles, et ce n'est qu'une fois revenu au camp, qu'ils « *retrouvent la paix* ». Les bergers connaissent des privations similaires lorsqu'ils doivent passer des semaines loin de chez eux. C'est l'alternance des

saisons sèches et des saisons de pluie qui rythme les départs des bergers et bergères. La saison sèche les oblige à chercher des pâturages de plus en plus loin, et la saison de pluie leur permet de rester au camp et de profiter de la sécurité de celui-ci et de l'abondance de la verdure. Le cycle saisonnier représente ainsi un prescrit très fort concernant les activités des bergers.

Une dernière variabilité, mais non des moindres, concerne certaines caractéristiques des bêtes qui obligent les bergers à s'adapter littéralement à celles-ci. En effet, pour les Kel Ewey, les bêtes sont des êtres vivants dotés d'une volonté propre et ne pouvant être dominé par des techniques exactes. Par exemple, « *on respecte que les chèvres ont leur singularité et leur obstination* », que certaines soient plus craintives, d'autres plus agressives. Ces variabilités obligent le berger à s'occuper davantage de certaines bêtes. De même, un chameau qui s'égaré occasionne plus de travail. Pour autant, cette charge supplémentaire de travail occasionnée par des bêtes dissipées n'amène pas les bergers à s'en débarrasser en les vendant ou à procéder à une sélection, ils s'en accommodent. On explique ainsi la résistance des animaux, voire des choses, par leur volonté, on accepte souvent le refus, même s'il est techniquement surmontable, ce qui économiquement restreint l'efficacité du travail. Ces inattendus sont autant de sources de renormalisations qui font appel à des systèmes de valeurs, notamment de représentations du rapport des hommes entre eux et avec la nature. Les débats de normes s'opèrent ainsi entre la garde des bêtes et le respect des singularités de celles-ci. L'explication donnée pour accomplir un même travail de manière différente renvoie également à la différence entre les individus tous singuliers et non à une justification technique : la formulation « *les gens ne se ressemblent pas* » renvoie à la volonté de la personne. Le respect de la singularité des personnes a des conséquences par exemple sur l'éducation et l'apprentissage des enfants faisant preuve de paresse ou d'indolence. S'ils

ont besoin de plus de temps pour apprendre, voire s'ils refusent de se soumettre aux travaux, les plus âgés ne vont pas s'acharner sur eux mais respecter leur volonté, peut-être un peu comme une fatalité, dirions-nous.

Enfin, si l'idée que les Kel Ewey se font du rapport entre travail et réussite économique recoupe en grande partie nos conceptions occidentales, c'est-à-dire que l'application et la compétence dans le travail sont essentielles pour le rendement, la chance et la bénédiction sont aussi des facteurs d'efficacité du travail. On note cependant une relation ambiguë entre chance et travail selon les situations rencontrées. La chance se manifeste dans le talent et une personne paresseuse ne peut avoir infiniment de la chance : « *le travail finit par retrouver ses droits* ». Par contre, lorsque les causes pour un sol particulièrement fertile ou des animaux qui prospèrent rapidement ne sont pas attribuables au travail, alors elles sont attribuées à la bénédiction qui contient un moment de l'ineffable. Pratiques et représentations sont ainsi substantiellement mêlées dans les activités des nomades Kel Ewey.

2.2.2. Organisation du travail en pays kasena au Burkina Faso

Le deuxième exemple, concernant la structure et la notion du travail en pays kasena au Burkina Faso [3], est tiré d'une étude de Hans Peter Hahn, professeur d'ethnologie à l'Université de Goethe à Francfort. Cette étude a ceci de particulier qu'elle a été conduite suite à une transformation extérieure du milieu de vie traditionnel et à l'introduction de nouveaux outils dans l'agriculture. Ainsi, l'étude

consistait à évaluer un projet d'aménagement planifié des vallées des Volta financé par la coopération internationale.

En pays kasena, région au Sud du Burkina Faso, les villages, d'une densité de population élevée, se situent dans les collines. Différentes raisons peuvent expliquer ce choix d'habitat, notamment le refuge que représentent les collines face aux invasions d'autres peuples ou plus tard des exactions coloniales, mais aussi pour des raisons sanitaires d'onchocercose relevées au bord des fleuves dans la plaine (Volta Rouge et Volta Blanche).

Le projet consistait donc à aménager les plaines des Volta pour y construire de nouveaux villages. Dans son étude, Hahn a soulevé les questions suivantes : quelles sont les anciennes techniques culturelles de la population kasena qui lui ont permis dans le temps de se nourrir sans abuser du sol des collines ? De quelle façon cultive-t-on aujourd'hui dans les nouveaux villages aménagés de la plaine ? Et comment les cultivateurs organisent-ils leur travail ? En effet, suite aux changements d'organisation sociale du travail, le rendement de l'agriculture des nouveaux villages de la plaine est inférieur à celui des anciens villages de la montagne, et l'intensification de l'agriculture prévue dans la plaine ne s'est pas réalisée. Nous allons essayer de comprendre cet écart.

En pays kasena, l'agriculture incarne une valeur centrale. Toute la vie sociale y est organisée en fonction de l'activité agricole. Aussi, ce travail est valorisé par rapport à d'autres activités comme l'artisanat, la poterie ou encore le travail de forgeron, malgré l'utilité du fruit de leur travail. Ce qui fait la différence, c'est la valorisation de l'activité en tant que telle, elle est perçue comme source de

bien-être. Cette « *haute estimation* » se manifeste dans les rites qui ponctuent le cycle agricole, ainsi que dans le symbole de richesse d'une famille, caractérisée par le grand nombre de greniers remplis par la dernière récolte et le volume de main-d'œuvre disponible.

Avant la mise en œuvre du projet d'aménagement du territoire, il existait deux formes principales de champs : les champs de village appelés *kaduge* et placés autour des concessions, et les champs de brousse, appelés *kara* et situés à une certaine distance des maisons (pouvant aller jusqu'à 20 kilomètres). Cette distinction relève d'une stratégie alimentaire : les champs de village ne produisent pas de surplus, mais garantissent une récolte suffisante pour l'ensemble du village pour une année. Ils sont cultivés en permanence et sont plus riches en matière nutritive que les champs de brousse. Ils sont bien entretenus et bénéficient de l'usage de fumier contrairement aux champs de brousse. Ce n'est pas seul l'emplacement qui justifie le statut des champs permanents, mais surtout leur droit de propriété.

Ces terres en effet appartiennent aux ancêtres du village, représentés par le plus vieux du village. On retrouve ici l'idée de propriété commune, étant donné que les *kaduge* ne sont pas la propriété du cultivateur mais reviennent à l'ensemble du village. Chaque chef de concession est responsable du partage de sa récolte au sein de sa famille. L'ordre social oblige moralement tous les membres d'une concession à travailler dans les champs du village. « *L'organisation sociale des travaux reflète l'importance des champs de village* » : le travail y est divisé par classes d'âge et par genre pendant tout le cycle agricole. Des collectifs se forment pour les différents travaux. Ce sont les chefs de village qui débutent avec le nettoyage des champs entre avril et mai. Ensuite, ce sont également eux qui décident du moment opportun pour la semence. C'est une décision importante qui nécessite de

l'expérience et des connaissances sur les saisons, la météorologie et les sols. Ici aussi, le cycle des saisons dicte les activités agricoles et la vie du village.

La semence est une corvée que se partagent hommes et femmes. Ensuite, le premier et le deuxième sarclage sont effectués par groupes de jeunes hommes car c'est le travail le plus difficile. La culture d'arachides, la plus courte, est effectuée par les femmes, qui peuvent être amenées à demander de l'aide auprès des jeunes. Les récoltes du mois de novembre clôturent le cycle agricole. Les premières sont le petit mil précoce qui est directement consommé « *lorsque les céréales de la saison précédente sont déjà consommées et le mil de la nouvelle récolte n'est pas encore mûr* ». L'activité de récolte du sorgho, du mil et des haricots est divisée encore une fois entre hommes et femmes. Enfin, battre le mil et le riz, travail dur, revient aux jeunes gens.

L'étude nous fournit une dernière précision concernant le travail en groupe : pendant le cycle agricole, c'est-à-dire entre mai et novembre, ce sont les garçons qui surveillent le bétail. Ce temps n'est pas seulement un travail, mais aussi « *un espace libre et une période d'échange et d'apprentissage en groupe d'âge* ». Le temps alloué au travail des enfants est à la fois un temps de jeu et un temps d'apprentissage. Cette organisation collective du travail agricole des *kaduge* assure l'unité sociale du village et sa sécurité alimentaire. On peut conclure que l'organisation sociale lignagère sert de base pour la culture permanente. C'est un travail difficile qui nécessite beaucoup d'engagement et d'efforts, mais qui en contrepartie bénéficie d'une reconnaissance et d'un statut social au sein du village. La pénibilité du travail s'oppose à la satisfaction retirée de la récolte terminée.

Regardons maintenant la particularité des champs de brousse. Tout d'abord, le travail fourni pour les champs de village est plus important et prioritaire sur les champs de brousse : les travaux des champs de village doivent être terminés avant d'aller cultiver les champs de brousse, la semence des champs de village passe avant la semence des champs de brousse, etc. C'est pourquoi, en raison de la distance à parcourir pour s'y rendre, le décalage avec les moments favorables pour semer et le manque de surveillance, malgré leur taille plus importante, le rendement des champs de brousse est inférieur aux champs de village. Aussi, l'organisation du travail y est, par la nature même des champs, différente.

Le cultivateur loue les terres pour une période de quatre ans et est donc propriétaire de sa récolte ; il emploie généralement une charrue pour cultiver, étant donné la distance des champs de brousse par rapport au village (faire venir tout un groupe de personnes se révèle être plus problématique) ; c'est majoritairement une culture de rente (coton, maïs, riz) destinée à la vente. L'indépendance du cultivateur par rapport à son groupe de parenté libère celui-ci du schéma d'organisation du travail traditionnel et familial, et caractérise la différence entre les deux cultures.

La finalité de l'utilisation des récoltes – pour la vente ou pour l'autosubsistance – détermine donc l'organisation du travail. Les représentations qui accompagnent les résultats de l'activité agricole déterminent la nature du travail. Aussi, les formes de propriété, l'organisation du travail et ses formes de redistribution reflètent la structure de la société kasena. La parenté conditionne l'accès aux ressources et au partage et constitue la base de l'organisation sociale et du travail.

Suite au projet d'aménagement des vallées des Volta - comprenant la construction de nouvelles habitations, l'aménagement de nouveaux champs et la construction de nouvelles routes - les responsables du projet de développement se sont aperçus que les nouveaux champs aménagés n'étaient pas utilisés en permanence, voire délaissés à la fin d'une récolte. Quand on y regarde de plus près, on observe que l'organisation du travail dans les nouveaux villages planifiés correspond à celui des champs de brousse. La population kasena y a appliqué le même système foncier, à savoir qu'ils étaient cultivés en complémentarité aux champs de village.

Cet échec du projet d'initier une culture permanente et intensive tient à l'écart d'interprétation des notions locales concernant les catégories de champs et des formes sociales du travail agricole en vigueur. Les nouvelles techniques agricoles ont bien été comprises et adaptées, telle que l'utilisation des nouvelles routes, de la charrue, des pratiques de rente – qui existaient d'ailleurs déjà en partie pour les *kara* – mais la stratégie d'une agriculture extensive appliquée aux champs autres que ceux de village est restée inchangée. Ce n'est pas la compréhension cognitive des techniques qui pose problème, mais la prise en compte des représentations des formes sociales locales de travail. S'assurer que les besoins alimentaires sont couverts par les *kaduge* constitue une valeur prioritaire pour la population kasena. C'est un pôle de certitude. Une fois les sols des champs de brousse épuisés, les habitants des nouveaux villages retournent aux champs de village pour assurer leurs moyens de subsistance et la cohésion sociale. Les champs de brousse, d'ailleurs situés à proximité des nouveaux villages, ne sont envisagés que comme une solution temporaire.

L'objet de cette étude n'était pas de se positionner en faveur ou contre une organisation familiale du travail, mais de montrer « *la nécessité d'étudier le concept de travail local en relation avec les catégories de champs, leur régime foncier et l'enjeu social qui en résulte* » [3]. Cette étude de cas est un bel exemple de l'articulation entre représentations du travail et pratiques sociales. Les représentations des différentes catégories de champs se heurtent aux nouvelles pratiques agricoles, basées sur une organisation individualiste du travail. Le travail en groupe est délaissé au profit de l'utilisation de la charrue. Quelles transformations sociales s'opèrent ainsi dans la société ? Comment la cohésion sociale se maintient-elle ? Ce sont des questions essentielles à prendre en compte lors de l'introduction de nouvelles formes d'organisation de travail dans tout collectif, afin d'éviter l'émergence de nouvelles crises.

Partir des définitions reconnues par le collectif de vie étudié est une démarche qui permet de reconstruire le point de vue local, les spécificités de l'activité avec les valeurs et les pratiques qui s'y rapportent. Au lieu d'une définition par la négative, elle permet une « *formulation positive des rapports des hommes entre eux et avec le monde* » [2]. Néanmoins, nous sommes conscients que si l'on suit ce raisonnement jusqu'au bout, on aboutit à une forme de relativisme culturel, qui empêcherait toute comparaison entre les sociétés. Cependant, partir d'une définition préalable du travail présente également le risque de ne point trouver de notion de travail distincte dans les sociétés observées, que des activités qui nous apparaissent d'un même genre ne sont pas conceptualisées comme activité de travail, ou que l'organisation sociale des sociétés ne procède pas à un découpage des activités humaines socialisées. Dans ces cas, « *peut-on dire que le travail existe quand il n'est ni pensé ni vécu comme tel ?* » [2].

Conclusion

Il est indéniable que ces approches ne nous gardent pas des dérives ethnocentriques ou à l'inverse de relativisme culturel dans l'étude du travail dans le monde, mais ne suffirait-il pas de voir l'universalité des débats de normes comme plus petit dénominateur commun dans toute activité humaine ? Il est certain que l'anthropologie a permis d'étendre nos représentations du travail dans le monde et de les replacer dans les différentes conceptions du monde et de la société. Mais surtout, cette démarche est une force de rappel pour nos propres sociétés, une remise en cause « *de catégories tenues au départ comme évidentes et universelles [...] émanant pourtant d'un héritage historique et de situations concrètes* » [2]. Une définition du travail n'est-elle pas avant tout un découpage à usage interne, un concept qui doit avant tout être confronté aux évolutions et aux pratiques de la société dans laquelle il est né ?

Références bibliographiques

- [1] ABRIC, J-C., 1994, *Pratiques sociales et représentations*, Presses universitaires de France, Paris
- [2] CHAMOIX, M.-N., 1994, « Sociétés avec et sans concept de travail », dans *Sociologie du travail*, numéro hors série.
- [3] D'ALMEIDA-TOPOR, H., LAKROUM, M., SPITTLER, G., 2003, *Le travail en Afrique Noire, Représentations et pratiques à l'époque contemporaine*, Karthala, Paris.
- [4] DI RUZZA, R., 2003, *Lettre aux Amis, De l'Economie politique à l'Ergologie*, 2003, L'Harmattan.
- [5] NOUROUDINE, A., 2010, « Comment parler du travail quand le travail n'est plus le travail ? », dans *Ergologia*, n°3.
- [6] SPITTLER, G., 1990, « La notion de travail chez les Kel Ewey » dans *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, vol. 57, n° 1.
- [7] SCHWARTZ, Y., 2010, « Connaître et étudier le travail » dans *Ergologia*, n°3.

Revue ERGOLOGIA – Bon de commande

Nom :

Prénom :

Adresse :

Email :

Commande au numéro : 20 €

Numéro souhaité :

Abonnement simple (2 numéros / an) : 25 €

Abonnement de soutien : 50 €

Signature :

Pour la France : chèque à l'ordre de « Association Clartés-Ergologia »

Pour l'étranger : mandat international par Western Union à l'ordre de « Association Clartés-Ergologia »

Le bon de commande et le règlement sont à adresser au secrétariat de la revue

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Les propositions de textes (articles, conférences, témoignages) doivent être envoyées à Renato Di Ruzza, directeur de la revue Ergologia, soit par voie postale (Département « Institut d'Ergologie », Université de Provence, 29 Avenue Robert Schuman, 13621 Aix en Provence Cédex 1), soit par voie électronique (renato.diruzza@univ-provence.fr).

Elles peuvent être rédigées dans l'une des trois langues suivantes : anglais, français, portugais. En tout état de cause, elles doivent comporter un résumé d'une dizaine de lignes rédigé dans les trois langues, ainsi que cinq mots clés. Elles ne doivent pas excéder 70 000 signes, espaces compris. Elles doivent respecter les normes traditionnelles des publications scientifiques, ainsi que les normes de typographie de la « fiche aux auteurs » (à demander au secrétariat).

Les textes seront rendus anonymes par la rédaction de la revue et remis pour avis à deux rapporteurs. Le Comité éditorial, au vu des avis des rapporteurs, prend la décision concernant la publication. En cas de refus, les deux rapports seront mis à la disposition des auteurs.

*Imprimé à l'Université de Provence
29, Avenue Robert Schuman
13621 Aix en Provence Cedex 1*

Octobre 2010

Conception de la couverture : Marcel Rodriguez